



Rapport d'activités 2008

Table des matières

Chapitre 1 - Introduction	5	3.3. Les questions environnementales	40
1.1. Le contexte du transport fluvial	5	Chapitre 4 - Bilan financier	41
1.1.2. Au niveau belge	8	4.1. Compte de résultat	41
1.1.3. Au niveau de la Région wallonne	8	4.1.1. Les produits d'exploitation	41
1.1.4. Au niveau de la Province de Namur	10	4.1.2. Le coût des produits d'exploitation	42
1.2. Les défis du Port	11	4.1.3. Les produits financiers	45
 Chapitre 2 - Les missions du PAN	12	 4.2. Evolution du compte de résultat	46
2.1. Les missions du Port	12	4.3. Dépenses d'investissement	46
2.2. Le Conseil d'Aministration	12	4.4. Subsidés reçus	47
2.3. Le service de gestion	14	4.5. Créances	47
2.4. Implantation des ports	15	4.5.1. Subsidés à recevoir	47
2.5. Conditions d'installations - tarification	20	4.5.2. Créances clients	48
2.5.1. Le contrat de concession	20	4.6. Situation de trésorerie	48
2.5.2. L'autorisation à titre précaire	20	4.7. Situation des emprunts	49
2.5.3. L'autorisation d'effectuer des opérations isolées	20		
 Chapitre 3 - Bilan des activités 2007	21	 Annexe 1 : Localisation des zones portuaires	50
3.1. Activités industrielles	21	Annexe 2 : Occupation des zones portuaires	59
3.1.1. Occupation des zones portuaires	22	Annexe 3 : Bilan financier	69
3.1.2. Recettes de concessions	24	Annexe 4 : Rémunération des administrateurs publics	87
3.1.3. Ventilation des concessions par type d'activité	30		
3.1.4. Statistiques des transports	31		
3.1.5. Evolution du tonnage manipulé par la voie d'eau	33		
3.1.6. Emplois générés par l'activité portuaire	35		
3.1.7. Les ports publics	36		
 3.2. Tourisme fluvial	37		
3.2.1. Ports de plaisance	37		
3.2.2. Restaurant de la Plage d'Amée	39		

1. Introduction

1.1. LE CONTEXTE DU TRANSPORT FLUVIAL

1.1.1. AU NIVEAU EUROPEEN (source : Direction générale des Transports et de l'Energie de la Commission Européenne)

VUE D'ENSEMBLE

La navigation intérieure joue un rôle important pour le transport des marchandises en Europe. Plus de 35.000 kilomètres de voies d'eau relient des centaines de villes et zones de concentration industrielle.

Plusieurs centaines de ports intérieurs jalonnent le réseau des voies navigables et permettent une connexion avec les autres modes de transport. Et pourtant, malgré la disponibilité de ce réseau dense, une part très importante de la capacité de transport fluviale reste inexploitée.

Avec 20 sur 27 Etats membres qui disposent de voies navigables intérieures et dont seulement 12 Etats sont reliés entre eux, la part modale du transport fluvial représente 7 % du transport intérieur total en l'Union européenne, tandis que la route et le rail transportent respectivement 74% et 14 % du fret.

Le transport fluvial joue un rôle primordial dans le transport à travers le nord-ouest européen. Dans l'arrière-pays des plus grands ports maritimes de l'UE, particulièrement dans le Benelux, la part de la navigation intérieure peut atteindre jusqu'à 43 % en termes de Tonnes x kilomètres.

Avec le rail et le transport maritime à courte distance, la navigation intérieure peut contribuer davantage au rééquilibrage entre les modes de transport préconisés par le Livre blanc sur la politique européenne des transports à l'horizon 2010.

LES ATOUTS DE LA NAVIGATION INTERIEURE

La question importante des changements climatiques ainsi que la raréfaction et le renchérissement du coût des énergies fossiles, mais aussi la prise en compte croissante des nuisances environnementales offre au transport fluvial un regain d'intérêt.

Le transport fluvial offre par rapport au mode routier des atouts particulièrement intéressants pour garantir un transport plus durable.

Sa faible consommation en carburant rend le transport fluvial de loin le moins polluant. Ainsi, avec 5 litres de carburant, une tonne de marchandises peut être transportée sur une distance de :

- 550 Km par voie fluviale
- 330 Km par chemin de fer
- 100 Km par camion
- 6,6 Km par avion

La nouvelle génération des moteurs de bateaux ont une efficacité énergétique accrue et permettent des économies de 15 % en termes d'émissions de CO2.

Le transport fluvial garantit un degré élevé de sécurité, en particulier pour le transport de marchandises dangereuses.

Il réduit de plus notablement l'encombrement des routes, ainsi que le montre le graphique ci-contre. Ainsi, un bateau ou un convoi fluvial peut, selon sa taille remplacer avantageusement de 14 à 440 camions.

 SPITS Length 38,50m - width 5,05m - depth 2,20m - loading cap. 350t	 14x
 NEO K Length 63m - width 6,60m - depth 2,50m - load cap. 550t	 22x
 RO-RO VESSEL Length 110m - width 11,40m - depth 2,50m	 72x
 TANK SHIP Length 110m - width 11,40m - depth 3,50m - load cap. 3000t	 120x
 CAR VESSEL Length 110m - width 11,40m - depth 2,20m - load cap. 600t	 600x
 CONTAINER VESSEL Length 110m - width 11,40m - depth 3,00m - load cap. 200TEU	 200x
 CONTAINER VESSEL - JOWI CLASS Length 135m - width 17m - depth 3,00m - load cap. 470TEU	 470x
 PUSH CONVOY (4) Length 193m - width 22,80m - depth 2,50/3,00m - load cap. 11000t	 440x

Source : Inland Navigation Europe

LES OBJECTIFS DE L' UNION EUROPEENNE

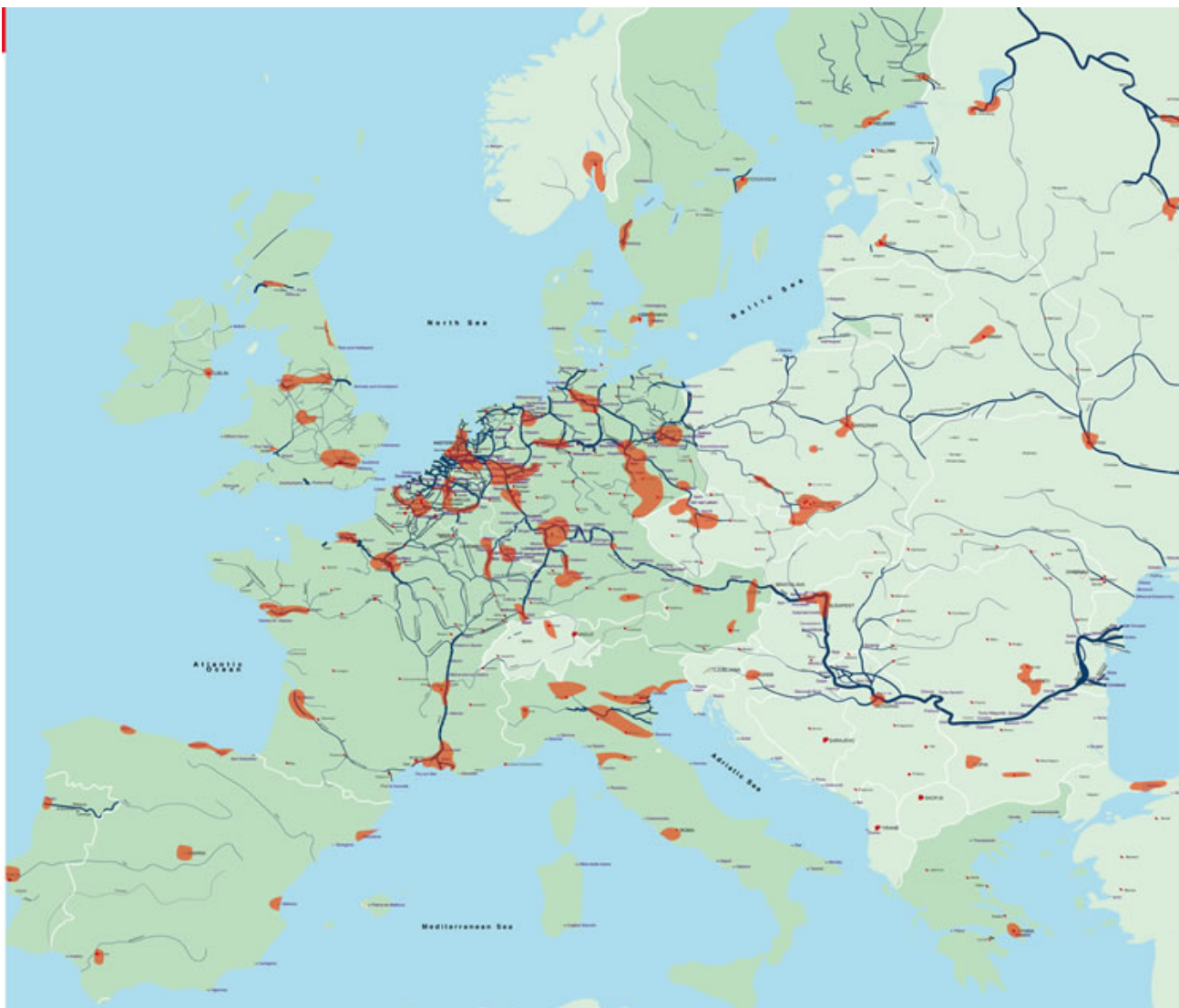
- améliorer l'intégration des voies navigables dans le réseau de transport européen (RTE-T)
- Favoriser l'intermodalité, c'est-à-dire accélérer le transfert de marchandises grâce à des installations de transbordement modernes et efficaces. Les ports doivent devenir de véritables plates-formes intermodales établissant des connexions avec le rail, la route, et la mer.
- Favoriser le transfert des marchandises vers les modes de transport les plus efficaces du point de vue énergétique et les moins polluants, tels que la voie d'eau et le rail.

A cet effet la Commission européenne a lancé un programme d'actions-pilotes dénommé « Marco Polo », qui visent à soulager le réseau routier de 12 milliards de Tonnes x Kilomètres d'ici 2010, en fournissant une aide au démarrage pour les entreprises qui lanceront des nouveaux services de transport par la voie d'eau ou le rail.

La Commission a par ailleurs lancé un programme d'action « Naïades » qui vise à promouvoir le transport par voies navigables.

Le programme qui couvre la période 2006 – 2013, porte essentiellement sur 5 domaines stratégiques :

- l'amélioration des conditions du marché et de l'accès au crédit bancaire pour les entreprises de transport fluvial
- la modernisation de la flotte
- le développement des compétences et des qualifications professionnelles des marinières
- L'amélioration des infrastructures
- L'amélioration de l'image du transport fluvial



Réseau des voies navigables européennes
(Source : Inland Navigation Europe)

LE PROJET DE LIAISON SEINE – NORD EUROPE

Il s'agit d'un projet visant à relier Paris, Anvers et Rotterdam par un canal au gabarit de 4.500 T. D'une longueur de 110 Km, il reliera l'Oise au canal Dunkerque-Escout, selon le tracé en pointillé orange.

Le versant belge du projet consistera essentiellement en un réaménagement des voies d'eau existantes :

- pour l'itinéraire flamand, il comportera l'élargissement de plusieurs sections de la Lys, le rehaussement de 8 ponts et la construction de 2 écluses.
- pour l'itinéraire wallon, les travaux consisteront en l'élargissement du canal Nimy-Blaton, la construction de 4 nouvelles écluses à Obourg, Viesvilles, Gosselies et Marchienne, et en l'approfondissement de l'écluse d'Auvelais, et l'élargissement d'un pont à Tournai.

Avec la modernisation de la liaison Rhin-Main-Danube, la liaison Seine Nord Europe représente le plus important projet actuel de liaison fluviale à l'échelle européenne. Il permettra de relier le bassin parisien au réseau des voies navigables de Benelux, ainsi que les ports maritimes de Rotterdam, Anvers, Zeebrugge, Dunkerque et le Havre.

Sa mise en service est prévue à l'horizon de 2015. Son financement sera assuré par un partenariat Public/privé et devrait également bénéficier de subsides européens au titre du programme de RTE-T.

Ce projet est d'une grande importance pour le développement des régions qu'il reliera.

La Wallonie en particulier sera être bénéficiaire de l'intensification du trafic qui en résultera pour le développement de son économie.

Sources : MET – DG2 et VNF (Voies Navigables de France)



1.1.2. AU NIVEAU BELGE

Au cours des 3 décennies de 1970 à 1990, on a assisté à une véritable explosion du trafic de marchandises (+ 38 %) . Pendant cette période, le mode routier a pris une part croissante de ce trafic, tandis que dans le même temps les modes ferroviaire et fluvial connaissaient une régression très importante.

Toutefois, en ce qui concerne le mode fluvial, la tendance constatée jusqu'ici tend à s'inverser depuis une décennie, ce mode rencontrant un regain d'intérêt de la part des acteurs de transport en raison notamment de l'augmentation du coût des carburant et de l'engorgement croissant du réseau routier, même si le mode routier reste largement dominant actuellement, tant en valeur absolue qu'en valeur

	Routes		Rail		Voies navigables		Total	
	T x Km	%	T x Km	%	T x Km	%	T x Km	%
1970	13 500 000	48,04%	7 900 000	28,11%	6 700 000	23,84%	28 100 000	100,00%
1980	16 500 000	54,28%	8 000 000	26,32%	5 900 000	19,41%	30 400 000	100,00%
1990	25 000 000	64,43%	8 400 000	21,65%	5 400 000	13,92%	38 800 000	100,00%
2000	50 767 000	77,22%	7 670 000	11,67%	7 303 000	11,11%	65 740 000	100,00%
2001	52 484 000	77,99%	7 080 000	10,52%	7 732 000	11,49%	67 296 000	100,00%
2002	51 198 000	76,82%	7 298 000	10,95%	8 150 000	12,23%	66 646 000	100,00%
2003	51 147 000	76,63%	7 293 000	10,93%	8 302 000	12,44%	66 742 000	100,00%
2004	48 628 000	75,07%	7 691 000	11,87%	8 459 000	13,06%	64 778 000	100,00%
2005	46 613 000	73,45%	8 130 000	12,81%	8 720 000	13,74%	63 463 000	100,00%
2006	48 251 000	73,33%	8 572 000	13,03%	8 973 000	13,64%	65 796 000	100,00%

1.1.3. AU NIVEAU DE LA REGION WALLONNE

Le réseau wallon des voies navigables s'articule autour des bassins de la Meuse, de la Sambre et de l'Escaut. Il constitue un maillon essentiel entre la France, l'Allemagne, et les Pays-Bas.

Pour une superficie de 16.844 Km², la Wallonie possède 451 Km de voies navigables et 80% d'entre elles ont été mises au gabarit standard européen (1.350 T) ou supérieur (2.000 T et plus).

Actuellement, ce réseau offre déjà un accès aisé aux bateaux de 1.350 T aux ports maritimes de Rotterdam, Anvers, Zeebrugge et Gand, mais aussi vers les pays d'Europe centrale et orientale via la liaison Rhin-Main-Danube.

La mise en service de l'ascenseur de Strépy-Thieu en 2002 a facilité les liaisons vers Lille, Dunkerque.

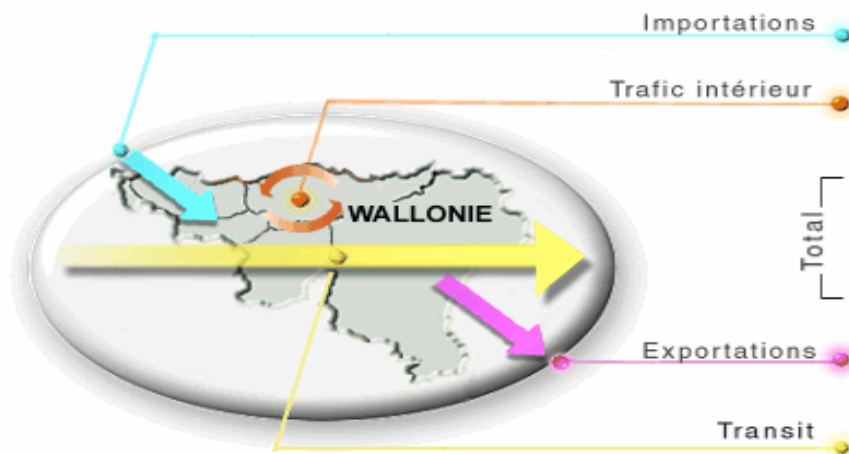
Le projet de liaison Seine Nord Europe dont la mise en service est prévue en 2015 offrira de nouvelles perspectives pour la Région wallonne comme évoqué ci-avant.

Source : INS (SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie – Division Statistiques)



BILAN GLOBAL AU NIVEAU DE LA RÉGION WALLONNE

Le graphique ci-dessous synthétise les tonnages transportés sur l'ensemble des voies d'eau de la Région wallonne en 2008.



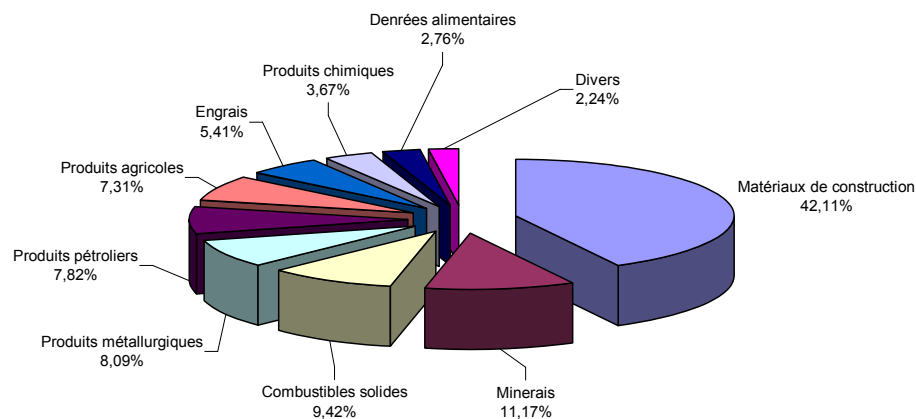
Année 2008	Année 2007	Variations
16.657.942 T	16.148.983 T	+ 3,15 %
3.401.123 T	3.201.153 T	+ 6,25 %
44.936.831 T	43.929.576 T	+ 2,29 %
13.703.820 T	13.246.929 T	+ 3,45 %
11.173.946 T	11.332.511 T	- 1,40 %

On constate une augmentation des volumes de trafic par rapport à l'année 2007 de 2,29 %, avec une augmentation de plus de 3 %, tant en importation qu'en exportation, de même qu'une augmentation du trafic interne à la Wallonie de 6,25%. Par contre, on observe une diminution du trafic de transit de 1,40 %.

La ventilation des marchandises transportées figure dans le graphique ci-contre

On peut constater que les matériaux de construction constituent la part la plus importante (42,11 %), suivi dans une proportion beaucoup moindre par les minerais (11,17 %), les combustibles solides (9,42 %), les produits métallurgiques (8,09 %), les produits pétroliers (7,82 %), les produits agricoles (7,31%), les engrais (5,41 %), les produits chimiques (3,67 %) et les denrées alimentaires (2,76 %) et les divers (2,24 %).

(Source : statistiques du MET – DG2)



BILAN AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE NAMUR

A. TONNAGES CHARGES : 5.163.605 Tonnes

Il s'agit des tonnages chargés tant sur les ports privés que publics. Ces tonnages sont en progression de 8,78 % par rapport à l'année précédente.

La ventilation de ces tonnages selon la destination des marchandises est donnée dans le graphique ci-contre.

Ce graphique fait clairement apparaître 3 destinations principales pour les marchandises chargées en Province de Namur : la Flandre (34,69 %), suivie de la Province de Liège (32,29 %) et les Pays-Bas (29,05 %).

La future liaison à grand gabarit Seine – Nord Europe permettra au cours de la prochaine décennie de développer les trafics vers la France et en particulier vers le bassin parisien.

Les tonnages chargés dans les zones portuaires gérées par le Port Autonome de Namur représentent 4.229.797 Tonnes (voir pour plus de détail au chapitre 3), soit 81% de l'ensemble des tonnages chargés en Province de Namur.

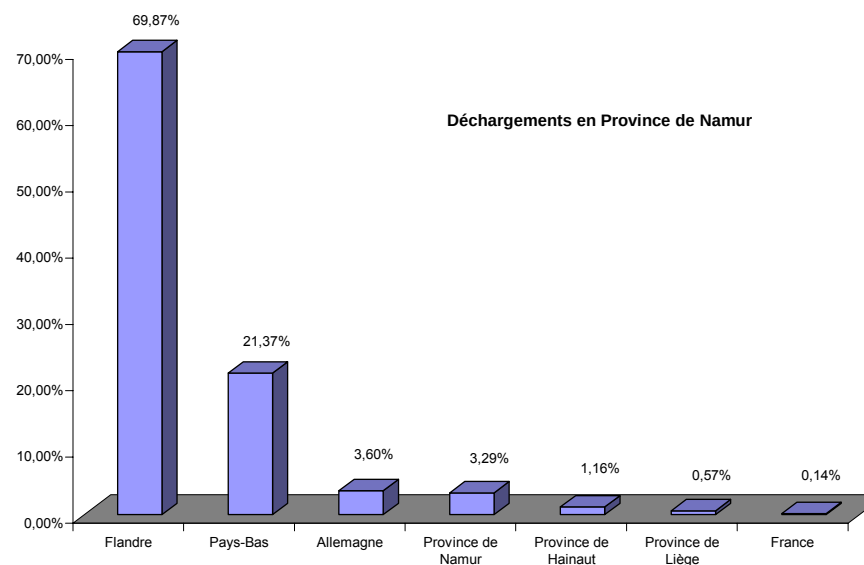
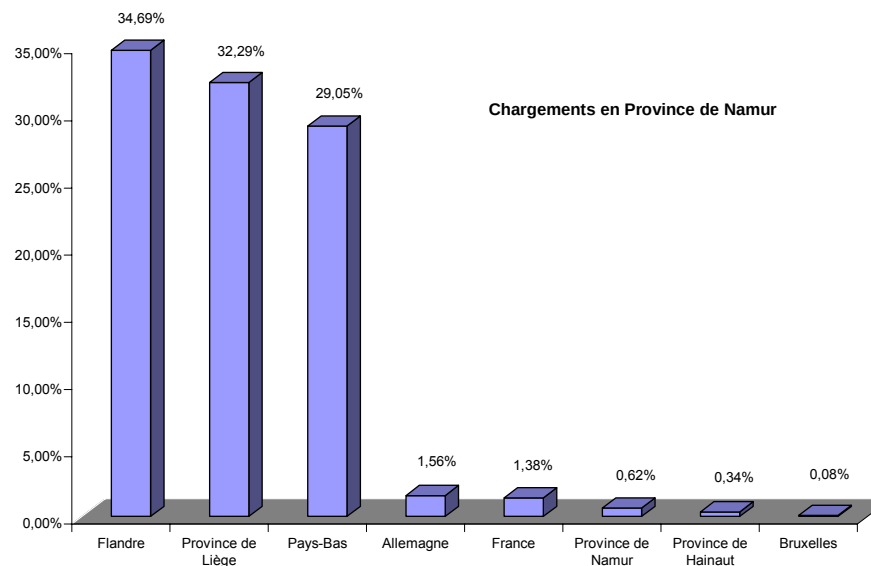
B. TONNAGES DECHARGES : 971.197 Tonnes

Il s'agit des tonnages chargés tant sur les ports privés que publics. Ces tonnages sont en diminution de 4,94 % par rapport à l'année précédente.

La ventilation de ces tonnages selon la provenance des marchandises est donnée dans le graphique ci-contre.

Ce graphique fait clairement apparaître 2 origines principales pour les marchandises déchargées en Province de Namur : majoritairement la Flandre (69,87 %), suivie des Pays-Bas (21,37 %).

Les tonnages déchargés dans les zones portuaires gérées par le Port Autonome de Namur représentent 726.113 Tonnes (voir pour plus de détail au chapitre 3), soit 74,76 % de l'ensemble des tonnages déchargés en Province de Namur.



1.2. LES DEFIS DU PORT

Au cours des dernières années le Port autonome de Namur s'est progressivement et résolument lancé comme opérateur dans des axes tels que :

1. la valorisation de la voie d'eau comme moyen performant de transport, répondant aux objectifs de décongestion des axes routiers, de réduction de la consommation d'énergie, et de réduction des gaz à effet de serre dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques ;
2. l'assainissement de sites d'activité économique désaffectés (SAED) et d'intérêt régional (S.I.R.) ;
3. la nouvelle génération des plans de secteur en participant au plan prioritaire relatif aux zones d'activité économique ;
4. le re-développement du Tourisme fluvial wallon.

Le Port Autonome veut ainsi jouer pleinement son rôle d'acteur important dans le développement économique régional, dans la croissance de l'emploi, tout en augmentant la performance énergétique et environnementale du transport de marchandises.

Avec le début de gestion des activités des ports de plaisance et du restaurant de la plage d'Amée à partir de l'année 2003, le PAN se trouve à la confluence du développement économique et touristique.

VOLET ECONOMIQUE

Le volet économique et industriel au travers de l'aménagement et de l'équipement des zones portuaires en vue du transport de marchandises par la voie d'eau constitue historiquement la mission

prioritaire du PAN. Cette mission doit bien entendu continuer à mobiliser les énergies du PAN à l'avenir.

Les investissements réalisés jusqu'à présent ont permis l'implantation de PME et le développement de de transport de marchandises par voie d'eau pour les produits de carrière essentiellement et dans une moindre mesure de produits agricoles et de matériaux de construction.

Ces activités doivent bien entendu continuer à être soutenues au travers des investissements réalisés par le PAN.

Toutefois, le PAN se positionne dans les nouvelles filières telles que le transport des déchets, le transport par containers. Ces filières seront génératrices de nouvelles activités comme des unités de recyclage et de traitement des déchets, de réparation de containers, dont la localisation devrait judicieusement être réalisée à proximité des quais de transbordement, favorisant ainsi la création de nouveaux emplois et de nouvelles ressources financières pour le PAN.

C'est ainsi que divers projets concrets sont actuellement en cours :

- création d'une nouvelle plate-forme multimodale le long de la Sambre à Auvélais pour le transport par containers des matières premières et des produits finis des entreprises situées à proximité : Solvay et Glaverbel. Cette plate-forme servira également de plate-forme logistique pour les développements futurs attendus, d'une part par l'horizon de la future liaison fluviale Seine Nord-Europe à l'horizon 2015, et d'autre part par le développement de trafic fluvial de container lié au partenariat entre le Port de Givet et le PAN. Cette plate-forme d'un coût de 4.000.000 € sera opérationnelle en 2010.
- Création d'un nouveau quai de chargement le long de la Sambre à Floriffoux pour le transbordement de déchets ménagers par

barges vers l'incinérateur INTRADEL à Liège, avec création en arrière de ce quai de plusieurs unités de recyclage du verre et des déchets de bois.

Ultérieurement, d'autres filières de valorisation seront mises en place : emballages, déchets de produits électroniques.

Ce site sera opérationnel en 2010.

- acquisition de terrains appartenant à St Gobain à Auvélais en vue d'y créer un parc d'entreprises ayant une activité à finalité environnementale, et une unité de traitement des terres contaminées, dont l'approvisionnement sera assuré par la voie d'eau.

VOLET TOURISTIQUE

L'activité de tourisme fluvial liée aux infrastructures de plaisance à Amée et Jambes prend progressivement son essor et contribue au développement touristique et économique de Namur et de sa région.

Des synergies sont recherchées, notamment avec la Province de Namur pour accroître l'attractivité de ces sites.

Parmi les projets envisagés figure la création d'itinéraires en boucles au départ de Namur en rejoignant les canaux du Nord de la France et un retour via la Sambre, ceci grâce à un programme de coopération transfrontalière cofinancé par l'Europe dans le cadre INTERREG.

2. Missions du P.A.N.

2.1. LES MISSIONS DU PORT AUTONOME DE NAMUR

Le Port autonome de Namur est un Organisme d'Intérêt public constitué par l'association de la Région wallonne, de la Province de Namur, de la Ville de Namur, de la Ville d'Andenne, de la Commune de Floreffe, de la Société d'Aménagement et d'Equipement économique de la Région namuroise et du Bureau économique de la Province de Namur (BEP).

MISSIONS DU PORT

Les missions de l'Association consistent à gérer, aménager et équiper des zones portuaires et des zones industrielles qui lui appartiennent ou qui lui ont été confiées par les associés afin de les mettre à disposition des utilisateurs de la voie navigable ou d'autres candidats investisseurs.

Le Port autonome de Namur est habilité à accorder, dans ces zones, des concessions et des autorisations aux candidats investisseurs et aux utilisateurs de la voie d'eau.

Les zones gérées par le Port autonome de Namur se situent le long de la Meuse et de la Sambre sur le territoire de la Province de Namur. Elles s'étendent sur 139,4 hectares dont 92,87 peuvent être concédés actuellement sous forme de contrats de concession de longue durée (jusqu'à 90 ans pour des investissements très importants par rapport à la surface concédée). Ces 92,87 hectares se trouvent principalement en "zone industrielle" au plan de secteur et sont répartis en 25 zones portuaires.

Actuellement, 46,53 hectares ne peuvent être concédés :

- 28,60 ha sont réservés aux équipements collectifs tels que voiries portuaires, cabines électriques, zones boisées destinées à isoler les zones industrielles des zones d'habitat voisines, etc....
- 17,93 ha sont à aménager.

2.2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un conseil d'administration, constitué de 18 membres, gère l'Association. Deux commissaires désignés par le Gouvernement wallon sont chargés du contrôle de l'Association.

Au 31 décembre 2007, le Conseil était composé comme suit.

PRESIDENT

Monsieur B. ANSELME
Domaine du Long Sart, 18
5021 Boninne

VICES-PRESIDENTS

Monsieur M. BRUYR
Rue de Raurais, 47
5020 Suarlée

Monsieur F. VERBORG
Rue de Sclaigneaux, 660
5300 Vezin

COMMISSAIRES DESIGNES PAR LE GOUVERNEMENT WALLON

Monsieur G. DEREAU
Rue Juste Chaput, 2
5150 Floriffoux

Monsieur Etienne WILLAME
Rue du Moulin, 22
5081 St Denis Bovesse

ADMINISTRATEURS EFFECTIFS

Région wallonne

Madame Fabienne BALFROID
Rue Ferme d'en haut, 5 5170 Profondeville

Monsieur Frédéric LALOUX
Rue de Dave, 473 5100 JAMBES

Monsieur Tanguy AUSPERT
Rue Fonds des Chênes, 195 5100 Wépion

Monsieur Alain GENETTE
Rue Brosteaux, 52 5070 Sart Saint Laurent

Monsieur Jean - Pierre GILLIS
Rue Sous Stud, 25 5300 Andenne

Monsieur Gauthier le BUSSY
Rue du bois, 8a 5030 Gembloux

Madame Sylvie WODON
Avenue Vauban, 30 5000 Namur

Province de Namur

Monsieur Claude BULTOT
Rue Louis Bossus, 1 5540 HASTIERE

Monsieur André LEROY
Fonds des Chênes, 244 5100 WEPION

Monsieur Luc DELIRE
Rue du Rivage, 17 5170 RIVIERE

Bureau économique de la province de Namur

Monsieur Marc BRUYR
Rue de Raurais, 47 5020 SUARLEE

Monsieur Luc PIETTE
Rue de Maharenne, 39 5537 DENEE

Monsieur Francis VERBORG
Rue de Sclaigneaux, 660 5300 VEZIN

ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS

Région wallonne

Monsieur Bernard GARCEZ
Route de Gembloux, 13D6 5310 Eghezée

Monsieur Michel NICOLAS
Rue du Perseau, 30 5100 Wierde

Monsieur Michel COLLINGE
Rue Croix Evrard, 6 5370 Verlée

Monsieur Jacques MOISSE
Rue des Vivis, 16 5101 Erpent

Monsieur Christophe DELANGUE
Rue Pechelin, 47 5140 Tongrinne

Monsieur René ROBAYE
Rue de l'école, 159 5100 Namur

Monsieur Jean-Marc VAN ESPEN
Avenue de la Pairelle, 74 5000 Namur

Province de Namur

Monsieur Guy BODART
Rue sur l'Hesse, 16 5336 COURRIERE

Monsieur Alain ONCKELINKX
Rue du Nouveau Monde, 3 5002 SAINT SERVAIS

Madame Anne HUMBLET
Rue du Bourgmestre F. Colon, 21 5020 MALONNE

Bureau économique de la province de Namur

Monsieur Jean KUYSKENS
Bois de Nerverlée, 2 5020 TEMPLoux

Monsieur Michel LIBERT
Clos St Pierre, 21 5541 HASTIERE-par-Dela

Monsieur Roger DEWART
Rue Bocage, 9 5310 EGHEZEE

ADMINISTRATEURS EFFECTIFS

Ville de Namur

Monsieur Jacques ETIENNE
Rue Fonds des Chênes, 195 5100 WEPION

Monsieur Arnaud GAVROY (Remplace Mr A. Detry partir du 21/03/2007)
Rue des Houblonnières, 10 5000 NAMUR

Ville d' Andenne

Monsieur Vincent SAMPAOLI
Place des Tilleuls, 1 5300 ANDENNE

Commune de Floreffe

Monsieur André BODSON
Rue de Fosses, 27 5150 FLOREFFE

ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS

Ville de Namur

Monsieur Alain DETRY
Chaussée de Dinant, 149 5000 NAMUR

Madame Patricia GRANDCHAMPS (A partir du 21/03/2007)
Avenue de la Pairelle, 44 5000 NAMUR

Ville d' Andenne

Madame Chantal GEMINE
Place des Tilleuls, 1 5300 ANDENNE

Commune de Floreffe

Monsieur Albert MABILLE
Rue Gubin, 11 5150 FLORIFFOUX

2.3. LE SERVICE DE GESTION

Le Service de Gestion du Port assure l'exécution des décisions prises par le Conseil d'Administration ainsi que la gestion journalière de l'Association.

PERSONNEL DE GESTION :

Les agents du Port font partie du personnel du Service Public de Wallonie. Ils sont mis à la disposition du Port, à temps partiel, par le Gouvernement wallon.

- Directeur : Marc BAUVIN
- Affaires générales et investissements : Jean-Luc VIGREUX
- Gestion financière et relations extérieures (autres ports wallons, niveau fédéral et européen) : Claude MARTIN

- Promotion et Secrétariat du Conseil : Jean-Jacques HANSE et Katty Bourgeois
- Assistance technique : Paul DUFAYS
- Eco-conseillère : Ann-Françoise Wiame
- Assistance administrative : Jocelyne PHILIPPART
- Secrétariat : Fernande GOFFAUX et Nathalie Istace.

SIEGE DU PORT :

Les services du Port autonome de Namur sont installés place Léopold, 3 à 5000 Namur.

Téléphone: 081/24.09.50.
Téléfax: 081/24.09.55.
E mail : info@portnamur.be
Internet : <http://www.portnamur.be>

2.4. IMPLANTATION DES ZONES PORTUAIRES

Depuis la création du Port autonome de Namur en 1978, la gestion de 25 ports et zones portuaires ou industrielles ainsi que de 5 ports publics lui a été confiée. L'implantation de ces ports et zones portuaires est indiquée sur les cartes reprises aux pages à ci-après.

Les ports sont plus particulièrement réservés aux utilisateurs de la voie d'eau tandis que les zones portuaires et industrielles peuvent être concédées tant à ceux-ci qu'à des investisseurs industriels ne l'utilisant pas.

Les ports publics sont réservés exclusivement au chargement et au déchargement des bateaux. Ils ne peuvent être concédés et leur utilisation est conditionnée à l'obtention d'une autorisation à titre précaire ou d'une autorisation d'effectuer des opérations isolées comme défini au chapitre "Conditions d'installation".

Plusieurs ports et zones portuaires sont en cours de création, d'extension ou d'équipement. Ils seront à la disposition des candidats utilisateurs de la voie navigable ou des investisseurs industriels au cours des prochaines années.

Les zones portuaires gérées par le Port autonome de Namur se trouvent presque exclusivement en "zone industrielle" au plan de secteur.

Les ports situés le long de la Meuse en aval de Namur sont accessibles aux bateaux de 2.000 tonnes et aux convois poussés de 9.000 T. Ceux situés le long de la Sambre et le long de la Meuse en amont de Namur sont accessibles aux bateaux de 1.350 tonnes.

Les zones gérées par le Port autonome de Namur se situent au carrefour du réseau européen de voies navigables reliant la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. Elles bénéficient d'un accès aisé vers les grands ports européens. En outre, l'ouverture récente de la liaison Rhin-Main-Danube permet aux bateaux naviguant sur le réseau ouest européen de rejoindre aisément les pays de l'Est de l'Europe.

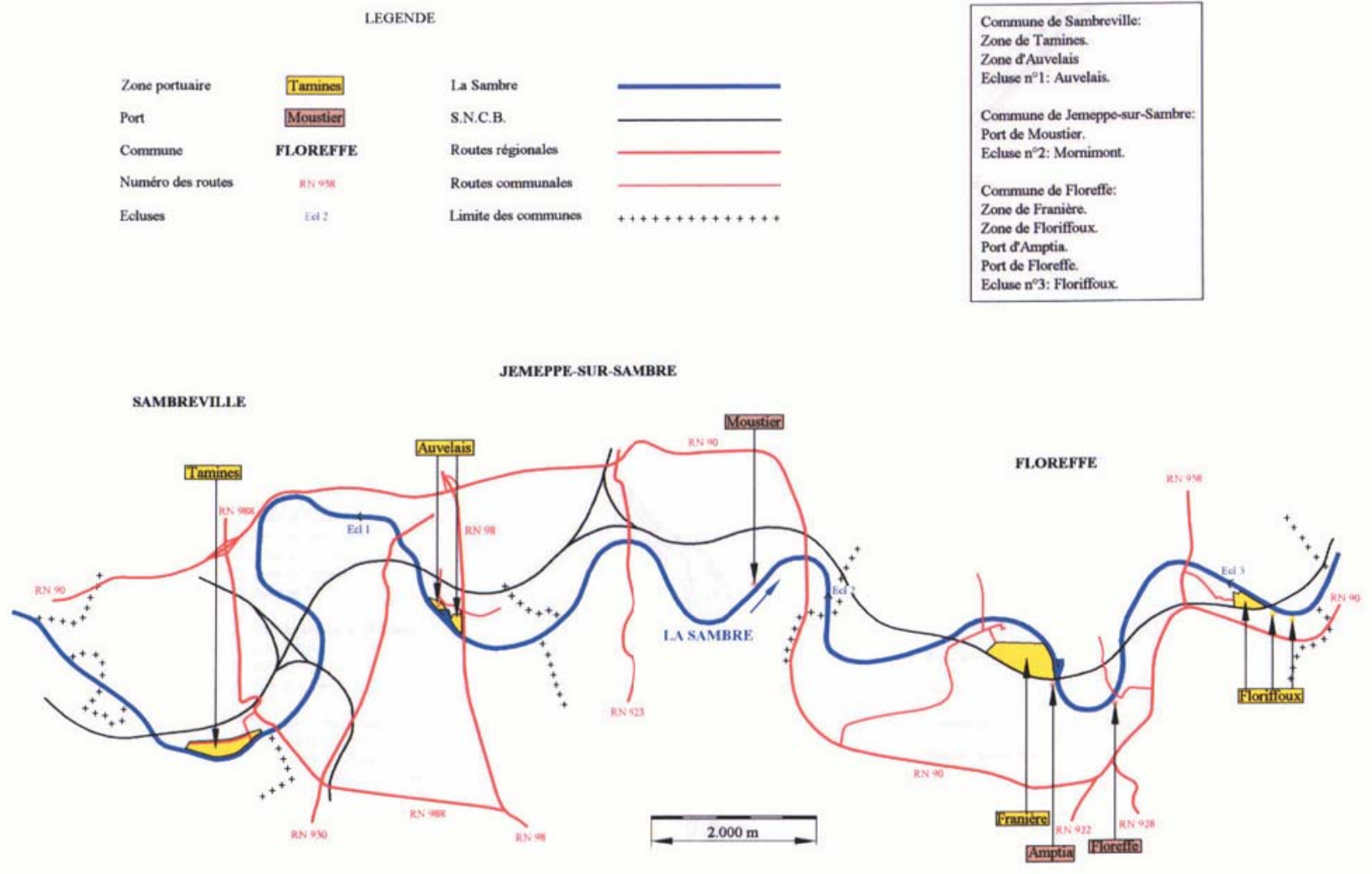
La zone portuaire de Malonne est raccordée directement au réseau S.N.C.B. par une voie de desserte aboutissant à la gare de Flawinne située sur la dorsale wallonne.

Les zones portuaires de Tamines, de Beez, de Malonne et de Seilles sont spécialement équipées en eau potable, en force motrice et en égouts. Les autres zones se trouvent le long de voiries où de tels équipements existent.

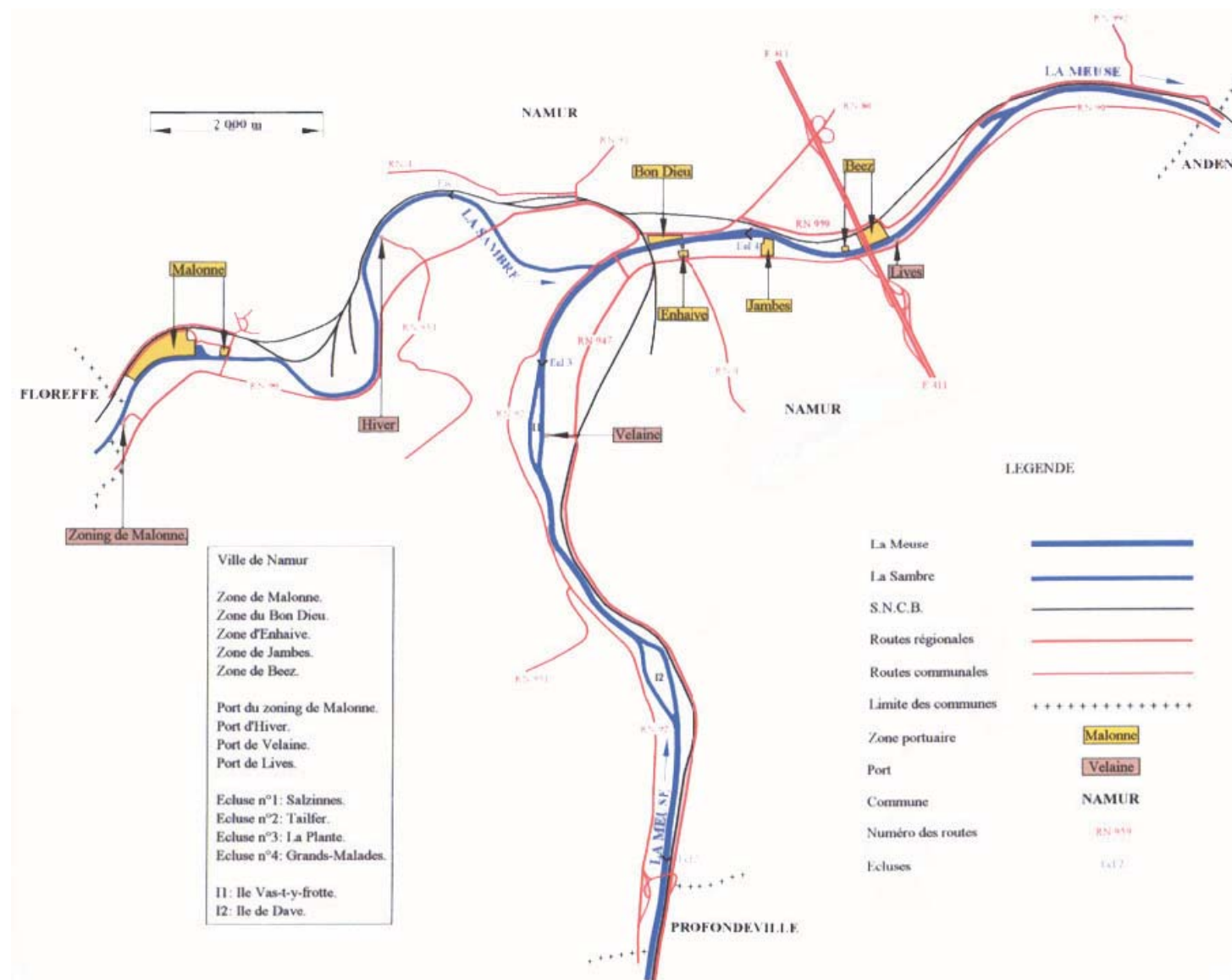
Toutes les zones se trouvent à moins de 10 kilomètres d'une autoroute. Elles sont reliées au réseau autoroutier par des routes communales et régionales.

Les croquis des zones portuaires repris à l'annexe 1.

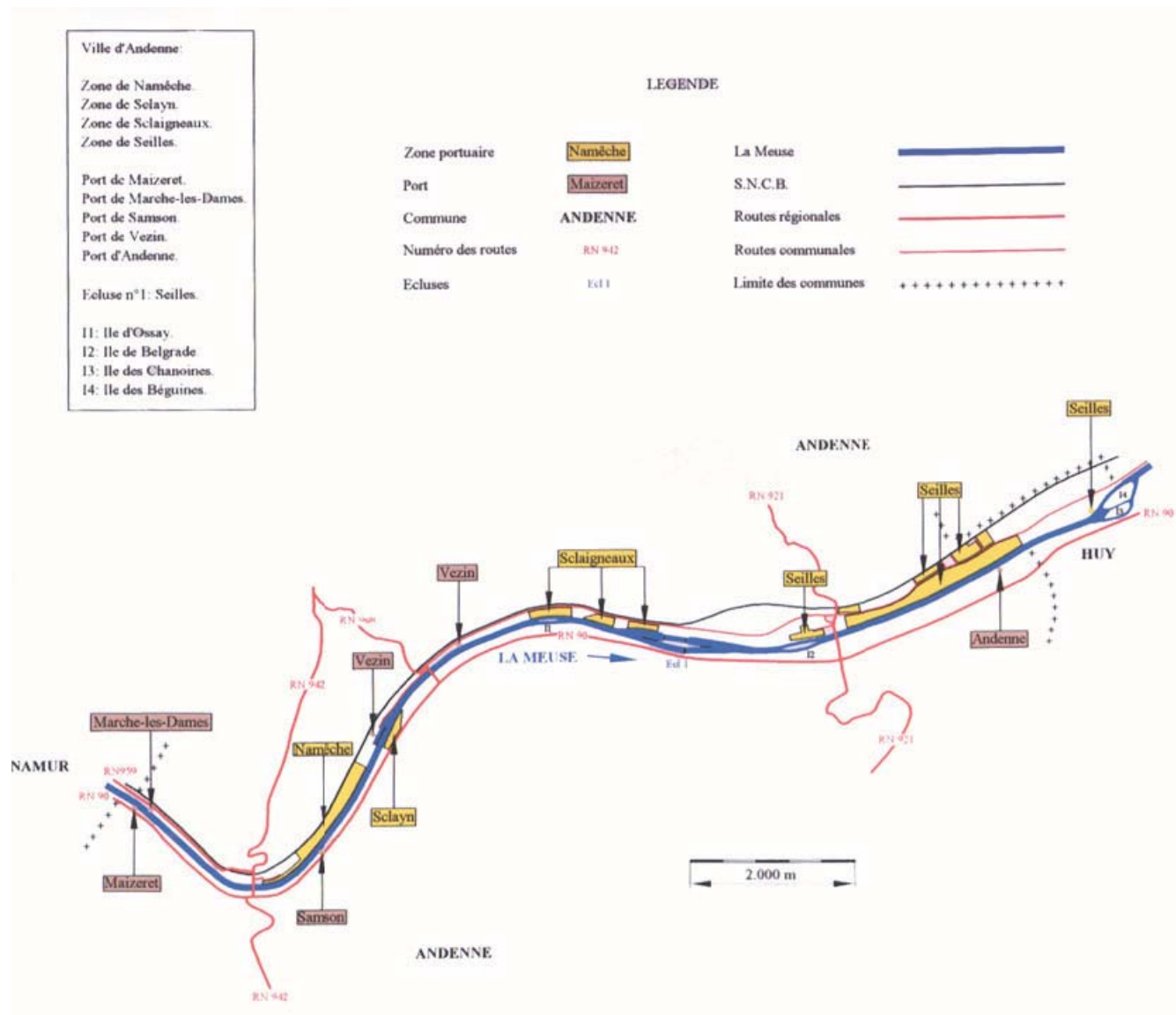
IMPLANTATION DES ZONES PORTUAIRES LE LONG DE LA SAMBRE EN AMONT DE NAMUR



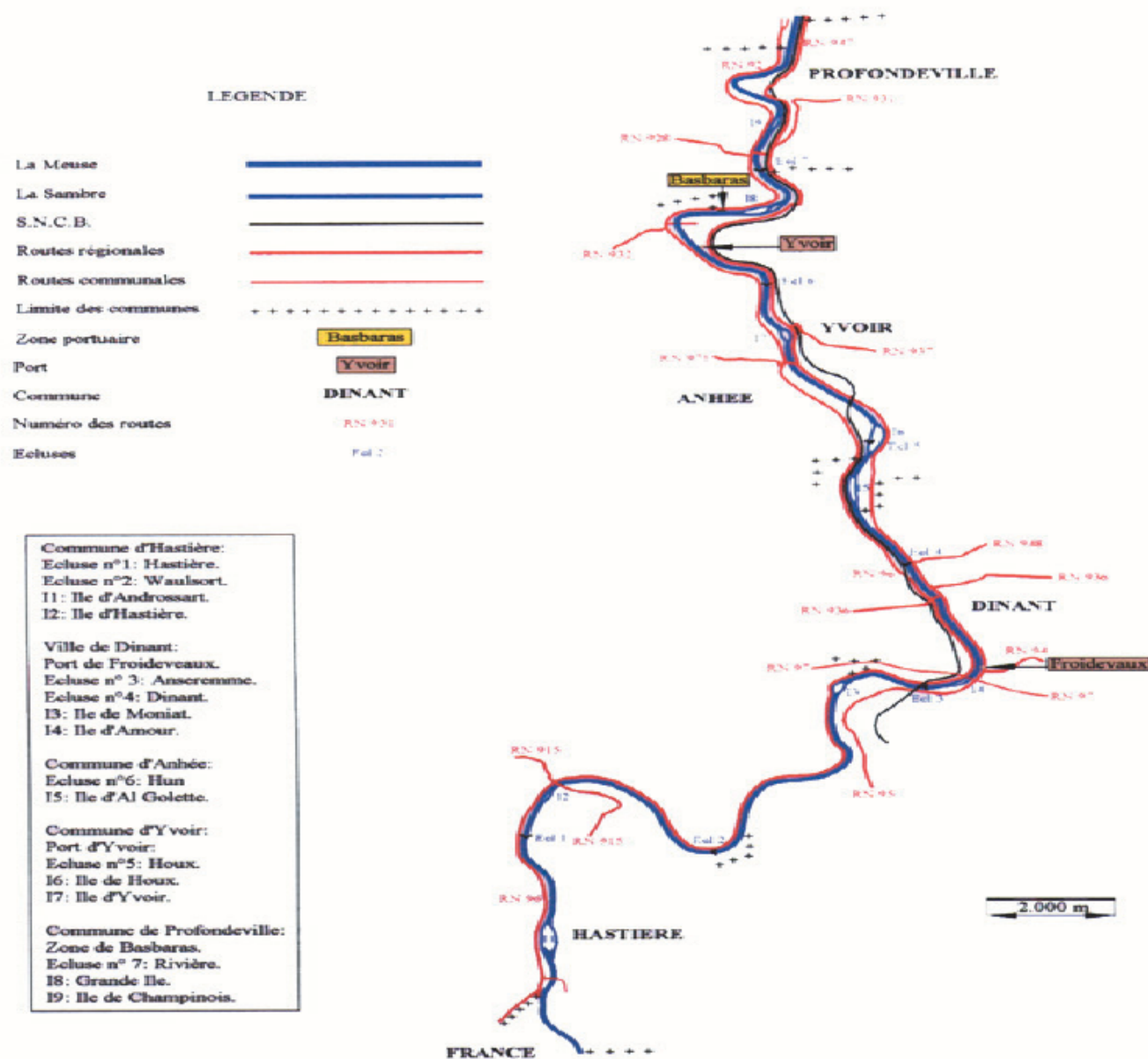
IMPLANTATION DES ZONES PORTUAIRES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE NAMUR



IMPLANTATION DES ZONES PORTUAIRES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE D' ANDENNE



IMPLANTATION DES ZONES PORTUAIRES SUR LA HAUTE MEUSE EN AMONT DE NAMUR



2.5. Conditions d'installation - tarification

Les conditions d'installation et les montants des redevances et péages sont fixés par l'Arrêté du Gouvernement wallon du 30 juillet 1992 publié au Moniteur belge du 29 septembre 1992.

Les montants des redevances et péages dont question ci-après sont liés à l'indice général des prix à la production industrielle.

Il existe trois moyens d'obtenir le droit d'occuper les terrains ou d'utiliser les murs de quai dont la gestion a été confiée au Port autonome de Namur :

- 1) Le contrat de concession.
- 2) L'autorisation à titre précaire.
- 3) L'autorisation d'effectuer des opérations isolées.

2.5.1. LE CONTRAT DE CONCESSION.

Des contrats de concession peuvent être octroyés à des utilisateurs de la voie d'eau ou à des candidats investisseurs industriels aux conditions suivantes :

Montants des redevances de concession (hors T.V.A.):

- zone de quai (située à l'arrière d'un mur de quai sur 30 m de profondeur) : 0,3966 Euros/m²/an.
- zone industrielle valorisée par la présence d'une route (située à l'arrière de la route sur 30 m de profondeur) : 0,3966 Euros/m²/an.
- zone industrielle (située à l'arrière des zones précitées) : 0,1983 Euros/m²/an.

Des suppléments aux montants de base sont prévus pour les zones situées en agglomération et pour celles spécialement équipées.

En ce qui concerne les surfaces bâties et les terrains concédés pour des implantations à caractère commercial, le Conseil d'Administration détermine le montant des redevances.

Durée des concessions :

La durée des concessions est fixée par le Conseil d'Administration en fonction des investissements que le concessionnaire compte réaliser sur la zone concédée :

	Durée de la concession.
pas d'investissement	5 ans
peu d'investissement	10 ans
investissement important	30 ans
investissement très important	3 x 30 ans

En cas d'accord des parties, les concessions sont renouvelables.

Péages sur tonnage manipulé :

Dans toute l'étendue des zones gérées par le Port autonome de Namur, chaque opération de manutention de matériaux donne lieu au paiement d'un péage par tonne manipulée.

a) Dans les zones portuaires.

L'usage d'un quai implique un trafic fluvial annuel minimum de 150 tonnes/mètre courant de quai comptabilisé à 0,0372 €/t.

Le péage pour trafic fluvial est dégressif pour le tonnage manipulé qui dépasse le minimum annuel imposé, soit :
de 151 à 300 t/mètre courant de quai : 0,0186 €/t,
au-delà de 300 t/mètre courant de quai : 0,0093 €/t.

b) Dans les zones industrielles.

Le péage pour trafic par camions ou wagons est fixé uniformément à 0,0496 €/t.

Dans tous les cas, il est imposé pour l'ensemble de la concession un péage global annuel correspondant à un trafic minimum de 1 t/m². Si le total des trafics par

rapport à la superficie de la concession n'atteint pas la valeur de 1 t/m², le déficit est compté au tarif forfaitaire de 0,0496 €/t.

2.5.2. L'AUTORISATION A TITRE PRECAIRE.

Des autorisations d'occupation à titre précaire peuvent être accordées pour des durées indéterminées mais généralement courtes. Ces autorisations sont révocables moyennant préavis de deux mois (de l'une ou l'autre des parties).

Les montants des redevances pour des autorisations à titre précaire sont fixés par le Conseil d'Administration.

Les péages sont fixés à :
0,0496 €/t pour le trafic par camions ou par wagons,
0,0372 €/t pour le trafic par voie d'eau.

2.5.3. L'AUTORISATION D'EFFECTUER DES OPERATIONS ISOLEES.

Le Conseil d'Administration peut accorder l'autorisation d'effectuer des opérations isolées de chargement et de déchargement de bateaux dans les ports publics ou dans les zones portuaires non concédées.

Pour les opérations isolées, le péage est uniformément fixé à 0,0744 € la tonne manipulée.

3. Bilans des activités 2008

Découlant des missions qui lui ont été assignées, (voir chapitre 2), le Port Autonome de Namur gère, aménage et équipe les zones portuaires situées le long de la voie d'eau pour les mettre à disposition des utilisateurs de la voie d'eau et d'autres candidats investisseurs, selon des conditions tarifaires qui sont décrites au chapitre 2.

Depuis 2003, le Port Autonome gère également 2 activités liées au tourisme fluvial, à savoir les ports de plaisance de Jambes et d'Amée et le restaurant de la plage d'Amée.

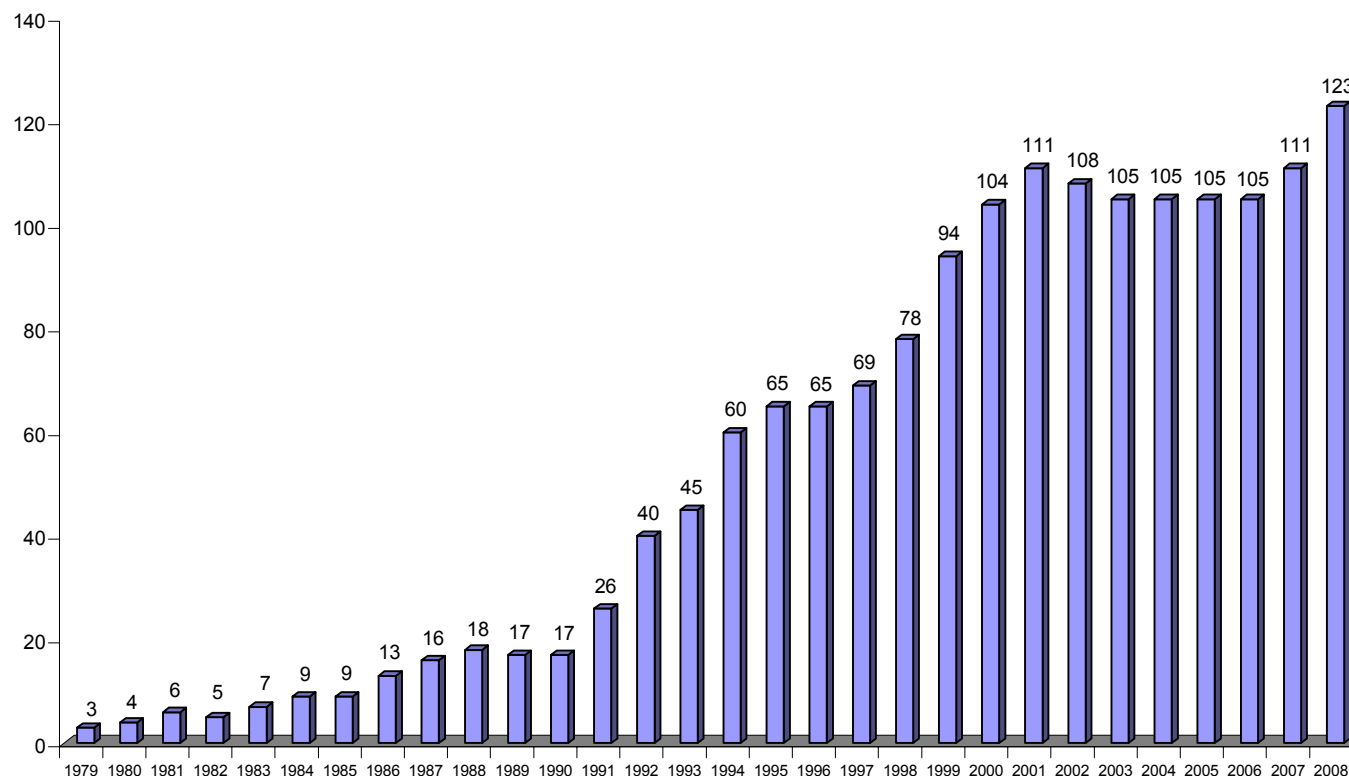
L'activité du Port Autonome comporte ainsi deux volets: l'un, industriel lié au transport de marchandises et aux activités commerciales, l'autre, touristique, lié au développement de la plaisance.

3.1. ACTIVITES INDUSTRIELLES

Ces activités se déroulent sur l'ensemble des ports et des zones portuaires situés le long de la Meuse et de la Sambre en Province de Namur. Leur implantation est décrite de manière précise au chapitre 2.

Le graphique ci-contre illustre l'évolution du nombre de concessions accordées depuis la création du Port Autonome de Namur en 1978.

Evolution du nombre des concessions accordées depuis la création du PAN



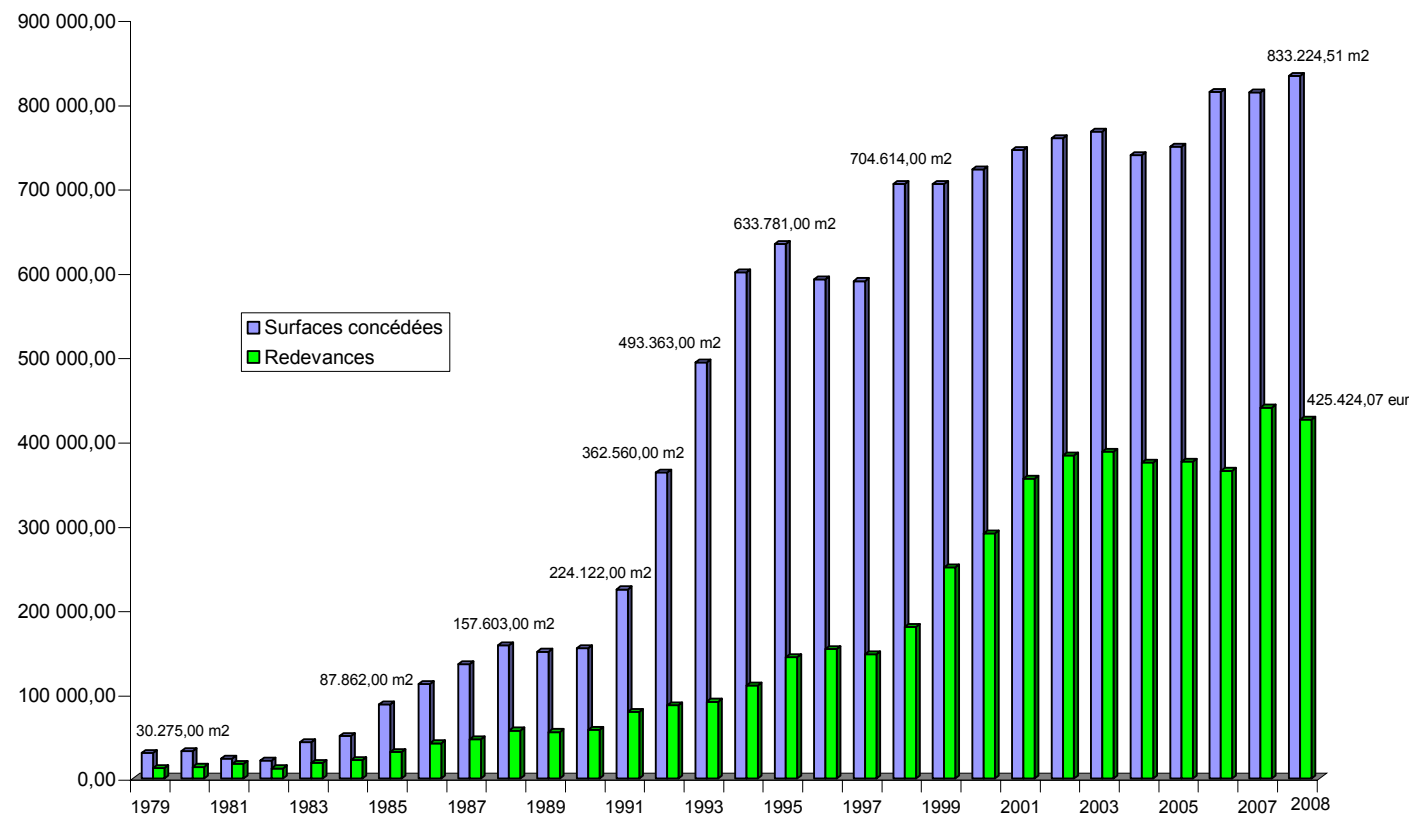
Le graphique ci-contre montre l'évolution des surfaces mises en concession (bâtonnets bleus) et des redevances de concessions (bâtonnets verts) depuis la création du Port Autonome de Namur.

Les deux graphiques montrent une tendance globale en progression régulière depuis la création du PAN en 1978.

On peut constater que, en dépit d'une augmentation des surfaces concédées en 2008 par rapport à l'année précédente, le montant des redevances d'occupation a diminué par rapport à l'année précédente (425.424 € en 2008 contre 439.650 € en 2007).

En réalité, le chiffre de 2007 incluait un montant de 25.227 € représentant des arriérés facturés à Sogemat, dans le cadre d'un litige ancien opposant la SNCB/PAN quant à la détermination des limites de leurs parcelles respectives.

Le montant des redevances de 2007 a donc été exceptionnellement majoré du fait de ces arriérés.



Evolution des surfaces concédées et des redevances depuis la création du PAN

3.1.1. Occupation des zones portuaires

Les zones portuaires et les ports, du fait de leur superficie, se prêtent à l'octroi de concession de longue durée. Elles sont presque exclusivement situées en zone industrielle au plan de secteur.

- 93,42 ha peuvent être concédés actuellement sous forme de contrats de concession de longue durée
- 4 ha sont encore à aménager ; ils concernent essentiellement la plate-forme multimodale d'Auvelais (2,45 ha) et le port d'Yvoir (1,58 ha)
- Actuellement 83,32 ha sont concédés et 10 ha sont disponibles.

Le tableau en page suivante fournit une vue d'ensemble de l'occupation des zones portuaires au 31 décembre 2008.

Occupation des zones portuaires – situation au 31 décembre 2008

Zones portuaires	Surfaces totales	Surfaces à aménager	Surfaces concédables		Surfaces concédées	Surfaces disponibles	
			Au 31/12/08	après aménagements		Au 31/12/08	après aménagements
Zone portuaire de Taminés	136 477,00	0,00	104 654,00	104 654,00	104 654,00	0,00	0,00
Zone portuaire d'Auvélais	40 495,00	24 445,00	7 704,00	32 149,00	7 704,00	0,00	24 445,00
Zone portuaire de Mornimont	21 502,00	0,00	11 115,00	11 115,00	1 025,00	10 090,00	10 090,00
Port de Moustier	8 090,00	0,00	1 598,00	1 598,00	1 598,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Floriffoux	55 296,00	0,00	45 902,00	45 902,00	45 902,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Malonne	187 450,00	0,00	141 581,00	141 581,00	141 581,00	0,00	0,00
Zoning de Malonne	2 620,00	0,00	1 820,00	1 820,00	1 820,00	0,00	0,00
Port d'Anhée	5 166,00	0,00	5 166,00	5 166,00	5 166,00	0,00	0,00
Port d'Yvoir	15 795,00	15 795,00	0,00	15 795,00	0,00	0,00	15 795,00
Zone portuaire de Basbaras	8 384,00	0,00	7 950,00	7 950,00	7 950,00	0,00	0,00
Zone portuaire d'Enhaive	10 285,00	0,00	9 016,00	9 016,00	8 016,00	1 000,00	1 000,00
Zone portuaire de Jambes	15 806,00	0,00	15 806,00	15 806,00	15 806,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Beez	58 853,40	0,00	50 359,40	50 359,40	50 359,40	0,00	0,00
Port de Lives	5 411,00	0,00	3 811,00	3 811,00	3 811,00	0,00	0,00
Port de Maizeret	4 261,00	0,00	4 246,00	4 246,00	4 246,00	0,00	0,00
Port de Marche-les-Dames	16 029,00	0,00	15 819,00	15 819,00	15 819,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Namèche	148 216,55	0,00	8 781,00	8 781,00	8 781,00	0,00	0,00
Port de Samson	10 045,00	0,00	10 045,00	10 045,00	10 045,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Sclayn	36 329,00	0,00	31 738,50	31 738,50	23 901,00	7 837,50	7 837,50
Port de Vezin	41 524,00	0,00	14 628,00	14 628,00	12 378,00	2 250,00	2 250,00
Zone portuaire de Sclaigneaux	71 484,00	0,00	61 520,00	61 520,00	55 204,00	6 316,00	6 316,00
Zone portuaire de Seilles	474 746,00	0,00	376 800,12	376 800,12	303 342,11	73 458,01	73 458,01
Port d'Andenne	20 567,00	0,00	4 116,00	4 116,00	4 116,00	0,00	0,00
Totaux :	1 394 831,95	40 240,00	934 176,02	974 416,02	833 224,51	100 951,51	141 191,51

3.1.2. Recettes de concessions

Le tableau 6 ci-dessous donne les recettes de concessions par zones portuaires et pour chaque concessionnaire.
En annexe 2, figure le tableau de tous les terrains mis en concession

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en €, HTVA)	Total des recettes (en €, HTVA)
Tamines	ACQUAZZURRA	1 024,39	0,00	138,47	1 162,86
	A.M.S. Déménagement	838,30	0,00	127,24	965,54
	Automat 2000 S.A.	353,10	0,00	44,16	397,26
	B.B.G.A	1 643,09	0,00	234,35	1 877,44
	BEP Expansion économique	3 490,48	0,00	837,70	4 328,18
	Boffe R. et Roman Jesus	1 824,52	0,00	367,84	2 192,36
	Brigode Financial SPRL	1 205,35	0,00	125,12	1 330,47
	Cemaf sprl	1 412,13	0,00	284,53	1 696,66
	Cinergec S.A.	1 137,86	0,00	196,17	1 334,03
	Commune de Sambreville	1 855,37	0,00	342,23	2 197,60
	Debilde Bricolage S.A.	309,18	0,00	38,64	347,82
	Debroux	1 809,04	0,00	350,16	2 159,20
	Electros & Cuisines DEFITEC sprl	182,58	0,00	22,84	205,42
	Hubeaux Pierre	766,25	0,00	108,05	874,30
	IDEG	4,18	0,00	1,04	5,22
	I.G.E.T.C. SPRL	2 230,84	0,00	386,57	2 617,41
	I.S. NAILS Distribution	667,75	0,00	108,15	775,90
	Mestdaggh S.A.	4 861,66	0,00	869,86	5 731,52
	MG Pose	1 927,76	0,00	314,86	2 242,62
	New Laboratoires Réunis	547,76	0,00	65,75	613,51
	Nikolic	672,20	0,00	106,32	778,52
	Pascal Cornille	663,59	0,00	107,09	770,68
	Pneus Z SPRL	1 602,58	0,00	251,68	1 854,26
	Proneservim	4 306,74	0,00	0,00	4 306,74
	Toufane	2 113,38	0,00	351,98	2 465,36
Total Tamines		37 450,08	0,00	5 780,80	43 230,88

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en €, HTVA)	Total des recettes (en €, HTVA)
Auvelais	Carmeuse	602,62	17,99	197,64	818,25
	IDEG	6,54	0,00	0,00	6,54
	Paysages et Patrimoine asbl	659,50	0,00	0,00	659,50
	Sobémo S.A.	2 391,78	2 905,30	0,00	5 297,08
Total Auvelais		3 660,44	2 923,29	197,64	6 781,37
Mornimont	Sandrée	579,14	456,25	0,00	1 035,39
Total Mornimont		579,14	456,25	0,00	1035,39
Moustier	AGC Flat Glass Europe SA	836,00	7 538,97	0,00	8 374,97
Total Moustier		836,00	7 538,97	0,00	8 374,97
Floriffoux	B.P.M.N.	627,74	436,54	0,00	1 064,28
	Hublet SPRL	10 607,22	0,00	2 651,80	13 259,02
	Les Silos de Floreffe s.c.r.l.	1 274,14	3 952,81	0,00	5 226,95
Total Floriffoux		12 509,10	4 389,35	2 651,80	19 550,25
Malonne	Ateliers Classic Boats	1 778,46	0,00	736,00	2 514,46
	BEP Environnement	1 523,42	0,00	278,84	1 802,26
	Degreef	1 045,72	0,00	172,58	1 218,30
	Denimat SPRL	2 249,56	0,00	436,84	2 686,40
	Garwig S.A.	5 474,28	0,00	1 368,56	6 842,84
	Hydrocar S.A.	0,00	0,00	0,00	0,00
	TEC.	10 762,08	0,00	2 690,52	13 452,60
	Wilmet S.A.	8 186,07	0,00	1 909,19	10 095,26
Total Malonne		31 019,59	0,00	7 592,53	38 612,12
Zoning de Malonne	Gillain	13 070,94	0,00	119,06	13 190,00
Total zoning de Malonne		13070,94	0,00	119,06	13190,00

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en €, HTVA)	Total des recettes (en €, HTVA)
Anhée	Carrières de Haut-le-Wastia	2 351,84	3 054,77	0,00	5 406,61
Total Anhée		2 351,84	3 054,77	0,00	5 406,61
Basbaras	Basbaras Distribution S.A.	4 123,80	394,20	0,00	4 518,00
Total Basbaras		4 123,80	394,20	0,00	4 518,00
Enhaive	Thomas et Piron	19 154,98	0,00	0,00	19 154,98
	Forem	25 391,50	0,00	0,00	25 391,50
	Ville de Namur	4 614,22	0,00	94,16	4 708,38
Total Enhaive		49 160,70	0,00	94,16	49 254,86
Jambes	Inducom S.A.	9 419,92	0,00	791,20	10 211,12
	Interbéton S.A.	471,00	7 522,80	0,00	7 993,80
Total Jambes		9 890,92	7 522,80	791,20	18 204,92
Beez	De Graeve S.A.	4 684,48	0,00	1 165,66	5 850,14
	Geniemat SPRL	573,12	0,00	143,28	716,40
	IDEG	201,26	0,00	50,00	251,26
	Gralex S.A.	9 375,78	12 142,52	0,00	21 518,30
	Meuse & Sambre S.A.	3 432,35	0,00	411,90	3 844,25
Total Beez		18 266,99	12 142,52	1 770,84	32 180,35
Lives	Gralex S.A.	1922,58	56,38	0,00	1 978,96
Total Lives		1 922,58	56,38	0,00	1 978,96
Maizeret	Carrières de Leffe S.A.	2 221,32	7 446,19	0,00	9 667,51
Total Maizeret		2 221,32	7 446,19	0,00	9 667,51

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en €, HTVA)	Total des recettes (en €, HTVA)
Marche-le-Dames	Dolomies de Marche-les-Dames	6 606,96	33 471,91	0,00	40 078,87
Total Marche les Dames		6 606,96	33 471,91	0,00	40 078,87
Namèche	Panistar S.A.	9 817,08	0,00	574,48	10 391,56
Total Namèche		9 817,08	0,00	574,48	10 391,56
Samson	Carmeuse S.A.	4 548,58	1 322,69	0,00	5 871,27
Total Samson		4 548,58	1 322,69	0,00	5 871,27
Sclayn	Andenne Pro services	3 977,77	0,00	693,03	4 670,80
	Dolomies de Marche-les-Dames	4 010,67	259,19	0,00	4 269,86
	Immobilière Blaton S.A.	2 115,38	0,00	713,92	2 829,30
Total Sclayn		10 103,82	259,19	1 406,95	11 769,96
Vezin	Marda SA	3599,35	0,00	0,00	3 599,35
	PH Bois	1 765,50	0,00	1 104,00	2 869,50
Total Vezin		5 364,85	0,00	1 104,00	6 468,85
Sclaigneaux	A. L. G. S.A.	98,33	0,00	12,30	110,63
	Carmeuse S.A.	4 823,50	964,61	0,00	5 788,11
	HBB	743,34	0,00	127,04	870,38
	Gerday travaux s.a.	2 441,57	0,00	610,39	3 051,96
	S.W.D.E.	343,46	0,00	85,86	429,32
	Ville d'Andenne	29 508,59	0,00	831,81	30 340,40
Total Sclaigneaux		37 958,79	964,61	1667,4	40 590,80

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en €, HTVA)	Total des recettes (en €, HTVA)
Seilles	A. L. G. S.A.	172,64	0,00	21,58	194,22
	Ancion Albert sprl	604,76	0,00	184,00	788,76
	Ateliers Robert S.A.	2 870,81	0,00	717,71	3 588,52
	Autocars Dupasquier	923,29	0,00	139,69	1 062,98
	Carma SPRL	1 213,80	0,00	224,08	1 437,88
	Cérémonie	8 553,50	0,00	0,00	8 553,50
	Chaudronneries & Tuyauteries indust	1 939,09	0,00	393,27	2 332,36
	Chéricoux S.A.	1 869,10	0,00	384,90	2 254,00
	Cuisitec	435,76	0,00	108,99	544,75
	Deltalak	495,40	0,00	123,90	619,30
	Devos	915,52	0,00	228,88	1 144,40
	D.L.M. & Partners S.A.	626,74	0,00	116,86	743,60
	DRIVIT	1 053,21	0,00	263,43	1 316,64
	First Motor sport	784,74	0,00	196,16	980,90
	Fournipac	2 458,11	0,00	368,53	2 826,64
	Interagri Dumoulin S.A.	429,00	2 148,13	0,00	2 577,13
	Louis Carrosserie	261,58	0,00	32,70	294,28
	Métal Protection	10 384,93	0,00	464,40	10 849,33
	Meuse & Sambre S.A.(1)	42 036,26	0,00	2 220,78	44 257,04
	Moniquet	1 465,74	0,00	260,96	1 726,70
	Mossoux SPRL	1 689,66	0,00	353,80	2 043,46
	Norland	24 628,02	1 552,62	0,00	26 180,64
	Père Olive	17 974,06	0,00	3 838,46	21 812,52
	Pirotte V.	136,28	0,00	34,06	170,34
	Prison d'Andenne	211,88	0,00	43,16	255,04
	S.C.A.M	857,96	2 160,02	0,00	3 017,98
	SPLETINCX Christophe	482,14	0,00	120,59	602,73
	Strasud	4 930,48	0,00	103,46	5 033,94
	T.W.T. S.A.	5 927,70	0,00	933,12	6 860,82
	Techno Métal Industrie SPRL	2 672,08	0,00	426,42	3 098,50

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en €, HTVA)	Total des recettes (en €, HTVA)
Seilles (suite)	Trana S.A.	5 548,06	0,00	1 545,59	7 093,65
	Transport Abraham	9 672,07	0,00	1 759,29	11 431,36
	Tech Sign	7 694,30	0,00	157,92	7 852,22
Total Seilles		22 914,43	0,00	3 462,80	26 377,23
Andenne	Andenne Mat				
		2 041,88	1 154,02	0,00	3 195,90
Total Andenne		2 041,88	1 154,02	0,00	3 195,90
Totaux pour l'ensemble des zones portuaires :		425 424,07	88 957,91	39 517,55	553 899,53

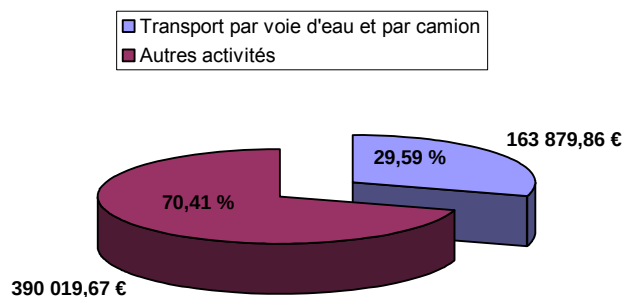
3.1.3. Ventilation des concessions par type d'activités

Le tableau ci-dessous reprend les concessionnaires qui opèrent des transbordements de marchandises par la voie d'eau ou par camions dans les zones portuaires.

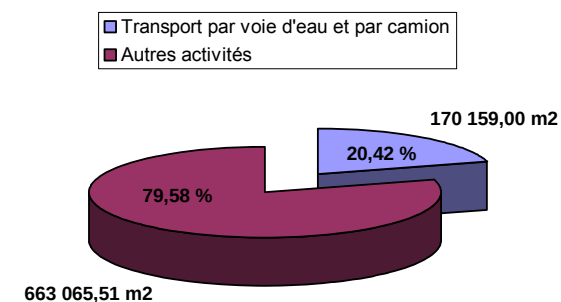
Concessionnaires	Surface des concessions (m2)	Redevance de concession (HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (HTVA)	Total des recettes (HTVA)
Dolomies de Marche-les-Dames	31 828,00	10 617,63 €	33 731,10 €	0,00 €	44 348,73 €
Gralex S.A.	25 871,00	11 298,36 €	12 198,90 €	0,00 €	23 497,26 €
Les Silos de Floreffe s.c.r.l.	4 151,00	1 274,14 €	3 952,81 €	0,00 €	5 226,95 €
Interbéton S.A.	908,00	471,00 €	7 522,80 €	0,00 €	7 993,80 €
AGC Flat Glass Europe SA	1 598,00	836,00 €	7 538,97 €	0,00 €	8 374,97 €
Carrières de Leffe S.A.	4 246,00	2 221,32 €	7 446,19 €	0,00 €	9 667,51 €
Norland	52 576,00	24 628,02 €	1 552,62 €	0,00 €	26 180,64 €
Sobémo S.A.	6 427,00	2 391,78 €	2 905,30 €	0,00 €	5 297,08 €
S.C.A.M	1 640,00	857,96 €	2 160,02 €	0,00 €	3 017,98 €
Dumoulin S.A.	820,00	429,00 €	2 148,13 €	0,00 €	2 577,13 €
Carmeuse	20 637,00	9 974,70 €	2 305,29 €	197,64 €	12 477,63 €
Basbaras Distribution S.A.	7 950,00	4 123,80 €	394,20 €	0,00 €	4 518,00 €
Carrières de Haut-le-Wastia	5 166,00	2 351,84 €	3 054,77 €	0,00 €	5 406,61 €
Sandréea	1 025,00	579,14 €	456,25 €	0,00 €	1 035,39 €
B.P.M.N.	1 200,00	627,74 €	436,54 €	0,00 €	1 064,28 €
Andenne Mat	4 116,00	2 041,88 €	1 154,02 €	0,00 €	3 195,90 €
Totaux :	170 159,00	74 724,31 €	88 957,91 €	197,64 €	163 879,86 €

Comme le montrent les graphiques ci-joints, l'activité transport représente 29,59 % en terme de recettes générées et 20,42 % des superficies de concessions accordées.

La part modeste du transport dans les concessions accordées et dans les recettes générées devrait évoluer prochainement avec les nouveaux projets en gestation (voir chapitre 1 –les défis du Port)



Recettes par type d'activités



Surfaces occupées par type d'activités

3.1.4. Statistiques de transport

Les 2 tableaux ci-contre fournissent la nature et le tonnage des marchandises transportées respectivement par bateaux et par camions, en distinguant la part des volumes chargés et déchargés dans les zones portuaires.

Le tonnage total transporté (bateaux + camions) représente **5.155.784 T**

Dont :

- exportation : **4.229.798 T**
- importation : **925.966 T**

Les exportations représentent **82 %** du total du volume transporté.

En ce qui concerne les tonnages par bateaux, les volumes manipulés dans les zones portuaires représentent :

- en exportation : 81,92 % des tonnages manipulés en Province de Namur
- en importation : 74,76 % des tonnages manipulés en Province de Namur

Nature des marchandises transportées

- **les exportations** sont constituées majoritairement de produits de carrières (95,5 %), et dans une très faible proportion, de produits agricoles (4,10 %) et de matériaux de construction (0,40 %)
- **les importations** sont constituées par ordre d'importance de sable de verrerie (39,88 %), et dans une moindre mesure de matériaux de construction (24,41 %), de produits agricoles (20,61 %), de fuel (14,88 %) et de matériaux ferreux (0,22 %)

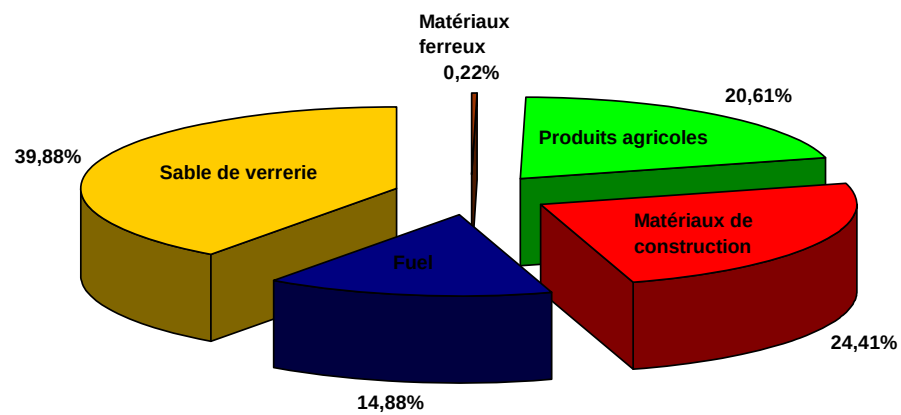
Ces données sont représentées dans les graphiques en page suivante

Tableau 1 : transport par voie d'eau

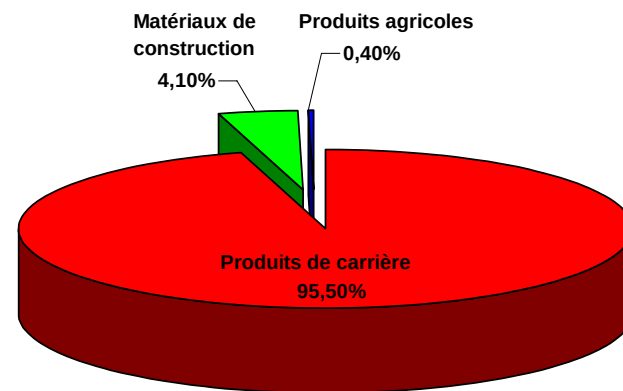
Chargeur	Marchandises	Tonnages bateaux (T)			Montants facturés
		Chargement	Déchargement	Total	
DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Produits de carrière	2 098 413,00 T	0,00 T	2 098 413,00 T	29 411,61 €
GRALEX S.A.	Produits de carrière	832 827,00 T	0,00 T	832 827,00 T	12 142,54 €
AGC Flat Glass Europe SA	Fuel	0,00 T	137 801,00 T	137 801,00 T	2 026,74 €
AGC Flat Glass Europe SA	Sable	0,00 T	369 273,00 T	369 273,00 T	5 431,16 €
AGC Flat Glass Europe SA	Dolomies	0,00 T	5 514,00 T	5 514,00 T	81,10 €
CARRIERES DE LEFFE S.A.	Produits de carrière	448 224,57 T	0,00 T	448 224,57 T	6 974,07 €
GRALEX S.A.	Produits de carrière	211 292,00 T	0,00 T	211 292,00 T	2 659,56 €
CARRIERES DE HAUT-LE-WASTIA S.A.	Produits de carrière	168 028,00 T	0,00 T	168 028,00 T	3 054,77 €
DOLOMIES de Merlemont	Produits de carrière	138 549,00 T	0,00 T	138 549,00 T	1 716,30 €
DUMOULIN S.A	Produits agricoles	20 954,00 T	94 164,00 T	115 118,00 T	2 148,13 €
LES SILOS DE FLOREFFE s.c.r.l.	Produits agricoles	114 474,00 T	0,00 T	114 474,00 T	2 287,42 €
S.C.A.M. S.C.	Produits agricoles	38 168,00 T	46 721,00 T	84 889,00 T	2 160,02 €
CARMEUSE S.A.	Produits de carrière	103 629,00 T	0,00 T	103 629,00 T	4 071,82 €
INTERBETON S.A.	Matériaux de construction	0,00 T	41 908,68 T	41 908,68 T	1 289,86 €
GRALEX S.A.	Produits de carrière	38 488,00 T	0,00 T	38 488,00 T	472,12 €
ANDENNE-MAT	Matériaux de construction	15 951,00 T	7 016,00 T	22 967,00 T	1 016,09 €
SANDREA sprl	Matériaux de construction	800,00 T	9 298,60 T	10 098,60 T	495,50 €
B.P.M.N.	Matériaux de construction	0,00 T	8 897,00 T	8 897,00 T	436,54 €
NORLAND S.A.	Tourbe	0,00 T	3 055,00 T	3 055,00 T	149,90 €
SOBEMO S.A.	Matériaux de construction	0,00 T	2 465,00 T	2 465,00 T	122,56 €
		4 229 797,57 T	726 113,28 T	4 955 910,85 T	78 147,80 €

Tableau 2 : transport par camion

Chargeur	Marchandises	Tonnages camions (T)			Montants facturés
		Chargement	Déchargement	Total	
INTERBETON S.A.	Sable	0 T	100 091,00 T	100 091,00 T	6 232,94 €
SOBEMO S.A.	Sable	0 T	41 731,00 T	41 731,00 T	2 598,72 €
LES SILOS DE FLOREFFE s.c.r.l.	Produits agricoles	0 T	25 456,00 T	25 456,00 T	1 665,39 €
NORLAND S.A.	Tourbe, engrais	0 T	21 441,00 T	21 441,00 T	1 402,72 €
BASBARAS DISTRIBUTION S.A.	Matériaux de construction	0 T	6 330,00 T	6 330,00 T	394,20 €
ANDENNE-MAT	Matériaux de construction	0 T	2 811,00 T	2 811,00 T	137,93 €
WILMET S.A.	Matériaux ferreux	0 T	2 013,00 T	2 013,00 T	98,77 €
		0 T	199 873,00 T	199 873,00 T	12 530,67 €



Ventilation des marchandises déchargées



Ventilation des marchandises chargées

3.1.5. Evolution du tonnage manipulé par la voie d'eau

Après une période de croissance soutenue entre 1991 et 2000, résultant des investissements réalisés par le PAN et également de la libéralisation du trafic fluvial en 2000 (suppression du tour de rôle), le trafic a connu une stabilisation en 2002 et 2003.

En 2004, le trafic a augmenté de 207.701t, soit une progression de 6 % par rapport à 2003. Après un léger tassement en 2005, résultant principalement d'une baisse de tonnage de la firme Carmeuse (-192.778 t par rapport à 2004), et, dans une moindre mesure, de la cessation des activités de Collot et Big Mat suite aux expropriations sur le site du port du Bon Dieu à Jambes, une nouvelle progression de 508.775 T, a été enregistrée en 2006 soit une croissance de 14,14 %.

L'année 2007 a connu une nouvelle de croissance de 362.427 T, soit une progression de 8,82 %. Cette augmentation est essentiellement due aux produits de carrière.

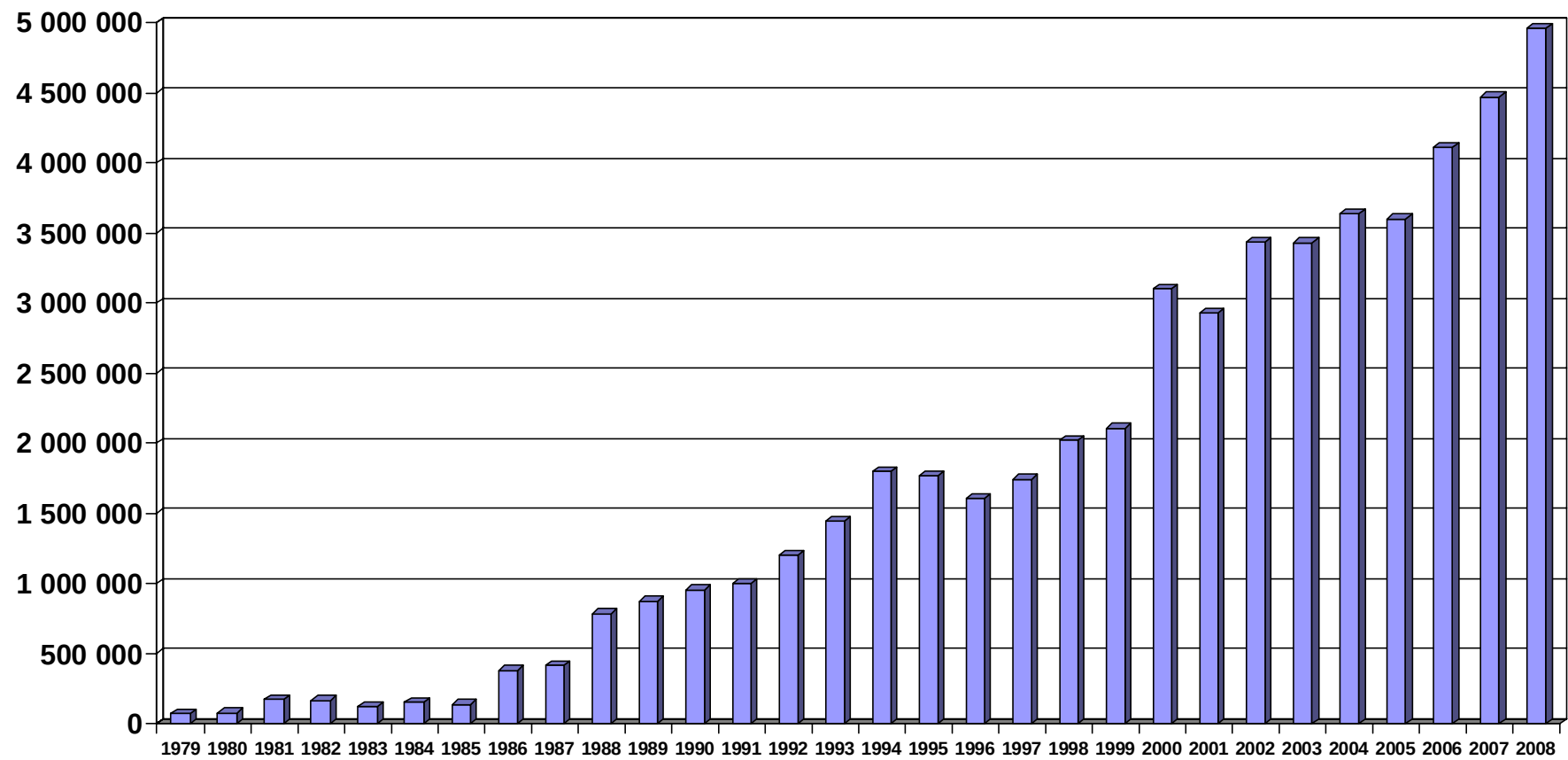
L'année 2008 a connu de nouveau une progression de 475.350 T soit 10,63 %.

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des tonnages manipulés par la voie d'eau au cours des 5 dernières années.

Concessionnaires	2004	2005	2006	2007	2008	Différence 2008 / 2007
Dolomies de Marche-les-Dames	1 453 566 T	1 546 957 T	1 858 216 T	1 921 872 T	2 098 413 T	176 541
Gralex	802 800 T	796 956 T	935 160 T	1 064 651 T	1 082 607 T	17 956
Glaverbel	457 473 T	437 123 T	514 459 T	521 532 T	512 588 T	-8 944
Carmeuse	291 929 T	99 151 T	40 282 T	87 763 T	103 629 T	15 866
Carrières de Leffe	335 690 T	346 095 T	466 769 T	497 145 T	448 225 T	-48 920
Les Silos de Floreffe	94 112 T	121 088 T	107 923 T	121 991 T	114 474 T	-7 517
Degraeve	31 437 T	0 T	0 T	0 T	0 T	0
S.C.A.M.	26 329 T	136 940 T	74 496 T	76 384 T	84 889 T	8 505
Interagri	69 956 T	70 679 T	73 425 T	90 725 T	115 118 T	24 393
Interbéton	19 237 T	27 073 T	25 866 T	30 154 T	41 908 T	11 754
Dolomies de Merlemont	0 T	0 T	0 T	37 126 T	138 549 T	101 423
Collot	16 039 T	0 T	0 T	0 T	0 T	0
Andenne Mat	10 491 T	9 857 T	11 439 T	14 133 T	22 967 T	8 834
Sandrée	0 T	0 T	0 T	0 T	10 099 T	
Chantiers Houillers de la Meuse	8 617 T	3 380 T	0 T	0 T	0 T	0
Gerday	4 440 T	0 T	0 T	0 T	0 T	0
Basbaras	1 440 T	3 961 T	0 T	0 T	0 T	0
Norland	0 T	0 T	0 T	0 T	3 055 T	3 055
BPMN	0 T	0 T	0 T	0 T	8 897 T	8 897
Carrière de Haut le Wastia	2 226 T	0 T	0 T	0 T	168 028 T	168 028
Sobemo	12 507 T	0 T	0 T	6 986 T	2 465 T	-4 521
Totaux :	3 638 289 T	3 599 260 T	4 108 035 T	4 470 462 T	4 955 910 T	475 350

Cette croissance est d'autant plus remarquable que les statistiques fluviales en Région wallonne n'accusent qu'une progression de 2,9 % par rapport à l'année 2007.

Le graphique ci-dessous donne l'évolution du tonnage manipulé par bateaux depuis la création du Port Autonome de Namur



3.1.6. Emplois générés par l'activité portuaire

Le PAN a réalisé une enquête auprès de ses concessionnaires afin d'évaluer le poids socio-économique des activités portuaires.

Les données collectées permettent d'obtenir une première approche des emplois directs générés par l'activité dans les différentes zones portuaires.

Le tableau synthétique ci-contre fournit les données par zones portuaires. Les données complètes par concessionnaires sont fournies en annexe 2. Ces données sont toutefois incomplètes à ce stade et vont être complétées prochainement.

L'examen des chiffres fait apparaître 2 zones portuaires prédominantes : Taminés : 333 emplois, et Seilles : 272 emplois. Il s'agit pour l'essentiel des emplois dans des entreprises de type PME.

Les activités de transbordement génèrent quant à elles peu d'emplois.

Par contre, les futures implantations, telles que le centre de déchets à Floriffoux sont de nature à générer davantage d'emplois résultant des activités connexes au transbordement à la voie d'eau.

Zones portuaires	Emplois directs
------------------	-----------------

Zone portuaire de Taminés	333
Zone portuaire d'Auvérais	7
Zone portuaire de Mornimont	1
Port de Moustier	1
Zone portuaire de Floriffoux	22
Zone portuaire de Malonne	33
Zoning de Malonne	1
Port d'Anhé	1
Zone portuaire de Basbaras	1
Zone portuaire d'Enhaive	6
Zone portuaire de Jambes	30
Zone portuaire de Beez	13
Port de Lives	0
Port de Maizeret	0
Port de Marche-les-Dames	0
Zone portuaire de Namèche	22
Port de Samson	0
Zone portuaire de Sclayn	42
Port de Vezin	0
Zone portuaire de Sclaigneaux	30
Zone portuaire de Seilles	272
Port d'Andenne	3
Total :	818

3.1.7. Les ports publics

Les ports publics sont ceux qui ne se prêtent pas à l'octroi de concession de longue durée ou qui ne sont pas situés en zone industrielle au plan de secteur. Ils sont réservés au chargement ponctuel de produits destinés à être transportés par la voie d'eau.

Au 31 décembre 2007, les ports publics suivant ont été confiés à la gestion du Port Autonome de Namur.

Port d'Amptia.

Localisation : Commune de Floreffe, rive droite de la Sambre.

Accès : par voirie communale à partie de la N90
Superficie : 9.000 m². - Longueur de quai : 100 m.



Port de Floreffe.

Localisation : Commune de Floreffe, rive droite de la Sambre.

Accès : par voirie communale à partie de la N90
Superficie : 1.275 m². - Longueur de quai : 100 m.



Port d'Hiver.

Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Sambre.

Accès : par voirie communale à partie de la N90
Superficie : 1.440 m². - Longueur de quai : 100 m.

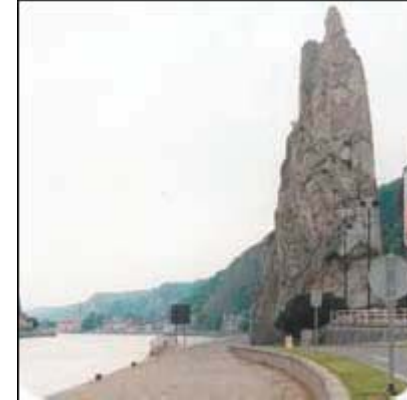


Port de Froideveaux.

Localisation : Ville de Dinant, rive droite de la Meuse.

Accès : Situé le long de la R.N. 95.

Superficie : 700 m². - Longueur de quai : 70 m.



Port de Jambes (Velaine).

Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse.

Accès : Par voirie communale à partir de la R.N. 947.

Superficie : 1.204 m². - Longueur de quai : 100 m.



3.2. Tourisme fluvial

Au cours de l'année 2008, le PAN a poursuivi la gestion de l'activité tourisme fluvial, laquelle comporte 2 volets : les ports de plaisance, et le restaurant de la plage d'Amée.

3.2.1. Ports de plaisance

Cette activité initiée en 2003 acquiert à présent son rythme de croisière. Depuis 2006, la gestion des ports de plaisance de Jambes et d'Amée est confiée à Mr Delaby selon les modalités suivantes :

- le gestionnaire assume les frais de gestion (coût du personnel de gestion et du personnel, entretien ordinaire des infrastructures, entretien ordinaire des infrastructures, assurances couvrant sa responsabilité, frais du personnel saisonnier, frais de bureau...) et encaisse les recettes (taxes d'accostage, vente de carburant, vente de boissons, valorisation de services offerts aux plaisanciers)
- Au terme de cette période, le contrat peut être renouvelé pour un terme de 5 ans prenant cours au 1er mars 2009 et se terminant au 31 octobre 2013.
- A l'expiration de ce terme, la convention peut être renouvelée pour un nouveau terme de 5 ans prenant cours au 1er mars 2014 et se terminant au 31 octobre 2018.
- A chacune des échéances (31 octobre 2008, 31 octobre 2013, et 31 octobre 2018), la convention de concession de service est résiliable de plein droit et sans mise en demeure du concessionnaire.
- Pour la première période (2006 – 2008), le montant de 89.250 € alloué à Mr Delaby est fixe. Pour les deux autres périodes d'une durée de 5 ans , soit (2009 -2013) et (2014 – 2018), il sera procédé à l'évaluation des recettes et dépenses à mi-parcours, respectivement fin 2011 et fin 2016, afin d'adapter (en plus ou en moins) le montant de la redevance annuelle pour le restant de la période restant à couvrir.

La mission confiée à Mr Delaby consiste principalement à accueillir les plaisanciers et à percevoir les taxes dues pour l'accostage des bateaux, à assurer la promotion et l'animation du port de plaisance suivant un programme agréé par le Port Autonome.

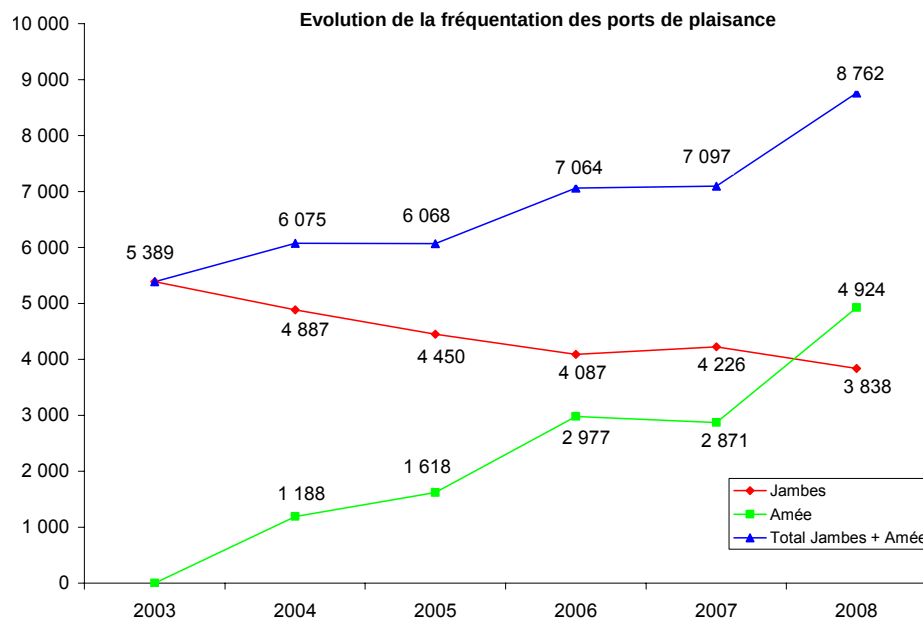
Point de vue touristique

On peut constater une augmentation globale de la fréquentation des plaisanciers au cours de la période 2006 – 2008, passant de 7.064 à 8.762 nuitées. Cette augmentation est due essentiellement au développement de l'activité au port d'Amée, la fréquentation au port de Jambes restant relativement stable, voire en diminution.

Les facteurs expliquant la progression du port d'Amée sont :

- l'attrait du port pour les bateaux utilisant la piste de vitesse de Wépion ;
- l'aménagement de pontons en vue de l'accostage de grands bateaux (16 à 28 m) ;
- la présence de résidents sur le site permettant un accueil plus personnalisé ;
- le placement de portiques d'accès aux pontons conférant un sentiment de sécurité et

favorisant les stationnements de longue durée de grands bateaux.



Parmi les services proposés

- vente de boissons à l'intérieur et sur la terrasse de la capitainerie flottante à Jambes ;
- équipement d'une buanderie avec lave-linge et sèche-linge
- vente de carburant aux plaisanciers ;
- location de barques à moteur destinées aux promeneurs, aux familles, et aux pêcheurs ;
- location de « catamosan »

Les animations :

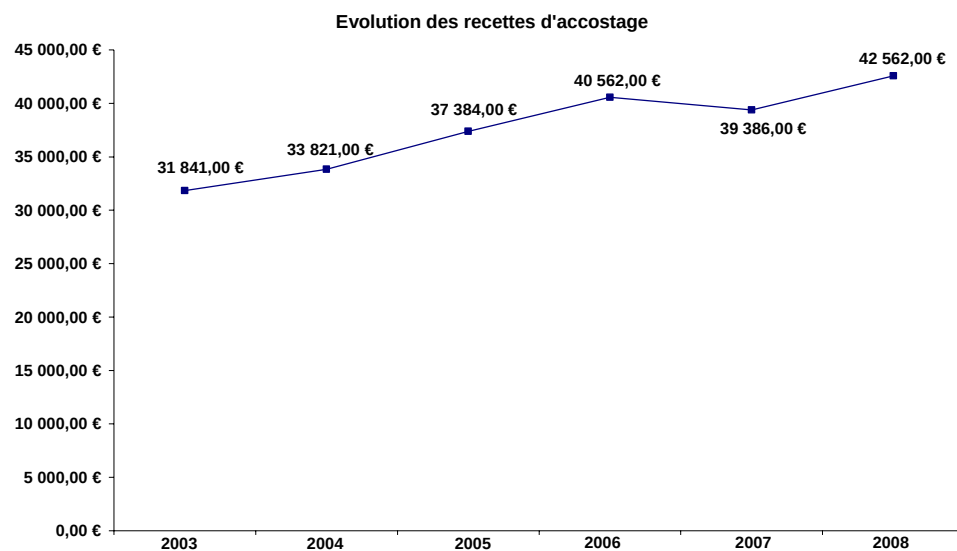
Ces animations ont consisté principalement dans l'organisation de soirées culturelles : « les jeudis de la capitainerie » : concerts, expositions à thème.

Diverses émissions radio et TV ont eu pour cadre les ports de plaisance de Jambes et d'Amée : Vivacité, Bel RTL, Télétourisme.

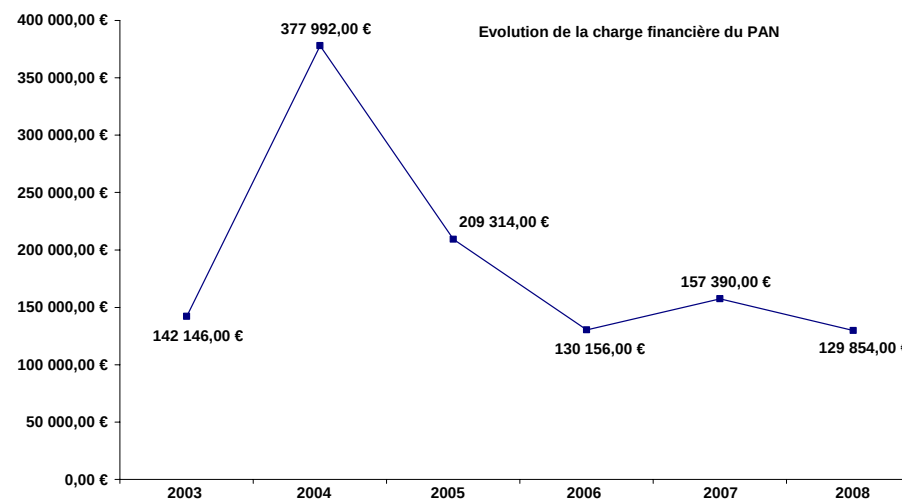
Point de vue financier

Recettes

Les recettes sont en augmentation : 42.562 € en 2008 contre 39.386 € en 2007. La baisse des recettes au Port de plaisance de Jambes est plus que compensée par l'augmentation au port d'Amée.



Le diagramme ci-dessous montre l'évolution de la charge financière pour le PAN. On peut constater que cette charge financière tend à se stabiliser depuis 2006 à une valeur de 130.000 €/an



Dépenses

Les dépenses à charge du PAN pour la saison 2008 s'élèvent à 129.854,51 € (TVAC), ventilées comme suit :

Contrat de service	105 260,27 €
Assurance incendie	-1 007,19 €
Maintenance des équipements	3 007,62 €
Déplacements des pontons	12 280,30 €
Redevances domaniales	10 313,51 €
Total :	129 854,51 €

3.2.2. Restaurant de la plage d'Amée

La société « Un Point c'est tout » a poursuivi en 2008 la gestion du restaurant de la plage d'Amée à la satisfaction du PAN.

À la fin de l'année 2007, la société « Un Point c'est tout » a proposé au PAN de réaliser à sa charge un investissement en vue d'aménager en sous-sol un nouvel espace pour offrir une restauration à prix démocratique. L'investissement est évalué à 300.000 €.

De plus le restaurateur doit réaliser une modernisation du mobilier et des équipements de cuisine afin de les mettre en conformité avec les normes les plus récentes en matière d'hygiène. Le coût de ces travaux est évalué à 200.000 €, également à charge de « Un Point c'est Tout »

Pour réaliser ces investissements, le restaurateur doit contracter un emprunt d'une durée de 15 ans, pour lequel la banque demande, à titre de garantie, que l'échéance de la convention de services pour l'exploitation du restaurant soit au moins égale à celle de l'emprunt. « Un Point c'est tout » sollicite donc la prolongation de la durée de sa convention de service.

Le PAN après négociation avec le restaurateur, a soumis le 19 décembre 2007 à l'accord du Conseil d'Administration du PAN un projet d'avenant prévoyant :

- une prolongation du délai de la concession de service, conditionné à la réalisation effective des investissements
- une adaptation à la hausse de la redevance fixe mensuelle, pour tenir compte des surfaces supplémentaires mises à disposition du restaurant
- une augmentation de la redevance variable liée au chiffre d'affaire.

Toutefois, ultérieurement, l'examen technique du projet d'extension en sous-sol a conduit à le remanier du fait du caractère inondable du site.

Ceci nécessite de réaliser l'extension au même niveau que celui du restaurant, soit un surcoût estimé à 200.000 €. De ce fait le contenu du projet d'avenant a dû être revu.

Par ailleurs, en raison de l'évolution de la situation économique et de la crise financière, la société « Un Point c'est tout » a décidé de postposer cet investissement.

Bilan financier

En 2008, le PAN a enregistré des recettes de 35.440,64 € et des dépenses de 8.406,17 €, dont la ventilation est donnée dans les tableaux ci-après.

Recettes

Loyer appartement	7 986,00 €
Redevances fixes	20 638,32 €
Redevances variables	6 816,32 €
Total :	35 440,64 €

Dépenses

Entretien bâtiment	4 931,96 €
Assurance incendie	3 474,21 €
Total :	8 406,77 €

3.3. Les questions environnementales

Les questions environnementales prennent une part croissante dans les activités gérées par le PAN.

- la réhabilitation de sites d'activités économiques désaffectés, pose fréquemment le problème de traitement des sols contaminés par les activités qui s'y déroulaient antérieurement (présence de métaux lourds, contamination du sol et des eaux souterraines,...) ;
- Les activités sur les zones portuaires peuvent, selon les cas, être source de nuisances pour les populations riveraines, telles que le bruit des poids lourds, les poussières, les rejets de polluants ... ;
- L'intégration paysagère des zones portuaires, notamment des quais de chargement dans des sites protégés (vallée de la Haute Meuse);
- L'entretien et la maintenance de terrains par la gestion des déchets illicites clandestins ;
- Les rejets de polluants dans l'atmosphère et dans l'eau liés aux activités qui se déroulent sur les aires gérées par le PAN ;
- La nécessité de maîtriser les consommations énergétiques des bâtiments.

Tant les nouveaux projets (plates-formes multimodales, implantation de nouvelles activités) que la gestion courante des terrains et l'entretien des bâtiments nécessitent la prise en compte des préoccupations énoncées ci-dessus.

Ces raisons justifient la prolongation du contrat de Madame Ann-Françoise Wiame, éco-conseillère pour assister le PAN dans ce domaine.

Ainsi, les missions suivantes ont été menées au cours de l'année 2008 :

- o Intégration paysagère et plantation du site d'Anhée en collaboration avec le Contrat de Rivière Haute-Meuse et la commune d'Anhée.
- o Opération Rivières Propres en collaboration avec le Contrat de Rivière Haute-Meuse et dans le cadre de la semaine du Commerce Equitable. Sensibilisation des écoliers participants et des riverains.
- o Etude paysagère et conseils à la plantation aux entreprises concessionnaires du PAN.
- o Suivi du projet de réhabilitation d'une maison éclusière, témoignage de la Sambre.
- o Sensibilisation d'écoliers dans le cadre d'une plantation au port de plaisance Henri Hallet
- o Réflexion et création de plan d'aménagement de zone SAED en vue d'intégration générale des entreprises.
- o Suivi des dossiers SAED avec la SPAQuE.
- o Perfectionnement du projet de signalétique de la zone de Seilles à Andenne en collaboration avec le BEP.
- o Repérage et entretien de terrains et sites du PAN. Tant au niveau de la végétation qu'au niveau des dépôts de déchets et des incivilités.

- o Communication : réflexion sur un cadeau d'entreprise intégrant la dimension développement durable et réalisation du projet.
- o Communication : rédaction d'articles concernant l'environnement au PAN.

4. Bilan financier

Le bilan financier est reflété par les tableaux repris à l'annexe 3

4.1. Compte de résultat

Parmi les postes principaux, il convient d'épingler :

4.1.1. Les produits d'exploitation : 600.557,04 €

Ce poste se décompose en :

4.1.1.1. Chiffre d'affaires : 598.763,77 €

	Au 31 / 12 / 2008	Au 31 / 12 / 2007	Différence
Redevances de concessions	425 424,07 €	439 650,66 €	-14 226,59 €
Redevances sur tonnages	88 957,91 €	88 305,42 €	652,49 €
Redevances sur tonnages manquants	40 709,59 €	52 660,50 €	-11 950,91 €
Redevances pour autorisations précaires et locatives	19 684,52 €	32 506,13 €	-12 821,61 €
Intérêts de retard clients	1 774,68 €	21 566,11 €	-19 791,43 €
Récupération de frais exposés pour tiers	-1 155,06 €	1 375,93 €	-2 530,99 €
Redevances sur activité du restaurant plage d'Amée	22 689,76 €	22 391,00 €	298,76 €
Redevance pour location d'emplacements des ports de plaisance	678,30 €	0,00 €	678,30 €
Total :	598 763,77 €	658 455,75 €	-59 691,98 €

La lecture de ce tableau fait apparaître une diminution du chiffre d'affaires : -59.691,98 € par rapport à l'année 2007. Cette diminution est due principalement à :

- La diminution des redevances de concessions (-14.226,59 €)
- La diminution de tonnages manquants (-11.950,91 €)
- La diminution des intérêts de retard (-19.791,43 €)
- La diminution des récupération de frais exposés pour tiers (-2.530,99 €)

Il convient toutefois de noter les éléments suivants :

- la facturation en décembre 2007 d'un montant de **50.423,26 €** d'arriérés avait été facturé à la société SOGEMAT (Port du Bon Dieu) dans le cadre d'un litige ancien opposant la SNCB/PAN quant à la détermination des limites de leurs parcelles respectives. Ces arriérés portent sur la période 1994 – 2005 et se décomposent en :
 - redevances d'occupation : 25.224,21 €
 - redevances pour tonnages manquants : 6.942,18 €
 - Intérêts de retard : 18.256,87 €

Ces montants induisent une augmentation exceptionnelle du chiffre d'affaires de l'année 2007, qui, sans ces arriérés, aurait été de **608.032,49 €** au lieu de **658.455,75€**. La diminution de chiffre d'affaire par rapport à 2007 serait donc **-9.268,72 €**

- En dépit de l'augmentation des tonnages manipulés par la voie d'eau (+475.350 T par rapport à 2007) les redevances sur tonnages ont peu progressé en 2008 car dans le même temps les tonnages par camions ont diminué de 333.492 T en 2007 à 199.873 T en 2008. Or les tonnages camions sont facturés à un taux de 0,0496 €/T alors que les tonnages bateaux le sont à 0,0372 €/T. De plus les tarifs des tonnages bateaux sont dégressifs au fur et à mesure que le tonnage augmente.

4.1.1.2. Autres produits d'exploitation

	Au 31 / 12 / 2008	Au 31 / 12 / 2007	Différence
Indemnités d'assurances reçues	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Récupération de frais	383,25 €	3 054,01 €	-2 670,76 €
Pénalités obtenues	0,00 €	8 726,14 €	-8 726,14 €
Indemnités judiciaires obtenues	1 410,02 €	3 991,10 €	-2 581,08 €
Total :	1 793,27 €	15 771,25 €	-13 977,98 €

Le poste récupération de frais consiste en :

- remboursement par les concessionnaires des frais d'enregistrements de leur contrat ;
- remboursement par Mr Delaby de facture d'eau relative aux ports de plaisance, lesquelles ont été préalablement payées par le PAN.

Le poste d'indemnités judiciaires concerne la récupération de créances dans le cadre de faillite d'anciens concessionnaires, ainsi que des frais de réparation aux installations du PAN suite à un accident d'un tiers.

4.1.2. Le coût des produits d'exploitation : 814.988,44 €

1. Approvisionnements et fournitures

	Au 31 / 12 / 2008	Au 31 / 12 / 2007	Différence
Fournitures de bureau	2 852,48 €	1 553,53 €	1 298,95 €
Fournitures diverses	253,67 €	227,97 €	25,70 €
Frais exposés pour tiers à récupérer	2 408,66 €	1 180,28 €	1 228,38 €
Gaz, électricité	5 531,31 €	6 964,89 €	-1 433,58 €
Eau	1 610,98 €	1 546,65 €	64,33 €
Chauffage	0,00 €	850,00 €	-850,00 €
Total :	12 657,10	12 323,32 €	333,78 €

2. Services et biens divers

	Au 31 / 12 / 2008	Au 31 / 12 / 2007	Différence
Gestion des ports de plaisance	118.060,25 €	148.413,27 €	-30.353,02 €
Rémunération administrateurs et commissaires	50.299,86 €	56.337,18 €	-6.037,32 €
Mission écoconseil et personnel intérimaire	43.499,10 €	52.066,22 €	-8.567,12 €
Entretien des zones portuaires	7.052,13 €	5.625,46 €	1.426,67 €
Téléphone, internet	7.669,02 €	7.557,80 €	111,22 €
Frais de bureau	2.858,20 €	2.385,17 €	473,03 €
Honoraires d'avocats	7.035,21 €	11.419,86 €	-4.384,65 €
Assurances incendie des bâtiments dans les zones portuaires	13.944,77 €	13.499,80 €	444,97 €
Assurances incendie du bâtiment de la plage d'Amée	3.474,21 €	3.382,96 €	91,25 €
Entretien bâtiment de la plage d'Amée	7.740,66 €	4.590,20 €	3.150,46 €
Cotisations INASTI	8.759,80 €	9.786,33 €	-1.026,53 €
Honoraires d'architectes	10.086,00 €	4.085,00 €	6.001,00 €
Entretien des bâtiments dans les zones portuaires	1.417,41 €	5.739,63 €	-4.322,22 €
Entretien des locaux du matériel de bureau	4.322,40 €	1.196,93 €	3.125,47 €
Honoraires de réviseur	5.160,00 €	5.000,00 €	160,00 €
Frais de représentation et missions	14.407,77 €	13.248,03 €	1.159,74 €
Charges locatives (nettoyage, maintenance ascenseur)	2.170,14 €	3.634,64 €	-1.464,50 €
Frais de fonctionnement du Conseil et du service de gestion	2.346,29 €	597,58 €	1.748,71 €
Total :	310.303,22 €	348.566,06 €	-38.262,84 €

Ce poste représente ce que l'on appelle communément les « frais généraux ». On constate une diminution globale de 38.263,84 €

Parmi les postes en diminution on peut noter :

- la gestion des ports de plaisance (-30.353,02€). Ceci résulte du fait que d'importants travaux de maintenance des installations avaient dû être réalisés en 2007, ce qui n'a pas été le cas en 2008. De plus, en 2007, la DG2 avait facturé au PAN les redevances des années 2006 et 2007.
- La mission écoconseil (-8.567,12 €).
- La rémunération des administrateurs (-6.037,32 €). Le nombre de réunions du Conseil a été moins important en 2008 par rapport à 2007.
- L'entretien des bâtiments dans les zones portuaires (-4.322,22 €)

Parmi les postes en augmentation on peut noter :

- les honoraires d'architectes et géomètres (+6.000 €)
- l'entretien du bâtiment de la plage d'Amée (+3.150,46 €)

3. Rémunérations, charges sociales : 58.787,64 €

	Au 31 / 12 / 2008	Au 31 / 12 / 2007	Différence
Rémunérations du personnel de gestion	58 317,33 €	52 198,34 €	6 118,99 €
Indemnités du personnel de gestion	0,00 €	250,82 €	-250,82 €
Frais de déplacement du personnel	470,31 €	303,56 €	166,75 €
Total :	58 787,64 €	52 752,72 €	6 034,92 €

L'augmentation du montant des rémunérations du personnel de gestion résulte de 3 augmentations d'index successives et du paiement des rémunérations de Mesdames Katty Bourgeois et Nathalie Istace sur l'ensemble de l'année en 2008 au lieu de 6 mois en 2007.

4. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles ou corporelles : 434.573,52 €

	Au 31 / 12 / 2008	Au 31 / 12 / 2007	Différence
Amortissements sur acquisition de terrains et immeubles	41 921,31 €	49 921,33 €	-8 000,02 €
Amortissements sur travaux aménagement zones portuaires	340 941,44 €	247 939,55 €	93 001,89 €
Amortissements sur infrastructures ports de plaisance	50 300,74 €	94 703,86 €	-44 403,12 €
Amortissements sur mobilier, matériel de bureau, matériel informatique	1 410,00 €	11 745,45 €	-10 335,45 €
Total :	434 573,49 €	404 310,19 €	30 263,30 €

Ce poste représente la valeur des amortissements au cours de l'année 2008 sur les investissements réalisés en 2008 et au cours des années antérieures.

5. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution, et sur créances résultant de la mission statutaire : -2.221,67 €

	Au 31 / 12 / 2008	Au 31 / 12 / 2007	Différence
Réductions de valeurs actées sur les créances douteuses	4 567,99 €	74 845,67 €	-70 277,68 €
Reprise	-6 789,26 €	0,00 €	-6 789,26 €
Total :	-2 221,27 €	74 845,67 €	-77 066,94 €

Il s'agit de réduction de valeur sur des créances de First motor Sport (concordat judiciaire) à concurrence de 1.925,00 €, de Dominique Amand à concurrence de 2.204,48 €, et de Lopes Gama à concurrence de 438,51 €, autrement dit les montants que le PAN estime ne pas pouvoir récupérer sur ces créances.

Quant aux reprises au montant de 6.789,26 €, elles concernent Mathot : 1.930,64 €, et Tonneau et Pirard : 4.858,62 €. Il s'agit de montants qui ont pu être récupérées par le PAN sur des créances antérieures.

6. Provisions pour risques et charges : 7.500,00 €

	Au 31 / 12 / 2008	Au 31 / 12 / 2007	Différence
Provisions pour risque et charges	0,00 €	7 500,00 €	-7 500,00 €

Il s'agit d'un montant provisionné en 2007 pour couvrir le montant du litige opposant la Sprl Tonneau Pirard au PAN suite à la résiliation du contrat de services pour l'exploitation du restaurant de la plage d'Amée.

4.1.3. Les produits financiers : 301.663,63 €

	Au 31 / 12 / 2008	Au 31 / 12 / 2007	Différence
1. Produits des immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2. Produits des actifs circulants	4 738,19 €	3 877,92 €	860,27 €
3. Produits des placements de trésorerie	11 044,88 €	0,00 €	11 044,88 €
3. Autres produits financiers	331 630,18 €	297 785,71 €	33 844,47 €
Total :	347 413,25 €	301 663,63 €	45 749,62 €

Le produit des actifs circulants correspond aux intérêts créditeurs produits par les comptes bancaires.

Les produits de placements de trésorerie concernent le placement de 261.352 € en Sicav de trésorerie (capital garanti) à 3 mois renouvelables

Les autres produits financiers correspondent à

l'amortissement au cours de l'année 2008 des subsides reçus au cours de cette même année.

4.1.4. Les charges financières : 18.518,42 €

	Au 31 / 12 / 2008	Au 31 / 12 / 2007	Différence
1. Intérêts sur emprunts	11 993,96 €	15 879,78 €	-3 885,82 €
2. Autres charges			0,00 €
- Frais bancaires	793,17 €	85,54 €	707,63 €
- Intérêts de retard	5 731,29 €	0,00 €	5 731,29 €
Total :	18 518,42 €	15 965,32 €	2 553,10 €

Les charges financières représentent les intérêts en 2008 sur les emprunts souscrits auprès de la banque CBC, ainsi que les intérêts débiteurs sur les comptes bancaires.

Les intérêts de retard concernent le retard dans le paiement de travaux portuaires.

4.1.5. Les charges exceptionnelles : 18.518,42 €

	Au 31 / 12 / 2008	Au 31 / 12 / 2007	Différence
Charges exceptionnelles	17 082,17,00 €	4 585,63 €	12 496,54 €

Il s'agit du règlement du montant du litige opposant la Sprl Tonneau Pirard au PAN suite à la résiliation du contrat de services pour l'exploitation du restaurant de la plage d'Amée, tel qu'il résulte du jugement rendu par le tribunal.

RESULTAT D' ACTIVITE

L'année 2008 se clôture avec un bénéfice de l'exercice de **97.381,26 €** contre un bénéfice de **54.269,79 €** en 2007.

L'affectation de ce bénéfice au bilan comptable de 2008 se traduit par un bénéfice de **285.994,14 €** (Résultat du bilan de l'exercice 2007 + bénéfice de l'exercice 2008)

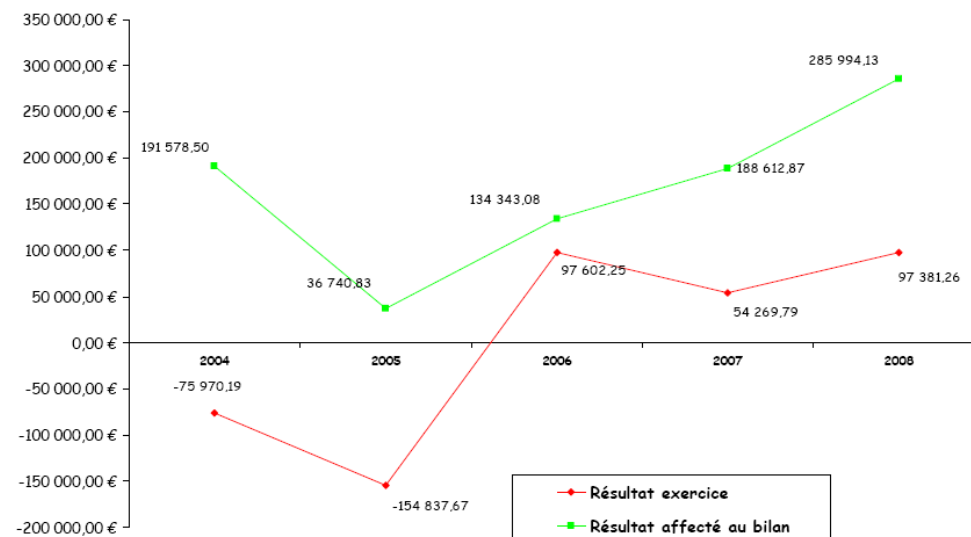
4.2. Evolution du compte de résultat au cours des 5 dernières années

Les courbes montrent une détérioration de la situation financière au cours de la période 2002 - 2005, résultant du démarrage de l'activité gestion des ports de plaisance (744.250 € dépensés par le PAN sur cette période) et de l'augmentation de la part des travaux financés sur fonds propres du PAN.

Les courbes se redressent ensuite en 2006 sous l'effet des mesures d'assainissement décidées par le conseil d'administration lors de la confection du budget 2006, à savoir :

- limiter dans la mesure du possible les travaux sur fonds propres du PAN
- pour les travaux subsidiés, attendre la promesse ferme de subsides avant de lancer les travaux.

Le redressement se poursuit en 2007 et 2008.



4.3. Dépenses d'investissement

Le tableau ci-contre montre la ventilation des travaux réalisés en 2008.

Le détail de ces travaux est repris en annexe 3

	en 2008	en 2007
1. Travaux subsidiés		
- par le DGO 2 (ex MET)	143 742,44	152 564,99
- par la DGO 4 (ex DGATLP)	975,08	25 643,08
- par le CGT	23 515,73	96 885,52
Total des travaux subsidiés :	168 233,17	275 093,59
2. Travaux non subsidiés	109 702,41	35 950,25
Total des travaux :	277 935,58	311 043,84

4.4. Subsidés reçus

Le tableau ci-contre ventile les subsidés reçus.

Le détail des subsidés figure à l'annexe 3.

	en 2008	en 2007
1. Subsidés sur les travaux de l'année		
- subsidés de la DGO 2 (ex MET)	0,00	0,00
- subsidés de la DGO 4 (ex DGATLP)	0,00	0,00
- subsidés du CGT	0,00	9 235,21
Total (1) :	0,00	9 235,21
2. Subsidés sur les travaux des années antérieures		
- subsidés de la DGO 2 (ex MET)	88 454,01	326 777,34
- subsidés de la DGO 4 (ex DGATLP)	0,00	0,00
- subsidés du CGT	30 761,30	55 999,70
Total (2) :	119 215,31	382 777,04
Total général (1) + (2) :	119 215,31	392 012,25

4.5. Créances

4.5.1. Subsidés à recevoir

Le tableau ci-contre fournit les subsidés restant à recevoir en fin d'année.

La comparaison des 3 dernières années témoigne d'une évolution positive puisque les montant à recouvrer par le PAN sont passés de 587.924,94 € au 31/12/2006 à 233.878,36 € au 31/12/2008.

Le détail de ces chiffres est repris à l'annexe 3

	Au 31/12/08	Au 31/12/07	Au 31/12/06
1. Subsidés à recevoir sur les travaux de l'année			
- subsidés du MET	32 866,49	56 636,72	273 901,35
- subsidés de la DGATLP	975,00	25 643,08	12 700,00
- subsidés du CGT	3 184,10	28 325,09	57 782,20
Total (1) :	37 025,59	110 604,89	344 383,55
2. Subsidés à recevoir sur les travaux des années antérieures			
- subsidés du MET	111 360,92	143 178,21	191 438,81
- subsidés de la DGATLP	79 735,56	51 092,48	45 692,48
- subsidés du CGT	5 756,29	8 192,50	6 410,00
Total (2) :	196 852,77	202 463,19	243 541,29
Total général (1) + (2) :	233 878,36	313 068,08	587 924,84

4.5.2. Créances clients

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des créances des clients ordinaires et des clients douteux. Les chiffres montrent une diminution en ce qui concerne les créances douteuses par rapport à l'année précédente.

Le montant de ces créances douteuses reste toutefois préoccupant.
Le détail de ces créances figure à l'annexe 3

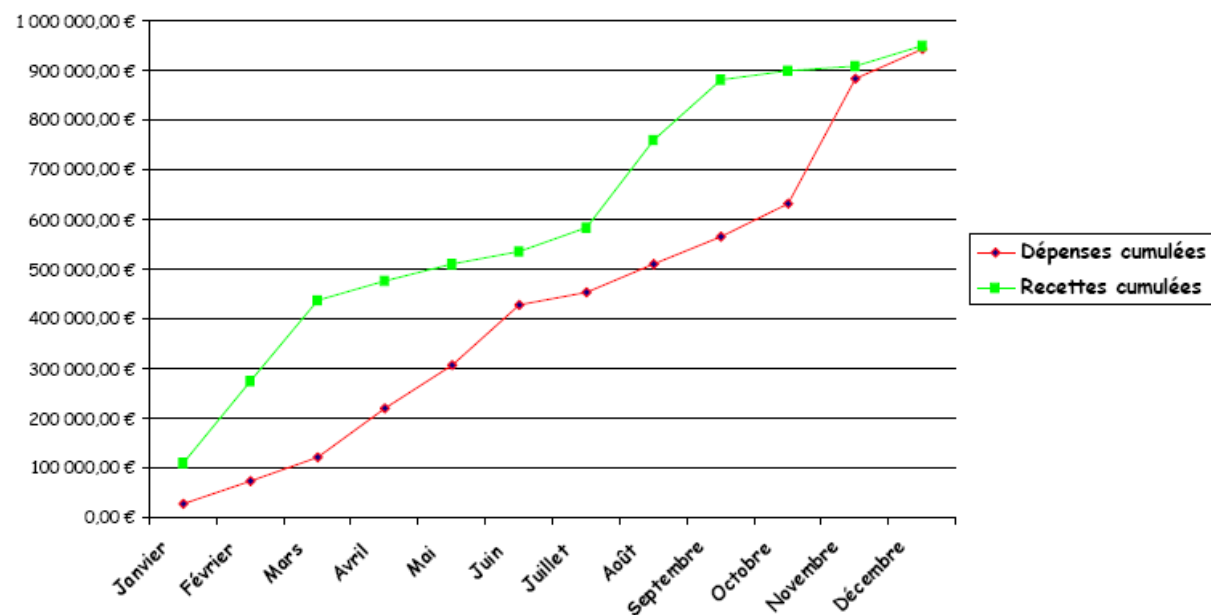
	en 2008	en 2007	en 2006
Clients ordinaires	59 374,48	57 536,48	72 562,15
Clients douteux	195 437,73	231 908,01	143 972,03

4.6. Situation de trésorerie

La situation de la trésorerie est satisfaisante puisqu'il n'a pas été fait appel au crédit de caisse au cours de l'année 2008. Le détail de la situation de trésorerie figure en annexe 3

Par ailleurs le graphique ci-dessous témoigne de la bonne situation de la trésorerie puisque la courbe des dépenses se situe en dessous de celle des recettes.

Dépenses et recettes - Situation au 31/12/2008



4.7. Situation des emprunts

Pour rappel, en 2003, le Conseil d'administration avait marqué son accord sur le recours à plusieurs lignes de crédit :

- un crédit de trésorerie : 500.000 €
- reconstitution d'un fonds propre de réserve permanent se subdivisant en :
 - ⇒ réserves minimales légales de 375.000 € via un crédit à moyen terme (5 ans)
 - ⇒ refinancement partiel d'investissements déjà réalisés sur fonds propres à concurrence de 375.000 € via un crédit à long terme (10 ans)
- financement d'investissements (acquisitions et/ou travaux) sur une base annuelle de 175.000 €.

Jusqu'à la fin de l'année 2005, seules les 2 premières lignes de crédit ont été mobilisées, soit :

- le crédit de trésorerie : 500.000 €
- l'emprunt de 375.000 € à 5 ans.

Ils ont servi à faire face aux problèmes de trésorerie et à rembourser le crédit de pont de 500.000 € qui avait été souscrit auprès de Dexia en 2001.

Face aux problèmes rencontrés en 2005. Le conseil d'Administration a décidé d'activer le 2^{ème} emprunt de 375.000 € à 10 ans. Ce 2^{ème} emprunt a été initié à la fin du mois de décembre 2005.

Il convient de noter que lors de l'accord marqué par le Conseil d'administration en 2003 quant aux recours aux différentes lignes de crédit, l'impact des charges financières relatives au recours à cet emprunt avait été chiffré et jugé supportable pour l'équilibre des finances du PAN. La simulation effectuée à cet égard est toujours d'actualité, ainsi que le montre le tableau en annexe 3 .

Au 31/12/2008, il ne reste plus qu'un seul emprunt en cours jusqu'en décembre 2015, puisque le premier emprunt de 375.000 € à 5 ans a été clôturé en juin 2008.

Il est toutefois à noter que dans le cadre du financement des travaux de la plate-forme à Auvelais (Plan Marshall), un emprunt de 400.000 € sur une durée de 20 ans vient d'être souscrit auprès de SOWAFINAL, dont les premiers remboursements interviendront à la fin des travaux, soit à partir du 1^{er} semestre 2011. Le taux ne sera connu qu'à ce moment. Actuellement, ce taux se situe en dessous de 4%.

Annexe

1

Localisation des zones portuaires

ZONE PORTUAIRE DE TAMINES



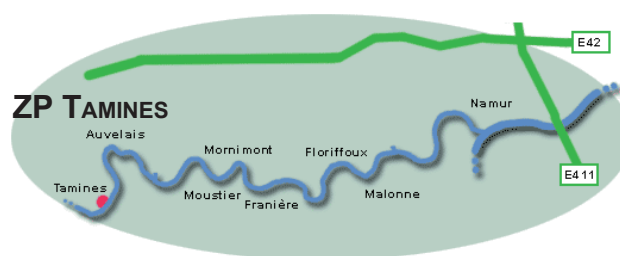
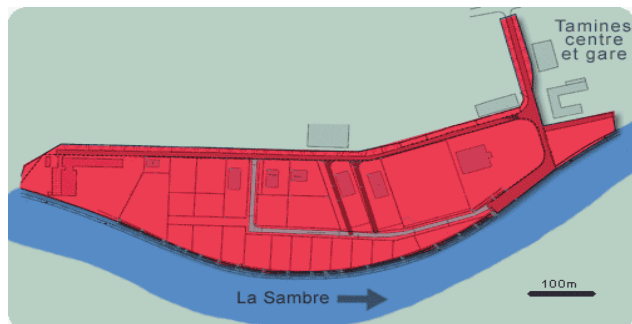
Localisation : Commune de Sambreville, rive gauche de la Sambre

Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 988

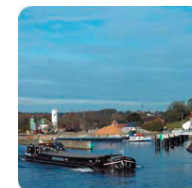
Superficie totale : 136.477 m²

Classée en zone artisanale, de P.M.E. et de services au plan de secteur, la zone portuaire de Taminés a pour objectif d'accueillir des P.M.E. dont l'activité n'est pas liée à la voie d'eau.

A cette fin, la zone portuaire est spécialement équipée de services en eau potable, en force motrice et en égouts. Sa situation à un jet de pierre du centre commercial de Taminés offre un accès aisé et rapide aux gares T.E.C. et S.N.C.B. de cette ville. De plus, cette zone est proche de routes à grand gabarit.



ZONE PORTUAIRE D'AUVELAIS



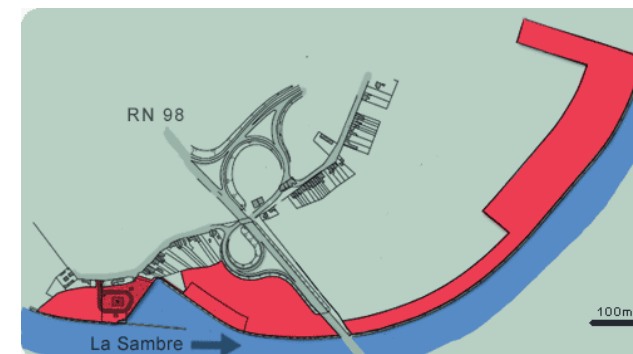
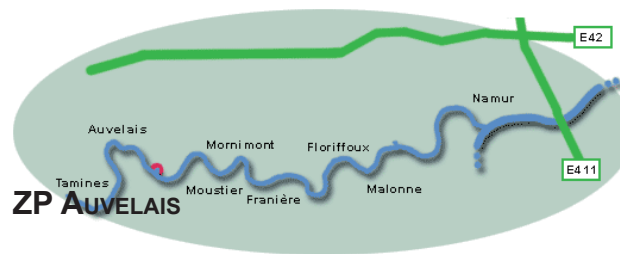
Localisation : Commune de Sambreville, rive gauche de la Sambre

Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 98

Superficie totale : 40.495 m²

Classée en zone industrielle et d'habitat au plan de secteur et au carrefour de deux routes à grand gabarit, la zone portuaire d'Auvélais est destinée aux entreprises utilisatrices de la voie d'eau.

Un projet de création d'un nouveau mur de quai et d'une dalle d'échange bi-modale en relation avec la dalle d'échange tri-modale de Châtelet est en cours.



ZONE PORTUAIRE DE MORNIMONT



Localisation : Commune de Jemeppe-sur-Sambre, rives gauche et droite de la Sambre

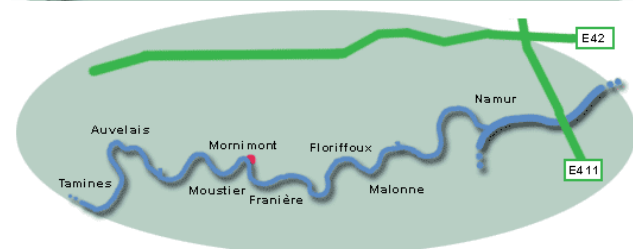
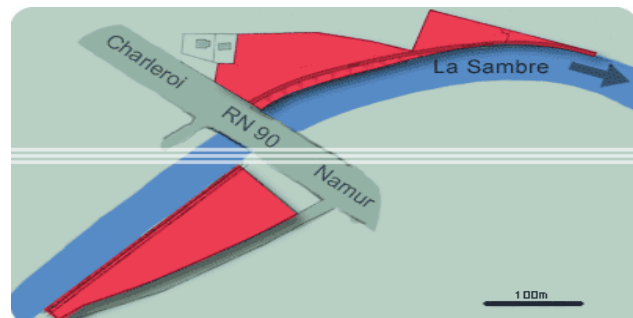
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90

Superficie totale : 21.502 m²

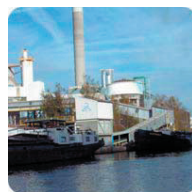
Classée en zone artisanale, de P.M.E. et de services au plan de secteur, la zone portuaire de Mornimont est le point de déchargement de matériaux et matières premières.

Le terrain est disponible pour une entreprise occasionnellement utilisatrice de la voie d'eau.

Son accès routier se fait aisément par la nationale 90. Ainsi, le centre-ville de Namur ou d'Auvelais se trouvent à égale distance : une vingtaine de kilomètres.



ZONE PORTUAIRE DE MOUSTIER

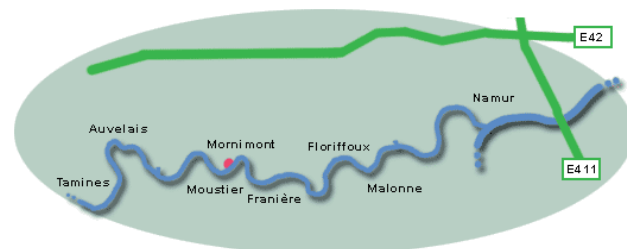
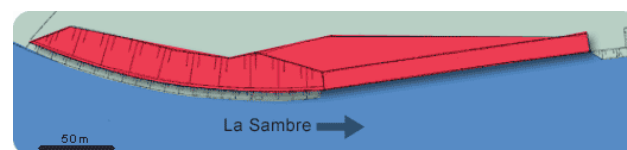


Localisation : Commune de Jemeppe-sur-Sambre, rive gauche de la Sambre

Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 98

Superficie totale : 8.090 m²

Classé en zone industrielle au plan de secteur, le port de Moustier est concédé à une entreprise verrière pour la manutention de sa matière première.



ZONE PORTUAIRE DE FLORIFFOUX

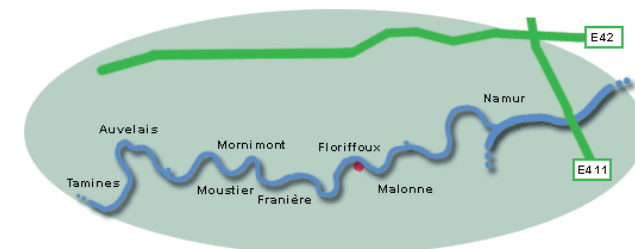
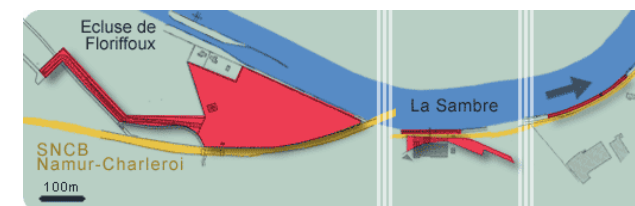


Localisation : Commune de Florefe, rive droite de la Sambre

Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 958

Superficie totale : 55296 m²

Classée en zone industrielle au plan de secteur, la zone portuaire de Floriffoux, facilement accessible à partir de la route nationale 90, est actuellement occupée par une entreprise de génie civil.

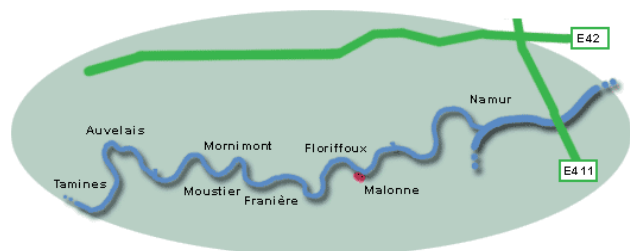
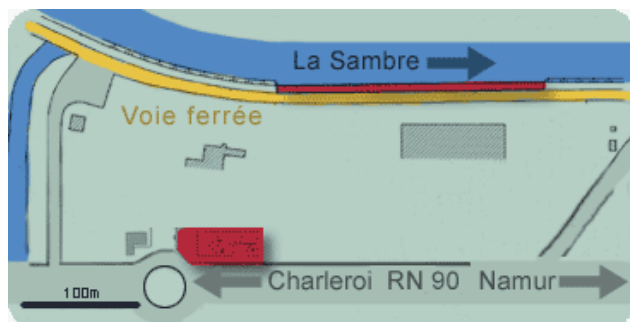


ZONE PORTUAIRE DU ZONING DE MALONNE



Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90
Superficie totale : 2620 m²

Classée en zone industrielle au plan de secteur, cette zone est destinée aux P.M.E. Son accès routier se fait aisément par la nationale 90. Ainsi, le centre-ville de Namur se trouve à une petite dizaine de kilomètres.

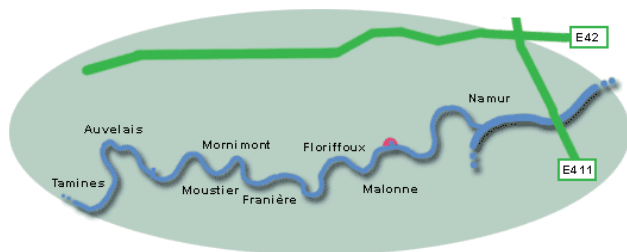
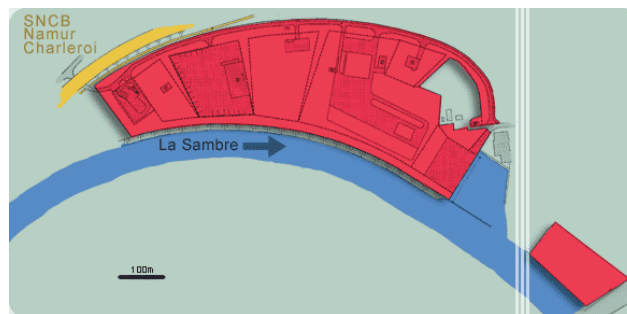


ZONE PORTUAIRE DE MALONNE

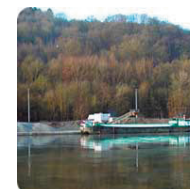


Localisation : Ville de Namur, rive gauche de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90
Superficie totale : 2620 m²

Classée en zone industrielle au plan de secteur, cette zone portuaire se caractérise par une possibilité de raccordement au réseau S.N.C.B. par une voirie aboutissant à la gare de Flawinne. Elle est spécialement équipée en eau portable, en force motrice et en égouts. Son accès routier se fait aisément par la nationale 90. Ainsi, le centre-ville de Namur se trouve à une petite dizaine de kilomètres.

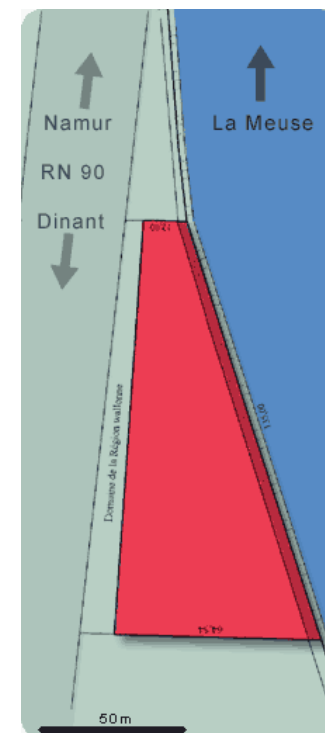


PORT D'ANHÉE



Localisation : Commune d'Anhée, rive gauche de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 92
Superficie totale : 5.166 m²

Le port d'Anhée est facilement accessible à partir de la route nationale 92. C'est actuellement le point de chargement de produits carriers.



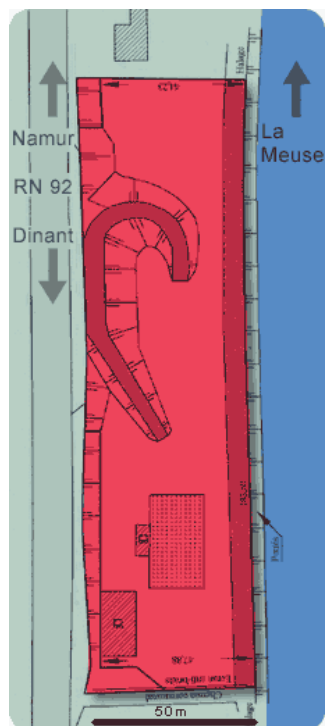
ZONE PORTUAIRE DE BASBARAS



Localisation : Commune de Profondeville, rive gauche de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 92
Superficie totale : 8.384 m²

Classée en zone d'équipement communautaire au plan de secteur.

Son accès routier se fait aisément par la route nationale 92. Ainsi, le centre-ville de Namur se trouve à 13 kilomètres.

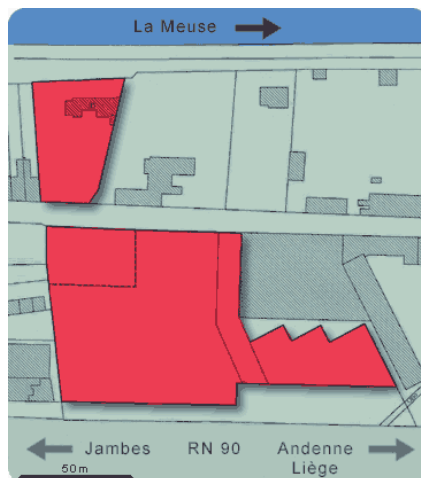


ZONE PORTUAIRE D'ENHAIVE

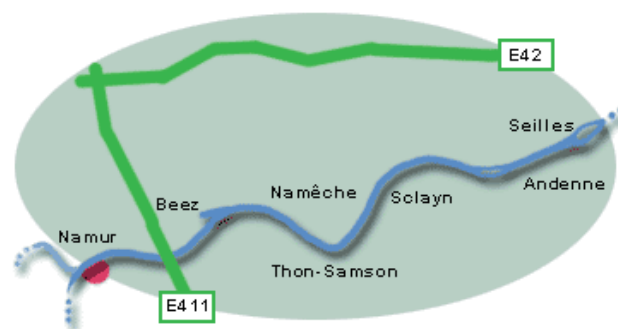


Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 4
Superficie totale : 10.285 m²

Classée en zone d'habitat au plan de secteur, elle se trouve à proximité de l'autoroute E411.



Située dans un noyau commercial et d'habitat, sa vocation est essentiellement axée sur le développement commercial.

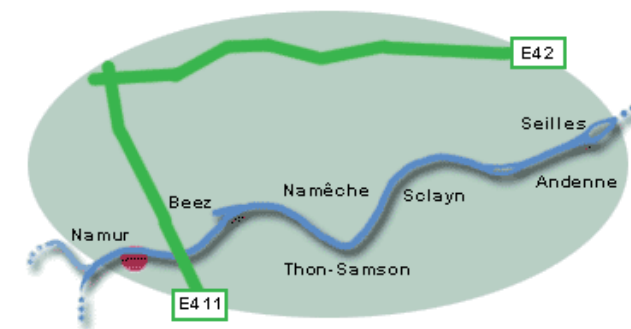
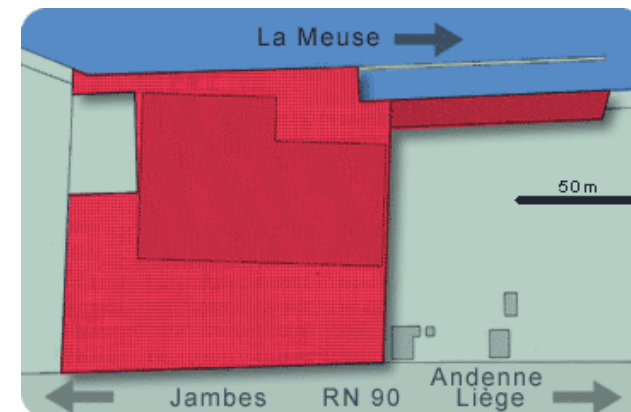


ZONE PORTUAIRE DE JAMBES



Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 90
Superficie totale : 15.806 m²

Classée en zone industrielle au plan de secteur. Elle se trouve à proximité de l'autoroute E411.



ZONE PORTUAIRE DE BEEZ



Localisation : Ville de Namur, rive gauche de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 959
Superficie totale : 58.853 m²

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
 Elle se trouve à proximité de l'autoroute E411.
 Cette zone située sous le viaduc de l'autoroute Bruxelles-Luxembourg a une vocation uniquement industrielle.

PORT DE LIVES



Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 90
Superficie totale : 5.411 m²

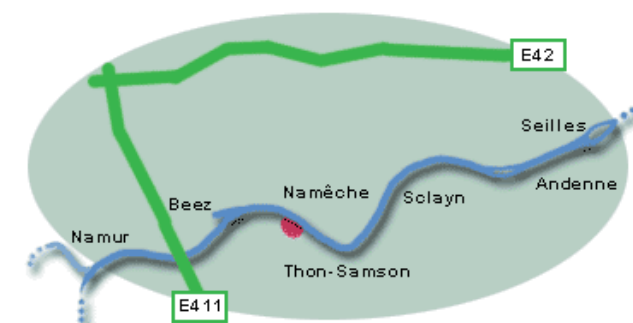
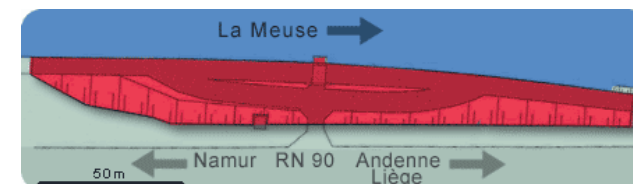
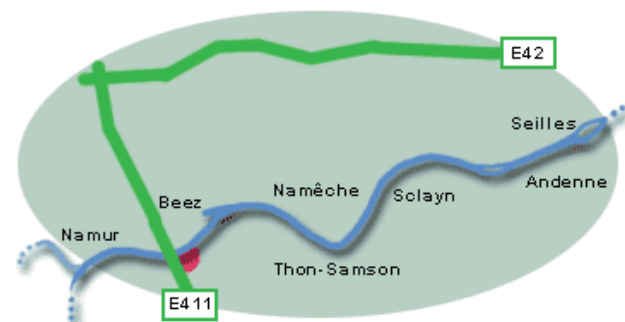
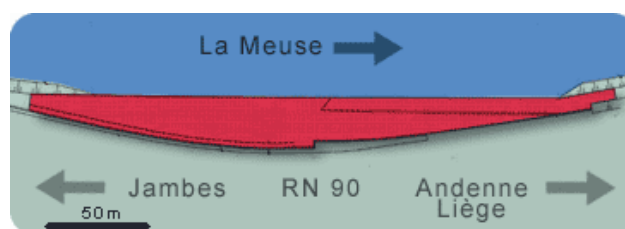
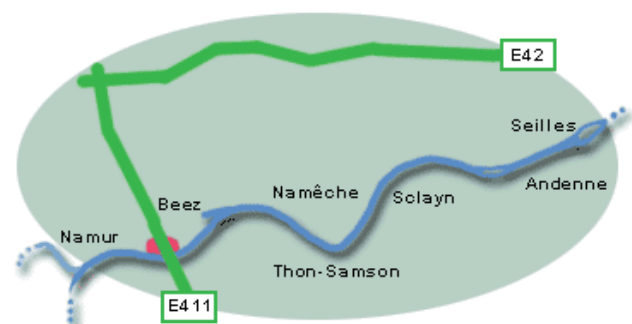
Classée en zone industrielle au plan de secteur.
 Il se trouve à proximité de l'autoroute E411.
 Cette zone située sous le viaduc de l'autoroute Bruxelles-Luxembourg a une vocation uniquement industrielle.

PORT DE MAIZERET



Localisation : Ville d'Andenne, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 90
Superficie totale : 4.261 m²

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
 Il se trouve à proximité de l'autoroute E411.
 La situation de ce point de chargement hors zone d'habitat permet une manutention aisée.

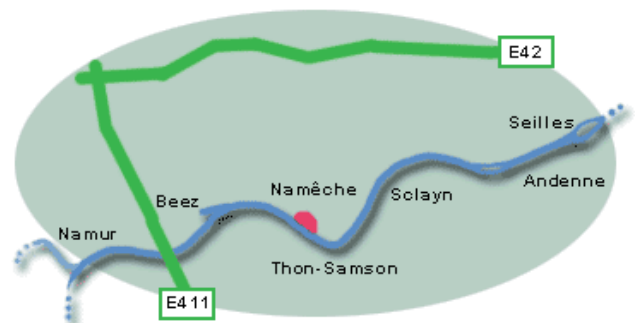
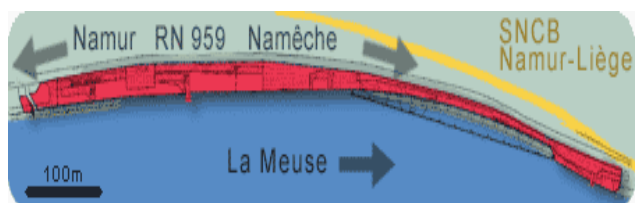


PORT DE MARCHE-LES-DAMES



Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 959
Superficie totale : 16.029 m²

Classé en zone industrielle au plan de secteur.
 Il se trouve à proximité de l'autoroute E42.
 Plate-forme de transbordement à la voie d'eau, il est une des infrastructures les plus performantes du Port autonome de Namur.

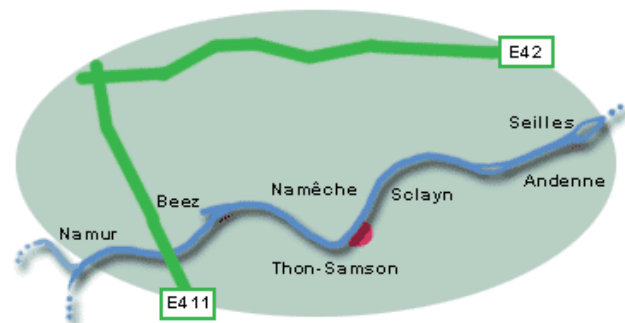
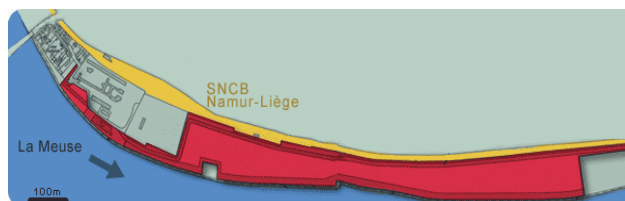


ZONE PORTUAIRE DE NAMÈCHE



Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : par la route communale à partir de la R.N. 942
Superficie totale : 147.794 m².
 Une extension est prévue

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
 Elle se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
 Cette vaste plaine alluvionnaire doit encore faire l'objet d'un plan d'aménagement avant de pouvoir être équipée.

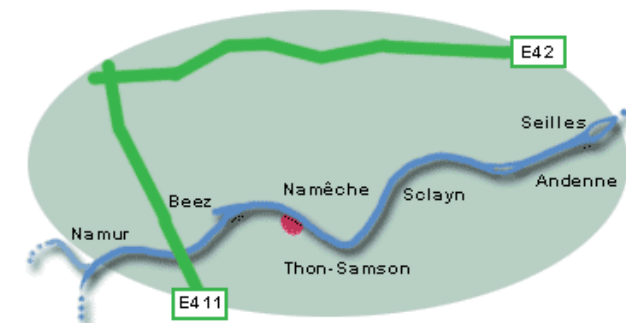
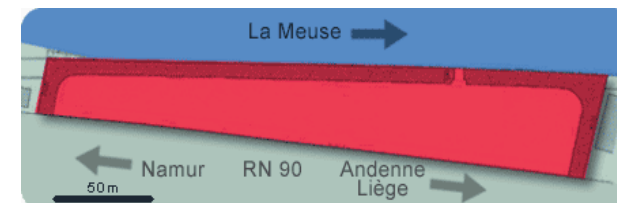


PORT DE SAMSON



Localisation : Ville d'Andenne, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 90
Superficie totale : 10.045 m²

Classé en zone industrielle au plan de secteur.
 Il se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
 Plate-forme de transbordement à la voie d'eau.

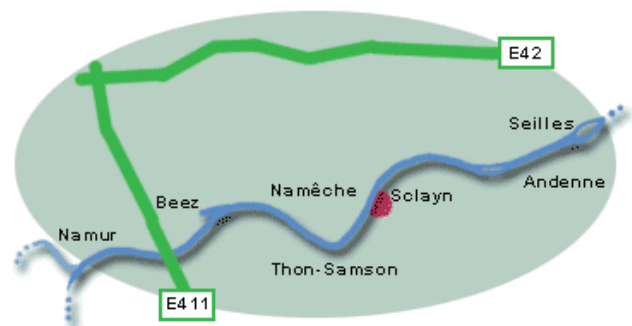
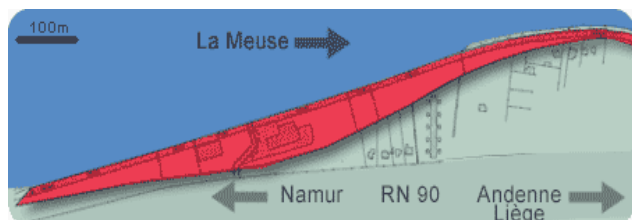


ZONE PORTUAIRE DE SCLAYN



Localisation : Ville d'Andenne, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 90
Superficie totale : 36.329 m²

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
 Elle se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
 Zone à vocation industrielle sise à proximité d'un noyau d'habitat.

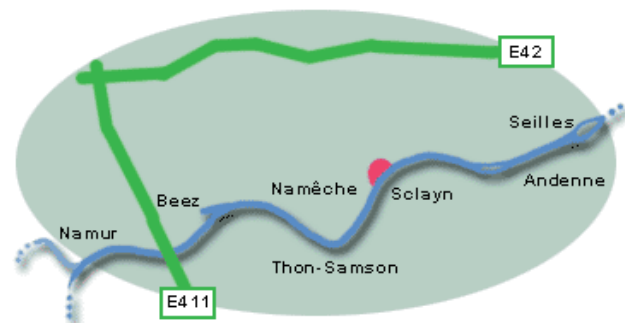
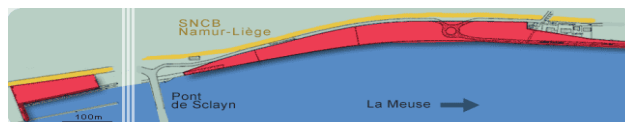


PORT DE VEZIN

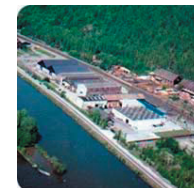


Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : par voirie communale à partir du pont de Sclayn
Superficie totale : 41.524 m²

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
 Il se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
 Zone de transbordement à la voie d'eau.

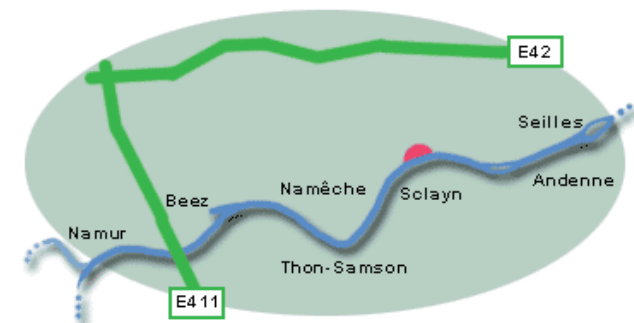
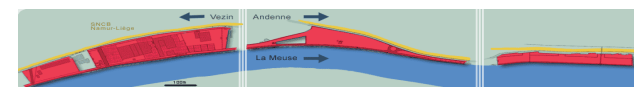


PORT PUBLIC DE SCLAIGNEAUX

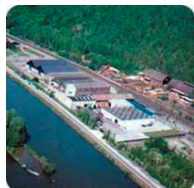


Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : par voirie communale à partir du pont de Sclayn

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
 Il se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
 Support à la zone portuaire industrielle voisine de Sclaigaux.

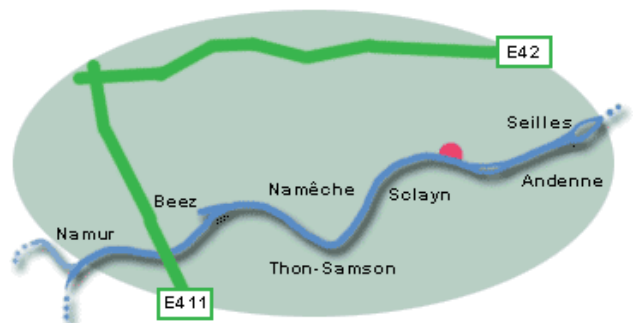
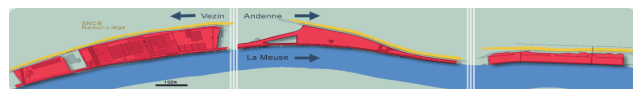


ZONE PORTUAIRE DE SCLAIGNEAUX



Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : par voirie communale à partir du pont de Sclayn
Superficie totale : 71.484 m²

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
 Elle se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
 Zone à vocation exclusivement industrielle.
 Site S.A.E.D.

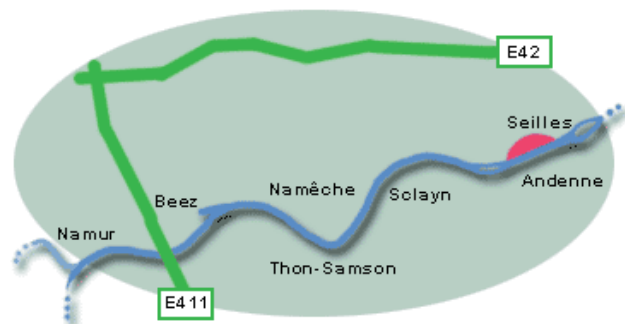
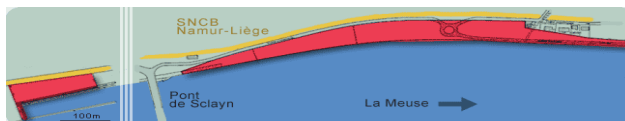


ZONE PORTUAIRE DE SEILLES



Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : par voirie communale à partir du pont d'Andenne.
Superficie totale : 474.746 m²

Classée en zone industrielle au plan de secteur, cette zone portuaire est spécialement équipée en eau portable, en force motrice et en égouts. Une zone à la fois industrielle et portuaire, proche de l'autoroute Liège-Mons, elle est une des zones les plus recherchées du Port autonome de Namur.

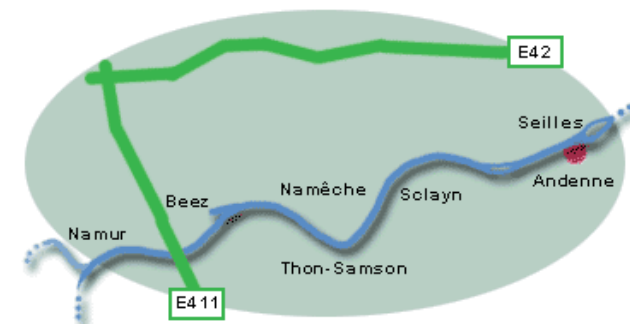
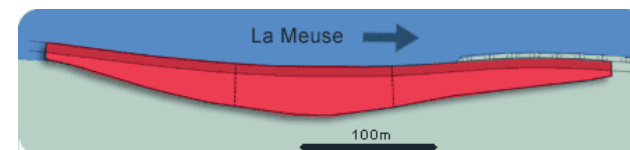


PORT D'ANDENNE

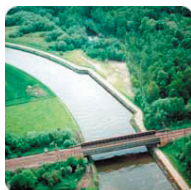


Localisation : Ville d'Andenne, rive droite de la Meuse
Accès : par voirie le chemin de halage à partir de la R.N.90
Superficie totale : 20.567 m²

Classé en zone industrielle au plan de secteur. Il se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
 Plate-forme de transbordement à la voie d'eau.

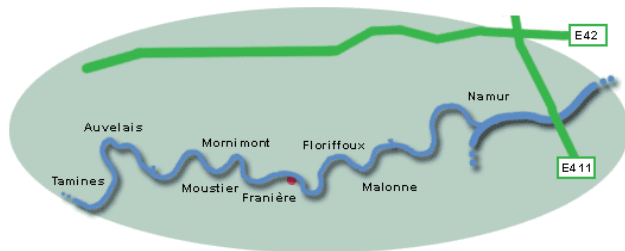


PORT PUBLIC D'AMPTIA



Localisation : Commune de Floreffe, rive droite de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90
Superficie : 9.000 m²
Longueur de quai : 100 m.

L'accès au mur de quai est peu aisé.

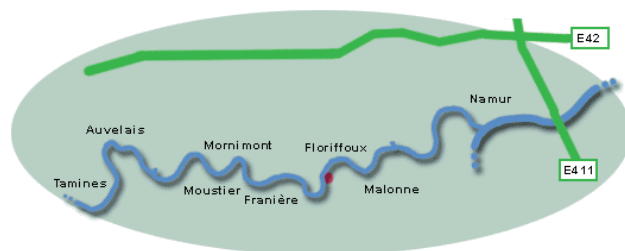


PORT PUBLIC DE FLOREFFE



Localisation : Commune de Floreffe, rive droite de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90
Superficie : 1.275 m²
Longueur de quai : 100 m.

Le port public de Floreffe se trouve au cœur du village. Il est peu propice à la manutention.

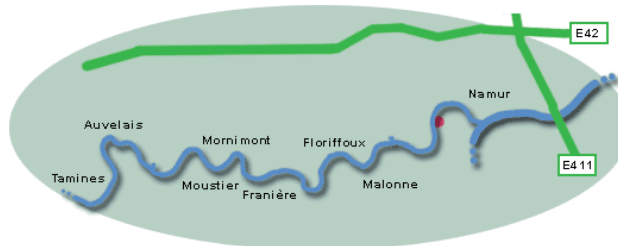


PORT PUBLIC D'HIVER DE NAMUR

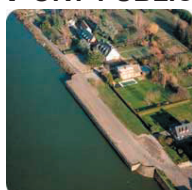


Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90
Superficie : 1.440 m²
Longueur de quai : 100 m.

Le port public d'hiver de Namur se trouve au cœur d'un noyau d'habitat. Ainsi, il est peu propice à la manutention.

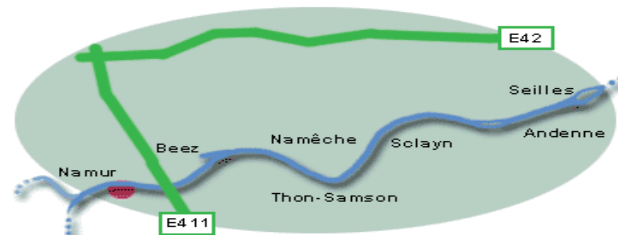


PORT PUBLIC DE JAMBES-VELAINE



Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 947
Superficie : 1.204 m²
Longueur de quai : 100 m.

Il se trouve à proximité de l'autoroute E411. Situé dans un noyau d'habitations, le port public de Jambes-Velaine est peu propice à la manutention.



PORT PUBLIC DE FROIDEVEAUX, DINANT



Localisation : Ville de Dinant, rive droite de la Meuse
Accès : Situé le long de la R.N. 95
Superficie : 700 m²
Longueur de quai : 70 m.

Le port public de Froidevaux à Dinant se trouve au pied du rocher Bayard. Il est donc peu propice à la manutention.



Annexe

2

Occupation des zones portuaires et liste des concessionnaires

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2008

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle	Date fin réelle
Zone portuaire de Tamines							
Terrain 1	BEP-EXPANSION ECONOMIQUE	Terrain occupé	13 458,00	0,00	01/08/1985	01/08/2015	
Terrain 2	NEW LABORATOIRES REUNIS	Terrain occupé	1 056,00	0,00	01/01/1992	01/01/2022	
Terrain 3	MG POSE	Terrain occupé	2 414,00	0,00	01/01/2007	01/01/2037	
Terrain 4	I.G.E.T.C. SPRL	Terrain occupé	2 075,00	0,00	01/11/2006	01/11/2036	
Terrain 5	I.G.E.T.C. SPRL	Terrain occupé	3 500,00	0,00	01/05/2000	01/05/2030	
Terrain 6	MG POSE	Terrain occupé	2 400,00	0,00	01/05/2000	01/05/2030	
Terrain 7	CINERGE	Terrain occupé	3 000,00	0,00	01/05/2000	01/05/2030	
Terrain 8	BOFFE RAYMOND	Terrain occupé	2 812,50	0,00	01/10/1994	01/10/2084	
Terrain 9	ROMAN JESUS	Terrain occupé	2 812,50	0,00	01/10/1994	01/10/2084	
Terrain 10	DEBROUX & FILS SPRL	Terrain occupé	5 625,00	0,00	01/10/1992	01/10/2082	
Terrain 11	PRONESERVIM S.A.	Terrain occupé	12 500,00	0,00	01/01/2000	01/01/2030	
Terrain 12	MESTDAGH S.A.	Terrain occupé	13 975,00	0,00	01/01/1992	01/01/2082	
Terrain 13	ADMINIST COMMUNALE DE SAMBREVILLE	Terrain occupé	5 233,00	0,00	01/10/1994	01/10/2024	
Terrain 14	ELECTROS & CUISINES DEFITEC SPRL	Terrain occupé	349,00	0,00	01/03/2002	01/03/2092	
Terrain 15	AUTOMAT 2000	Terrain occupé	675,00	0,00	01/11/1999	01/11/2029	
Terrain 16	DEBILDE BRICOLAGE S.A.	Terrain occupé	591,00	0,00	01/01/2000	01/01/2030	
Terrain 17	B.B.G.A. SPRL	Terrain occupé	3 582,00	0,00	01/06/2004	01/06/2034	01/06/2034
Terrain 18	NIKOLIC DANIEL	Terrain occupé	1 625,00	0,00	01/01/2007	01/01/2037	
Terrain 19	PNEUS Z SPRL	Terrain occupé	3 847,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036	
Terrain 20	TOUFANE SPRL	Terrain occupé	5 380,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036	
Terrain 21	I.S. NAILS DISTRIBUTION	Terrain occupé	1 653,00	0,00	01/04/2006	01/04/2036	
Terrain 22	ACQUAZZURRA SPRL	Terrain occupé	4 022,00	0,00	01/04/2008	01/04/2038	
Terrain 23	CEMAF SPRL	Terrain occupé	4 349,00	0,00	01/01/2007	01/01/2037	
Terrain 25	A.M.S. DÉMÉNAGEMENT	Terrain occupé	1 945,00	0,00	01/06/2006	01/06/2036	
Terrain 26	MONSIEUR PASCAL CORNILLE	Terrain occupé	1 637,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036	
Terrain 27	I.D.E.G.	Terrain occupé	16,00	0,00	01/07/2006	01/07/2036	
Terrain 28	BRIGODE FINANCIAL SPRL	Terrain occupé	2 700,00	0,00	01/01/2008	01/01/2038	
Terrain 29	HUBEAUX PIERRE	Terrain occupé	1 422,00	0,00	01/11/2007	01/11/2037	
Totaux Zone portuaire de Tamines			104 654,00	0,00			

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2008

Concessionnaires		Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle	Date fin réelle
Zone portuaire d'Auvelais							
Terrain 1	SOBEMO S.A.	Terrain occupé	6 427,00	0,00	01/01/1992	01/01/2022	
Terrain 2	CARMEUSE S.A.	Terrain occupé	1 152,00	130,00	01/12/2006	01/12/2036	
Terrain 3	I.D.E.G.	Terrain occupé	25,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036	
Terrain 4	PAYSAGES ET PATRIMOINE ASBL	Terrain occupé	100,00	0,00	01/08/2006	01/08/2036	
Totaux Zone portuaire d'Auvelais			7 704,00	130,00			
Zone portuaire de Mornimont							
Terrain 1	SANDREA SPRL	Terrain occupé	1 025,00	90,00	01/12/2007	01/12/2037	
Totaux Zone portuaire de Mornimont			1 025,00	90,00			
Port de Moustier							
Terrain 1	AGC FLAT GLASS EUROPE SA	Terrain occupé	1 598,00	170,00	01/07/1997	01/07/2027	
Totaux Port de Moustier			1 598,00	170,00			
Zone portuaire de Floriffoux							
Terrain 1	BPMN	Terrain occupé	1 200,00	200,00	01/01/2001	01/01/2031	
Terrain 2	HUBLET	Terrain occupé	40 551,00	0,00	01/07/1997	01/07/2027	
Terrain 3	LES SILOS DE FLOREFFE S.C.R.L.	Terrain occupé	4 151,00	120,00	01/07/1999	01/07/2089	
Totaux Zone portuaire de Floriffoux			45 902,00	320,00			
Zone portuaire de Malonne							
Terrain 1	BEP-ENVIRONNEMENT	Terrain occupé	4 264,00	0,00	01/01/1999	01/01/2089	
Terrain 2	WILMET S.A.	Terrain occupé	9 170,00	0,00	01/01/2008	01/01/2038	
Terrain 3	WILMET S.A.	Terrain occupé	20 025,00	0,00	01/07/1998	01/07/2088	
Terrain 4	GARWIG & CIE S.A.	Terrain occupé	20 928,00	0,00	01/04/2000	01/04/2030	
Terrain 5	T.E.C.	Terrain occupé	51 300,00	0,00	01/07/1998	01/07/2088	
Terrain 6	DENIMAT SPRL	Terrain occupé	6 680,00	0,00	01/07/1997	01/07/2087	
Terrain 7	ATELIERS CLASSIC BOATS	Terrain occupé	10 599,00	95,00	01/01/2007	01/01/2037	

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2008

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle	Date fin réelle
Terrain 8	DE GREEF DÉPANNAGE	Terrain occupé	2 638,00	0,00	01/05/2005	01/05/2035	
Terrain 9	ATELIERS CLASSIC BOATS	Terrain occupé	442,00	0,00	01/01/2008	01/01/2038	
Terrain 10	HYDROCAR S.A.	Terrain occupé	15 535,00	0,00	01/07/2008	01/07/2038	
Totaux Zone portuaire de Malonne			141 581,00	95,00			
Zoning de Malonne							
Terrain 1	GILLAIN MARCEL	Terrain occupé	1 820,00	0,00	01/01/2003	01/01/2033	
Totaux Zoning de Malonne			1 820,00	0,00			
Port d'Anhée							
Terrain 1	CARRIERES DE HAUT-LE-WASTIA S.A.	Terrain occupé	5 166,00	135,00	01/07/2001	01/07/2031	
Totaux Port d'Anhée			5 166,00	135,00			
Zone portuaire de Basbaras							
Terrain 1	BASBARAS DISTRIBUTION	Terrain occupé	7 950,00	100,00	01/01/1992	01/01/2022	
Totaux Zone portuaire de Basbaras			7 950,00	100,00			
Zone portuaire d'Enhaive							
Terrain 1	THOMAS & PIRON S.A.	Terrain occupé	2 827,68	0,00	12/05/2004	01/01/2029	
Terrain 2	VILLE DE NAMUR	Terrain occupé	1 440,00	0,00	01/01/2000	01/01/2030	
Terrain 3	FOREM	Terrain occupé	3 748,32	0,00	01/07/2007	01/07/2037	
Totaux Zone portuaire d'Enhaive			8 016,00	0,00			
Zone portuaire de Jambes							
Terrain 1	INTERBETON S.A.	Terrain occupé	908,00	103,00	01/06/1987	01/06/2017	
Terrain 2	INDUCOM S.A.	Terrain occupé	14 898,00	107,00	01/01/1999	01/01/2089	
Totaux Zone portuaire de Jambes			15 806,00	210,00			

Zone portuaire de Beez

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2008

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle	Date fin réelle
Terrain 1	GENIEMAT SPRL	Terrain occupé	2 191,00	0,00	01/11/1999	01/11/2089	
Terrain 2	DE GRAEVE	Terrain occupé	18 727,00	100,00	01/01/1992	01/01/2082	
Terrain 3	SAGREX S.A.	Terrain occupé	22 060,00	244,00	01/01/1991	01/01/2021	
Terrain 4	MEUSE & SAMBRE S.A.	Terrain occupé	6 617,00	0,00	01/01/1986	01/01/2016	
Terrain 5	I.D.E.G.	Terrain occupé	764,40	0,00	01/03/2003	01/03/2033	
Totaux Zone portuaire de Beez			50 359,40	344,00			
Port de Lives							
Terrain 1	SAGREX S.A.	Terrain occupé	3 811,00	233,00	01/10/1997	01/10/2027	
Totaux Port de Lives			3 811,00	233,00			
Port de Maizeret							
Terrain 1	CARRIÈRES DE LEFFE (CAM)	Terrain occupé	4 246,00	200,00	01/07/1995	01/07/2025	
Totaux Port de Maizeret			4 246,00	200,00			
Port de Marche-les-Dames							
Terrain 1	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Terrain occupé	9 023,00	272,00	01/10/1987	01/10/2017	
Terrain 2	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Terrain occupé	6 796,00	137,00	01/10/1992	01/10/2022	
Totaux Port de Marche-les-Dames			15 819,00	409,00			
Zone portuaire de Namêche							
Terrain 1	PANISTAR S.A.	Terrain occupé	8 781,00	0,00	01/01/2000	01/01/2030	
Totaux Zone portuaire de Namêche			8 781,00	0,00			
Port de Samson							
Terrain 1	CARMEUSE (EX CARFIN)	Terrain occupé	10 045,00	249,00	01/04/1999	01/04/2029	
Totaux Port de Samson			10 045,00	249,00			
Zone portuaire de Sclayn							

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2008

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle	Date fin réelle
Terrain 1	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Terrain occupé	5 812,00	200,00	01/01/1992	01/01/2022	
Terrain 2	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Terrain occupé	2 319,00	59,00	01/07/1992	01/07/2022	
Terrain 3	IMMOBILIERE BLATON S.A.	Terrain occupé	5 177,00	97,00	01/11/2001	01/11/2091	
Terrain 4	ANDENNE PRO SERVICES ASBL	Terrain occupé	10 593,00	152,00	01/09/2000	01/09/2090	
Totaux Zone portuaire de Sclayn			23 901,00	508,00			
Port de Vezin							
Terrain 1	PH BOIS SPRL	Terrain occupé	4 500,00	150,00	01/04/2008	01/04/2013	
Terrain 2	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Terrain occupé	7 878,00	200,00	01/01/1992	01/01/2022	
Totaux Port de Vezin			12 378,00	350,00			
Zone portuaire de Sclaigheux							
Terrain 1	CARMEUSE	Terrain occupé	9 440,00	300,00	01/04/1999	01/04/2029	
Terrain 2	S.W.D.E.	Terrain occupé	1 313,00	0,00	01/11/1998	01/11/2088	
Terrain 3	H.B.B. SA	Terrain occupé	1 942,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036	
Terrain 4	ALG	Terrain occupé	188,00	0,00	01/07/2002	01/07/2032	
Terrain 5	GERDAY TRAVAUX S.A.	Terrain occupé	9 334,00	0,00	01/03/2001	01/03/2091	
Terrain 6	VILLE D'ANDENNE	Terrain occupé	26 124,00	0,00	01/07/2003	01/07/2013	
Terrain 8	VILLE D'ANDENNE	Terrain occupé	6 863,00	0,00	01/07/2003	01/07/2013	
Totaux Zone portuaire de Sclaigheux			55 204,00	300,00			
Zone portuaire de Seilles							
Terrain 1	METAL PROTECTION	Terrain occupé	5 790,00	0,00	01/09/2000	01/09/2090	
Terrain 2	DUMOULIN S.A	Terrain occupé	820,00	100,00	01/04/1999	01/04/2029	
Terrain 3	S.C.A.M. S.C.	Terrain occupé	1 640,00	152,00	01/06/1999	01/06/2029	
Terrain 5	TRANSPORTS ABRAHAM	Terrain occupé	27 864,00	290,00	01/03/2005	01/03/2035	
Terrain 6	CARMA	Terrain occupé	3 600,00	0,00	01/01/1992	01/01/2082	
Terrain 7	METAL PROTECTION	Terrain occupé	2 128,00	0,00	01/11/2002	01/11/2032	
Terrain 9	D.L.M.& PARTNERS	Terrain occupé	1 787,00	0,00	01/05/2000	01/05/2030	
Terrain 10	DELTALAK	Terrain occupé	3 788,00	120,00	01/03/2004	01/03/2034	

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2008

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle	Date fin réelle
Terrain 11	METAL PROTECTION	Terrain occupé	2 076,00	0,00	01/03/2007	01/03/2037	
Terrain 12	NORLAND S.A.	Terrain occupé	52 576,00	219,00	01/07/2000	01/07/2090	
Terrain 13	CHAUDRONNERIES & TUYAUTERIES INDUST	Terrain occupé	4 583,00	0,00	16/04/2002	16/04/2032	
Terrain 14	AUTOCARS DUPASQUIER SPRL	Terrain occupé	2 135,00	0,00	17/10/2006	17/10/2006	01/11/2031
Terrain 15	TRANA	Terrain occupé	14 910,00	210,00	01/09/2000	01/09/2090	
Terrain 16	FOURNIPAC SCRL	Terrain occupé	5 633,00	0,00	01/06/2007	01/06/2040	
Terrain 17	CUISITEC	Terrain occupé	1 666,00	0,00	01/01/2001	01/01/2091	
Terrain 18	MEUSE & SAMBRE S.A.	Terrain occupé	23 348,00	0,00	01/06/2001	01/06/2091	
Terrain 19	MOBISTAR	Terrain occupé	99,00	0,00	01/11/2000	01/11/2015	
Terrain 20	LOUIS CAROSSERIE	Terrain occupé	500,00	0,00	01/01/2001	01/01/2031	
Terrain 21	CEREMONIE SPRL	Terrain occupé	4 085,00	0,00	01/01/2008	01/01/2013	
Terrain 22	MEUSE & SAMBRE S.A.	Terrain occupé	10 612,00	0,00	01/01/2002	01/01/2092	
Terrain 23	STRASUD SPRL	Terrain occupé	1 725,00	0,00	01/03/2007	01/03/2037	
Terrain 24	CHERICOUX S.A.	Terrain occupé	1 125,00	0,00	01/05/2000	01/05/2090	
Terrain 25	T.W.T. S.A.	Terrain occupé	18 463,11	136,00	01/01/2008	01/01/2038	
Terrain 26	DEVOS	Terrain occupé	3 500,00	0,00	01/01/1993	01/01/2083	
Terrain 27	PERE OLIVE S.A.	Terrain occupé	58 672,00	0,00	01/03/2006	01/03/2036	
Terrain 28	ALG	Terrain occupé	330,00	0,00	01/04/1994	01/04/2024	
Terrain 29	SPLETINCX CHRISTOPHE	Terrain occupé	2 212,00	0,00	01/03/2008	01/03/2038	
Terrain 30	FIRST MOTOR SPORT S.A.	Terrain occupé	3 000,00	0,00	01/01/2004	01/01/2094	
Terrain 33	PIROTTE V.	Terrain occupé	521,00	0,00	01/07/1995	01/07/2085	
Terrain 34	SERV. PUBLIC FEDERAL JUSTICE	Terrain occupé	660,00	0,00	01/09/1995	01/09/2085	
Terrain 35	TECHNO METAL INDUSTRIE SPRL	Terrain occupé	5 090,00	0,00	01/08/1997	01/08/2087	
Terrain 36	MOSSOUX S.A.	Terrain occupé	5 408,00	0,00	01/05/1998	01/05/2088	
Terrain 37	DRIVIT S.A.	Terrain occupé	4 832,00	0,00	01/03/2008	01/03/2038	
Terrain 38	ATELIERS ROBERT S.A.	Terrain occupé	10 975,00	0,00	01/01/1999	01/01/2089	
Terrain 39	TECH SIGN	Terrain occupé	2 415,00	0,00	01/03/1999	01/03/2089	
Terrain 40	CHERICOUX S.A.	Terrain occupé	3 500,00	0,00	01/05/1998	01/05/2088	
Terrain 41	MONIQUET SERGE	Terrain occupé	3 989,00	0,00	01/07/2005	01/07/2035	
Terrain 43	AUTO-ECOLE HUY MOTOR	Terrain occupé	0,00	0,00	15/04/2003	15/04/2023	
Terrain 44	DEMOULIN	Terrain occupé	0,00	0,00	25/01/2005	25/01/2015	
Terrain 45	DENIS PAUL	Terrain occupé	0,00	0,00	19/01/2005	19/01/2015	

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2008

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle	Date fin réelle
Terrain 49	ANCION ALBERT SPRL	Terrain occupé	3 344,00	0,00	01/09/2006	01/09/2011	
Terrain 50	CHERICOUX S.A.	Terrain occupé	1 085,00	0,00	01/11/2007	01/11/2037	
Terrain 51	TECHNO METAL INDUSTRIE SPRL	Terrain occupé	2 856,00	0,00	01/01/2002	01/01/2032	
Totaux Zone portuaire de Seilles			303 342,11	1 227,00			
Port d'Andenne							
Terrain 1	ANDENNE-MAT	Terrain occupé	4 116,00	123,00	01/03/1994	01/03/2024	01/03/2024
Totaux Port d'Andenne			4 116,00	123,00			

Récapitulation

Nombre de concessions accordées : 123
Surface totale concédée (m2) : 833 224,51

Activité des concessionnaires - Situation au 31/12/2008

Concessionnaires	Adresse	Activité
A. L. G. S.A.	Rue Sainte-Marie, 11 4000 LIEGE 1	Cabine de détente de gaz
A.M.S. Déménagement	Rue des Combattants, 34 5060 FALISOLLE	Atelier de réparation et de vente de véhicules
ACQUAZZURRA sprl	Rue de la Principauté, 44 5060 SAMBREVILLE	Achat/vente de produits sanitaires de luxe
SAMBREVILLE	Rue Pont Ste-Maxence, 1 5060 SAMBREVILLE	Zone de parking et activités diverses
AGC Flat Glass Europe SA	Rue de la Glacière 167 5190 MOUSTIER-SUR-SAMBRE	Déchargement de carburant et de sable
ANDENNE PRO SERVICES asbl	Quai de Marche-en-Pré, 2 5300 ANDENNE	Atelier de menuiserie
ANDENNE-MAT	Chaussée Moncheur, 133 5300 ANDENNE	Négoce de matériaux de construction
ATELIERS CLASSIC BOATS	Rue Maurice Brossius, 62 5020 MALONNE	Atelier de réparation et de vente de véhicules
ATELIERS ROBERT S.A.	Rue de Reppe, 20 E 5300 SEILLES	Fabrication de matériel agricole
Autocars DUPASQUIER	Rue P. Depoortere, 26 5020 VEDRIN	Atelier de réparation et de vente de véhicules
AUTOMAT 2000 S.A.	Rue de la Station, 51 5060 TAMINES	Station de lavage de voitures
B.B.G.A. sprl	Rue Pré des Haz, 26 5060 TAMINES	Magasin de fournitures de bureau et de fournitures scolaires
B.P.M.N.	Av. E. Rousseau, 40 6001 MARCINELLE	Déchargement de sable
BASBARAS DISTRIBUTION S.A.	Chaussée de Marche, 730 5100 NANINNE	Négoce de matériaux de construction
BEP-ENVIRONNEMENT	Avenue Sergent Vrithoff, 2 5000 NAMUR	Atelier de réparation et de vente de véhicules
BEP-EXPANSION ECONOMIQUE	Av. Sergent Vrithoff, 2 5000 NAMUR	Hall-relais pour PME à Taminés
BOFFE Raymond	Rue Conrad d'Argenteau, 13 5140 LIGNY	Pose de canalisations et de câbles électriques
BRIGODE FINANCIAL sprl	Rue François Dives, 51 5060 FALISOLLE	Programmation de logiciels
CARMA SPRL	Zoning Industriel, rue de Géron 5300 SEILLES	Réparation de matériel de génie civil
CARMEUSE S.A.	Rue du Château, 13a 5300 SEILLES	Chargement de produits de carrière
CARRIERES DE HAUT-LE-WASTIA S.A.	Grand'Route, 71 4367 CRISNEE	Chargement de produits de carrière
CARRIERES DE LEFFE S.A.	Avenue Reine Astrid, 92 1310 LA HULPE	Chargement de produits de carrière
CEMAF sprl	Chaussée de Montigny, 245 6060 GILLY (CHARLEROI)	Atelier de réparation et de vente de véhicules
INDUST	R. de Géron, 40 5300 SEILLES	Atelier de chaudronnerie et de tuyauteries
CHERICOUX S.A.	Tige de Strée, 1 4577 VIERSET-BARSE	Construction de pavillon de sécurité
CINERGEK S.A.	Rue Pré des Haz, 48 5060 TAMINES	Matériel électrique et électronique
CORNILLE Pascal	Rue Haute 83 5140 LIGNY	Montage et entretien de chauffage
CUISITEC	Rue d'Horseilles, 46 5300 ANDENNE	Cuisines équipées
D.L.M. & PARTNERS S.A.	Rue des Roseurs, 18 5300 SEILLES	Fabrication de papiers peints
DE GRAEVE S.A.	Avenue Reine Elisabeth, 16 5000 BEEZ	Entreprise de construction
DE GREEF Dépannage	Rue Camille Dessinius, 3 5020 FLAWINNE	Déchargement de sable
DEBILDE BRICOLAGE S.A.	Rue Pré des Haz, 1 5060 TAMINES	Négoce de matériaux de construction
DEBROUX & Fils sprl	Rue Pré des Haz, 1 5060 SAMBREVILLE	Produits alimentaires

Concessionnaires	Adresse	Activité
DELTALAK	Rue du Géron, 17 5300 SEILLES	Atelier de sablage et de métallisation
DENIMAT SPRL	Chaussée de Namur, 168 5030 GEMBLoux	Entreprise de transport routier
DEVOS	Rue de Gemine, 446 5218 PETIT-WARET	Grossiste en produits d'entretien
DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Rue du Haigneaux, 1 5024 MARCHE-LES-DAMES	Chargement de produits de carrière
DRIVIT s.a.	Rue de Géron, 32 5300 SEILLES	Fabrication de chambres bancaires
DUMOULIN S.A	Parc Industriel, 18 5300 SEILLES	Manutention de produits agricoles
Electros & Cuisines DEFITEC sprl	Rue Pré des Haz, 9 5060 TAMINES	Accès à un atelier de réparation
FIRST MOTOR SPORT s.a.	Rue de Géron, 30 5300 SEILLES	Préparation de voitures de courses
FOREM	Boulevard Tirou, 104 6000 CHARLEROI	Activité de services
FOURNIPAC scrI	Rue du Fournil 5300 SCLAYN	Atelier de réparation et de vente de véhicules
GARWIG & Cie S.A.	Haven, 550 Moerstraat 26 2030 ANTWERPEN 3	Hangar pour triage de déchets
GENIEMAT SPRL	Av. Reine Elisabeth, 10 5000 BEEZ	Vente de matériel de génie civil
GERDAY TRAVAUX s.a.	Rue André Renard, 2C 5300 SEILLES	Entreprise de travaux publics et privés
GILLAIN Marcel	Rue de la Chapelle, 7 5000 NAMUR	Atelier de réparation et de vente de véhicules
H.B.B. SA	Rue André Renard, 5a 5300 SCLAYN	Atelier de réparation et de vente de véhicules
HUBEAUX Pierre	R. du Bosquet, 60 6181 GOUY-LEZ-PIETON	Exploitant forain
HUBLET SPRL	Rue des Artisans, 12 5150 FLORIFFOUX	Centre de tri et de recyclage
HYDROCAR S.A.	Rue M. Brossius, 47 5020 FLAWINNE	Fabrication de produits hydrocarbonés
I.D.E.G.	Avenue Albert 1er, 19 5000 NAMUR	Cabine électrique
I.G.E.T.C. SPRL	Rue des Prairies, 3 5060 TAMINES	Matériel électrique et sanitaire
I.S. NAILS DISTRIBUTION	Rue de la Station, 36 5060 TAMINES	Atelier de réparation et de vente de véhicules
IMMOBILIERE BLATON S.A.	Rue de Marche-en Pré, 23a 5300 SCLAYN	Vente de matériel de génie civil
INDUCOM S.A.	Chaussée de Zellik, 65 1080 BRUXELLES 8	Négoce de matériaux
INTERBETON S.A.	Chssée de la Hulpe, 185 1170 BRUSSEL 17	Déchargement de sable
LES SILOS DE FLOREFFE s.c.r.l.	Parc Industriel, 16 5300 SEILLES	Manutention de produits agricoles
LOUIS Carrosserie	Rue des Marais, 126 5300 SEILLES	Atelier de carrosserie
MESTDAGH S.A.	Rue du Colombier, 9 6041 GOSSELIES	Distribution de produits alimentaires
METAL PROTECTION	Rue de Géron, 17 5300 SEILLES	Atelier de sablage et de métallisation
MEUSE & SAMBRE S.A.	Rue de Namur, 16 5000 BEEZ	Construction et réparation de bateaux
MG POSE	Rue B. Molet, 129 c 5060 TAMINES	Fabrication de portes et de châssis
MONIQUET Serge	Rue du Levant, 7 5300 SEILLES	Atelier de réparation et de vente de véhicules
MOSSOUX S.A.	Sur les Vignes, 7 5300 ANDENNE	Entreprise de construction
NEW LABORATOIRES REUNIS	Rue Inzébamonts, 2 5070 AISEMONT	Fabrication de produits cosmétiques
NIKOLIC Daniel	Rue Adémar Biot, 21 6250 ROSELIES	Atelier de construction (chaudronnerie, fabrication de tuyauteries)
NORLAND S.A.	Rue de Reppe 20b 5300 SEILLES	Fabrication de substrats horticoles

Concessionnaires	Adresse	Activité
PANISTAR S.A.	Rue Sous-Meuse, 18 5300 NAMECHE	Boulangerie et pâtisserie industrielle
PAYSAGES et PATRIMOINE asbl	Rue Van Cutsem, 23 5190 JEMEPPE-SUR-SAMBRE	ASBL de promotion touristique
PERE OLIVE S.A.	Rue Bourrie, 14 5300 ANDENNE	Usine de produits alimentaires
PH BOIS sprl	Loneux 15 4601 ARGENTEAU	Transport de bois
PIROTTE V.	Rue de Géron, 38 5300 SEILLES	Commerce de légumes
PNEUS Z sprl	Rue Pré des Haz, 22 5060 TAMINES	Atelier de réparation et de vente de véhicules
PRONESERVIM s.a.	Route des Isnes, 15 5020 TEMPLoux	Surfaces commerciales
ROMAN Jesus	Rue de l'Abattoir, 36 5060 SAMBREVILLE	Pose de canalisations et de câbles électriques
S.C.A.M. S.C.	Parc Industriel 16 5300 SEILLES	Manutention de produits agricoles
S.W.D.E.	Rue de la Concorde 41 4800 VERVIERS	Captage et distribution d'eau potable
SAGREX	Chssée de La Hulpe 185 1170 BRUXELLES 17	Chargement de produits de carrière
SANDREA sprl	Rue Latérale, 7D 6020 DAMPREMY	Chargement et déchargement de bateaux
SERV. PUBLIC FEDERAL JUSTICE	Rue du Géron 2 5300 ANDENNE	Prison d'Andenne
SOBEMO S.A.	Chssée de Dinant, 13 5537 ANHEE	Fabrication de béton préparé
SPLETINCX Christophe	Rue Léon Simon 10 5300 ANDENNE	Société informatique
STRASUD sprl	Rue de Géron, 8 5300 SEILLES	Entreprise de construction
T.E.C.	Avenue de Stassart, 12 5000 NAMUR	Dépôt et atelier pour autobus
T.W.T. S.A.	Rue de Géron, 50 A 5300 SEILLES	Entreprise de génie civil
TECH SIGN	Rue du Géron, 15 5300 SEILLES	Impressions publicitaires
TECHNO METAL INDUSTRIE SPRL	Rue de Géron, 40 5300 SEILLES	Chaudronnerie et chauffage industriel
THOMAS & PIRON s.a.	La Besace, 14 6852 OUR PALISEUL	Agence immobilière
TOUFANE sprl	Rue Victor Lagneau 31 5060 TAMINES	Atelier de réparation et de vente de véhicules
TRANA S.A.	Rue des Marais, 50 5300 SEILLES	Entreprise de travaux publics et privés
TRANSPORTS ABRAHAM	Rue Docteur Defossé, 26 5300 ANDENNE	Atelier de réparation et de vente de véhicules
VILLE D'ANDENNE	Place du Chapitre, 7 5300 ANDENNE	Ateliers et garage communaux
VILLE DE NAMUR	Esplanade de l'Hôtel de Ville 5000 NAMUR	Maison des jeunes
WILMET S.A.	Chemin de la Vieille Sambre, 63 5020 MALONNE	Négoce de métaux ferreux et non ferreux

Annexe 3 Bilan financier

Compte de résultat de l'année comptable 2008

	Année comptable 2008	Année comptable 2007
1. Produits d'exploitation	600 557,04	674 227,00
A. Chiffre d'affaires	598 763,77	658 455,75
B. Production immobilisée	0,00	0,00
C. Autres produits d'exploitation	1 793,27	15 771,25
2. Coût des produits d'exploitation	814 988,44	901 069,89
A. Approvisionnements et fournitures	12 657,10	12 323,32
1. Achats	12 657,10	12 323,32
2. Variation des stocks	0,00	0,00
B. Services et biens divers	310 303,22	348 566,06
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	58 787,64	52 752,72
D. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations corporelles et incorporelles	434 573,52	404 310,19
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution, et sur créances résultant de la mission statutaire	-2 221,27	74 845,67
F. Provisions pour risques et charges	0,00	7 500,00
G. Autres charges d'exploitation	888,23	771,93
3. Bénéfice d'exploitation (+)	0,00	0,00
Perte d'exploitation (-)	-214 431,40	-226 842,89

Compte de résultat de l'année comptable 2008

	Année comptable 2008	Année comptable 2007
4. Produits financiers	347 413,25	301 663,63
A. Produits des immobilisations financières	0,00	0,00
B. Produits des actifs circulants	15 783,07	3 877,92
C. Autres produits financiers	331 630,18	297 785,71
5. Charges financières	18 518,42	15 965,32
A. Charges des dettes	11 993,96	15 879,78
B. Réductions de valeur sur actifs autres que ceux visés sous 2. E. (Dotations +, reprises -)	0,00	0,00
C. Autres charges financières	6 524,46	85,54
6. Bénéfice courant (+)	114 463,43	58 855,42
Perte courante (-)	0,00	0,00
7. Produits exceptionnels	0,00	0,00
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	0,00	0,00
B. Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00
C. Reprises de provisions sur risques et charges et charges exceptionnels	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00	0,00
E. Autres produits exceptionnels	0,00	0,00

Compte de résultat de l'année comptable 2008

	Année comptable 2008	Année comptable 2007
8. Charges exceptionnelles	17 082,17	4 585,63
A. Amortissements et réductions de valeurs exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnelles	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00	0,00
E. Autres charges exceptionnelles	17 082,17	4 585,63
9. Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	97 381,26	54 269,79
Perte de l'exercice avant impôts (-)	0,00	0,00
10. Impôts	0,00	0,00
A. Impôts sur le résultat	0,00	0,00
B. Régularisation d'impôts estimés	0,00	0,00
11. Bénéfice de l'exercice (+)	97 381,26	54 269,79
Perte de l'exercice (-)	0,00	0,00

Compte de résultat de l'année comptable 2008

	Année comptable 2008	Année comptable 2007
Affectation du résultat		
A. Bénéfice à affecter	285 994,13	188 612,87
Perte à affecter	0,00	0,00
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	97 381,26	54 269,79
Perte de l'exercice à affecter	0,00	0,00
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	188 612,87	134 343,08
Perte reportée de l'exercice précédent	0,00	0,00
B. Prélèvements sur capitaux propres	0,00	0,00
1. Sur le capital et les primes d'émission	0,00	0,00
2. Sur les réserves	0,00	0,00
C. Affectation aux capitaux propres	0,00	0,00
1. Au capital et aux primes d'émission	0,00	0,00
2. Aux réserves	0,00	0,00
11. Résultat à reporter	-285 994,13	-188 612,87
1. Bénéfice à reporter (+)	285 994,13	188 612,87
2. Perte reporter (-)	0,00	0,00
E. Intervention de tiers dans la dette	0,00	0,00

Compte de résultat - évolution entre 2004 et 2008

	2008	2007	2006	2005	2004
1. Produits d'exploitation	600 557,04	674 227,00	531 490,01	534 915,42	558 810,46
A. Chiffre d'affaires	598 763,77	658 455,75	525 453,56	522 691,40	541 296,28
B. Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Autres produits d'exploitation	1 793,27	15 771,25	6 036,45	12 224,02	17 514,18
2. Coût des produits d'exploitation	814 988,44	901 069,89	771 747,10	1 006 521,91	1 036 251,60
A. Approvisionnements et fournitures	12 657,10	12 323,32	9 067,02	19 157,72	21 809,74
1. Achats	12 657,10	12 323,32	9 067,02	19 157,72	21 809,74
2. Variation des stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Services et biens divers	310 303,22	348 566,06	311 636,99	453 364,46	395 007,78
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	58 787,64	52 752,72	41 848,56	32 428,23	47 728,10
D. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations corporelles et incorporelles	434 573,52	404 310,19	397 766,13	482 659,56	561 475,11
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution, et sur créances résultant de la mission statutaire	-2 221,27	74 845,67	11 212,38	18 808,80	18 557,10
F. Provisions pour risques et charges	0,00	7 500,00	0,00	0,00	-9 406,69
G. Autres charges d'exploitation	888,23	771,93	216,02	103,14	1 080,46
3. Bénéfice d'exploitation (+)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Perte d'exploitation (-)	-214 431,40	-226 842,89	-240 257,09	-471 606,49	-477 441,14

Compte de résultat - évolution entre 2004 et 2008

	2008	2007	2006	2005	2004
4. Produits financiers	347 413,25	301 663,63	364 480,08	370 419,75	430 512,76
A. Produits des immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Produits des actifs circulants	15 783,07	3 877,92	1 440,14	687,56	3 425,25
C. Autres produits financiers	331 630,18	297 785,71	363 039,94	369 732,19	427 087,51
5. Charges financières	18 518,42	15 965,32	26 620,74	14 630,58	16 107,58
A. Charges des dettes	11 993,96	15 879,78	26 445,64	14 290,34	13 706,82
B. Réductions de valeur sur actifs autres que ceux visés sous 2. E. (Dotations +, reprises -)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Autres charges financières	6 524,46	85,54	175,10	340,24	2 400,76
6. Bénéfice courant (+)	114 463,43	58 855,42	97 602,25	0,00	0,00
Perte courante (-)	0,00	0,00	0,00	-115 817,32	-63 035,96
7. Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Reprises de provisions sur risques et charges et charges exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E. Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Compte de résultat - évolution entre 2004 et 2008

	2008	2007	2006	2005	2004
8. Charges exceptionnelles	17 082,17	4 585,63	0,00	39 020,35	12 934,23
A. Amortissements et réductions de valeurs exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E. Autres charges exceptionnelles	17 082,17	4 585,63	0,00	39 020,35	12 934,23
9. Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	97 381,26	54 269,79	97 602,25	0,00	0,00
Perte de l'exercice avant impôts (-)	0,00	0,00	0,00	-154 837,67	-75 970,19
10. Impôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A. Impôts sur le résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Régularisation d'impôts estimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11. Bénéfice de l'exercice (+)	97 381,26	54 269,79	97 602,25	0,00	0,00
Perte de l'exercice (-)	0,00	0,00	0,00	-154 837,67	-75 970,19

Compte de résultat - évolution entre 2004 et 2008

	2008	2007	2006	2005	2004
Affectation du résultat					
A. Bénéfice à affecter	285 994,13	188 612,87	134 343,08	36 740,83	191 578,50
Perte à affecter	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	97 381,26	54 269,79	97 602,25	0,00	0,00
Perte de l'exercice à affecter	0,00	0,00	0,00	-154 837,67	-75 970,19
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	188 612,87	134 343,08	36 740,83	191 578,50	267 548,69
Perte reportée de l'exercice précédent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Prélèvements sur capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1. Sur le capital et les primes d'émission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2. Sur les réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Affectation aux capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1. Au capital et aux primes d'émission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2. Aux réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11. Résultat à reporter	-285 994,13	-188 612,87	-134 343,08	-36 740,83	-191 578,50
1. Bénéfice à reporter (+)	285 994,13	188 612,87	134 343,08	36 740,83	191 578,50
2. Perte reporter (-)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E. Intervention de tiers dans la dette	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Travaux et études réalisés en 2008

Libellé	Entrepreneur	Montant (HTVA)	Montant (TVAC)	Montant comptable
NB: montant comptable = Montant HTVA si TVA co-contractant ; = Montant TVAC dans le cas contraire ;				
1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET)				
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais : études	GREISCH S.A.	0,00	8 376,04	8 376,04
Sclayn : alimentation en eau de 2 terrains	SWDE	16 618,27	16 618,27	16 618,27
Seilles : Amélioration de l'égouttage sur le site BELREF	LAMBERT	21 013,60	25 426,46	21 013,60
Tamines : Aménagement d'une voirie dans la zone portuaire	WANTY/Rousseaux	5 731,29	5 731,29	5 731,29
Tamines : équipement en électricité	IDEG	100 379,28	100 379,28	100 379,28
Total chapitre 1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET)		143 742,44	156 531,34	152 118,48
2. Programme SAED - Subventions DGO 4 (ex DGATLP)				
Sclaigneaux : Réhabilitation du site des fours à chaux - coordination et sécurité	SIXCO	975,00	1 179,75	1 179,75
Total chapitre 2. Programme SAED - Subventions DGO 4 (ex DGATLP)		975,00	1 179,75	1 179,75
4. Ports de plaisance - Subventions CGT				
Port de Beez : extension du réseau électrique	GENETEC	3 184,10	3 852,76	3 852,76
Relais de Lives : aménagements de la halte nautique	CRC	20 006,13	24 207,42	24 207,42
Relais de Lives: étude d'aménagement d'une passerelle	ARIADE	325,50	393,85	393,85
Total chapitre 4. Ports de plaisance - Subventions CGT :		23 515,73	28 454,03	28 454,03
5. Dépenses autofinancées par le PAN				
Amée : divers travaux d'entretien du bâtiment (eau, sanitaires)	RONVEAUX	2 503,70	3 029,48	3 029,48
Anhée : raccordement électrique haute tension quai de chargement	IDEG	410,00	496,10	496,10
Entretien des plantations, tontes et élagages dans les zones portuaires en 2008	ANDENNE PRO SERVICES	3 730,00	4 513,30	4 513,30
Lives : Halte nautique - porte d'accès aux sanitaires	CRC	1 725,00	2 087,25	2 087,25
Malonne : divers bornages en 2008	SMOOS	1 915,00	2 317,15	2 317,15
Malonne : remplacement de la chaudière de la conciergerie Gillain	DUMONT François-Xavier	10 179,60	12 317,32	10 179,60
Namèche : bornages concession Bastin	ARPENT SPRL	450,00	544,50	544,50
Port d'Amée : travaux sous eau	HYDRA T.	1 525,00	1 845,25	1 845,25
Port d'Amée et Port Hallet : fourniture et pose de matériel de verrouillage	SEIJSNER	770,12	770,12	770,12
Port de Beez : Adaptation de la capitainerie pour Amée	MEUSE et SAMBRE	20 650,00	24 986,50	24 986,50
Port de Beez : Modification des coffrets électriques	IDEG	8 915,90	10 788,24	8 915,90
Port Hallet et Port d'Amée : remise en état des installations électriques	AGELEC	1 309,51	1 584,51	1 309,51

Travaux et études réalisés en 2008

Libellé	Entrepreneur	Montant (HTVA)	Montant (TVAC)	Montant comptable
NB: montant comptable = Montant HTVA si TVA co-contractant ; = Montant TVAC dans le cas contraire ;				
Port Hallet: réparations diverses	RONVEAUX	427,80	517,64	517,64
Remplacement de la chaudière du bâtiment d'Amée	RONVEAUX	35 000,00	42 350,00	42 350,00
Réparation de joints et carrelages immeuble rue des Marais à Seilles et bâtiment Amée	DEMA Engineering sprl	1 682,00	2 035,22	2 035,22
Seilles : clôture de la concession TWT (quote-part de 50 %)	T.W.T.	1 280,50	1 549,41	1 549,41
Seilles : collecte des déchets dans la zone portuaire des Roseurs	SITA WALLONIE S.A.	1 153,63	1 395,89	1 395,89
Seilles : divers bornages en 2008	SMOOS	2 636,00	3 189,56	3 189,56
Seilles : placement d'un portail à la concession Spletinckx	LEBLANC Clôtures	1 781,00	2 155,01	1 781,00
Seilles : raccordement internet + divers câblages à la concession Spletinckx	AGELEC	3 341,41	4 043,11	3 341,41
Seilles : remise en état chauffage d'imeubles rue Géron	RONVEAUX	1 943,40	2 351,51	2 351,51
Seilles : Remise en état électrique de l'immeuble Wanhériffe	AGELEC	1 315,96	1 592,31	1 315,96
Seilles : réparation toiture chantier naval	Docquier	2 480,88	3 001,87	2 480,88
Tamines : réparation d'un portail automatisé	LEBLANC Clôtures	888,00	1 074,48	888,00
Tamines: mesurages pour plan de cession	PYTHAGORE	1 688,00	2 042,48	2 042,48
Total chapitre 5. Dépenses autofinancées par le PAN		109 702,41	132 578,21	126 233,62
Total des travaux et études réalisés en 2008 :		277 935,58	318 743,33	307 985,88

Subventions reçues en 2008

Intitulé	Entrepreneur	Montant	Date de paiement	Année comptable
----------	--------------	---------	------------------	-----------------

Subventions reçues sur années antérieures

1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET)

B. Equipement

Malonne : raccordement électrique de la concession Ateliers Classics Boats	IDEG	12 742,11	11/06/2008	2007
Tamines : alimentation électrique provisoire du chantier	GENETEC	6 836,00	23/01/2008	2005
Tamines : équipement en eau	AIE	17 183,36	14/01/2008	2005
Tamines : équipement en gaz	IDEG	18 890,72	28/02/2008	2006

C. Travaux

Marche-les-Dames : aménagement de l'aire de déchargement	NONET	7 500,62	07/04/2008	2005
Seilles : démolition de l'immeuble Brenner dans la zone portuaire des Roseurs	WANTY	6 400,00	08/02/2008	2007
Tamines : Aménagement d'une voirie dans la zone portuaire	WANTY/Rousseaux	18 901,20	01/02/2008	2007

Total du chapitre - 1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET)	88 454,01
---	------------------

4. Ports de plaisance - Subventions CGT

C. Travaux

Relais de Lives : aménagements de la halte nautique	CRC	30 761,30	10/01/2008	2007
---	-----	-----------	------------	------

Total du chapitre - 4. Ports de plaisance - Subventions CGT :	30 761,30
--	------------------

Total des subventions reçues sur années antérieures :	119 215,31
--	-------------------

Total général au cours de l'année 2008 :	119 215,31
---	-------------------

Subventions restant à recevoir sur l'exercice comptable 2008 et années antérieures

Intitulé	Montant
Année 2008	
Subventions DGO 2 (ex MET)	
Sclayn : alimentation en eau de 2 terrains - SWDE	16 055,61
Total dossier	16 055,61
Seilles : Amélioration de l'égouttage sur le site BELREF - LAMBERT	5 988,21
	10 822,67
Total dossier	16 810,88
Total - Subventions DGO 2 (ex MET)	32 866,49
Sclaigneaux : Réhabilitation du site des fours à chaux - coordination et sécurité - SIXCO	975,00
Total dossier	975,00
Total -	975,00
Subventions CGT	
Port de Beez : extension du réseau électrique - GENETEC	3 184,10
Total dossier	3 184,10
Total - Subventions CGT	3 184,10
Total des subventions à recevoir sur année 2008	37 025,59
Années antérieures	
Subventions DGO 2 (ex MET)	
Anhée :Acquisition d'un terrain - -	10 244,94
Total dossier	10 244,94
Sclaigneaux : alimentation en eau de la concession HBB - SWDE	4 636,62
Total dossier	4 636,62
Tamines : équipement en eau - AIE	3 396,79
Total dossier	3 396,79
Tamines : équipement en électricité - IDEG	80 303,42
Total dossier	80 303,42
Démolitions, évacuation de déchets - HUBLET	2 219,15
Total dossier	2 219,15
Tamines : Aménagement d'une voirie dans la zone portuaire - WANTY/Rousseaux	545,60
	-545,60
Total dossier	0,00

Subventions restant à recevoir sur l'exercice comptable 2008 et années antérieures

Intitulé	Montant
Malonne : Réparation de toiture immeuble concession Gillain - Docquier	4 582,68
	-4 582,68
Total dossier	0,00
Aménagements divers dans les zones portuaires de la Meuse - étude - LOUIS Hubert Bureau d'Etude	6 720,00
	3 840,00
Total dossier	10 560,00
Seilles : chantier Brenner - mission de coordination sécurité de chantier - SIXCO	-778,40
	778,40
Total dossier	0,00
Total - Subventions DGO 2 (ex MET)	111 360,92
Franière : Réhabilitation de la boulonnerie - Etudes - ARIADE	1 160,00
Total dossier	1 160,00
Franière : Réhabilitation de la boulonnerie - Levés préliminaires - SMOOS	-4 300,00
	4 300,00
Total dossier	0,00
Scaigneaux : Etude de réhabilitation des immeubles Beaugnée, Panistar, Deceuninck - UNIT	4 500,00
Total dossier	4 500,00
Scaigneaux : Réhabilitation des bâtiments - Etudes - DEHALU	3 599,41
	899,85
	8 998,53
	4 462,08
	3 599,41
	2 399,61
	4 575,49
	11 698,10
Total dossier	40 232,48
Scaigneaux : Réhabilitation du site des fours à chaux : études - DEHALU	8 200,00
	25 643,08
Total dossier	33 843,08
Total -	79 735,56

Subventions CGT

Port de Beez : extension du réseau électrique - GENETEC	-3 149,21
Total dossier	-3 149,21
Port de Jambes - Raccordement eau, électricité - SEIJSENER	83,42
	-83,42

Subventions restant à recevoir sur l'exercice comptable 2008 et années antérieures

Intitulé	Montant
Total dossier	0,00
Relais de Lives: étude d'aménagement d'une passerelle - ARIADE	3 500,00
	891,25
	891,25
	713,00
	744,00
Total dossier	6 739,50
Relais de Lives : levés - SMOOS	2 166,00
Total dossier	2 166,00
Total - Subventions CGT	5 756,29
Total des subventions à recevoir sur années antérieures	196 852,77
Total général:	233 878,36

Créances clients ordinaires

Concessionnaire	Montant des impayés	Ventilation des retards de paiement					
		1 an ou plus	6 mois-->1 an	3-->6 mois	2-->3 mois	1-->2 mois	0-->30j
NORLAND S.A.	14 899,95	0,00	14 899,95	0,00	0,00	0,00	0,00
DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	11 858,36	0,00	0,00	9 840,80	2 017,56	0,00	0,00
CEREMONIE sprl	7 500,27	-605,00	6 711,27	1 394,00	0,00	0,00	0,00
SOBEMO S.A.	3 515,40	0,00	0,00	3 292,74	222,66	0,00	0,00
INTERBETON S.A.	3 064,26	3,52	45,24	2 408,45	607,05	0,00	0,00
DANHEUX & MAROYE S.A.	2 636,87	0,00	1 365,64	776,10	495,13	0,00	0,00
S.C.A.M. S.C.	2 613,64	0,00	0,00	2 613,64	0,00	0,00	0,00
GRALEX S.A.	1 966,49	0,00	0,00	1 263,86	702,63	0,00	0,00
NOUVEAU CONTINENT sprl	1 837,05	3 739,00	-1 301,95	-600,00	0,00	0,00	0,00
PH BOIS sprl	1 335,84	0,00	0,00	0,00	1 335,84	0,00	0,00
HUBEAUX Pierre	1 132,27	627,55	481,00	23,72	0,00	0,00	0,00
T.W.T. S.A.	1 129,08	0,00	0,00	0,00	1 129,08	0,00	0,00
LES SILOS DE FLOREFFE s.c.r.l.	1 108,83	0,00	0,00	667,59	441,24	0,00	0,00
INDUCOM S.A.	957,35	0,00	0,00	0,00	957,35	0,00	0,00
CARRIERES DE LEFFE S.A.	931,47	0,00	0,00	571,27	360,20	0,00	0,00
ATELIERS CLASSIC BOATS	890,56	0,00	0,00	0,00	890,56	0,00	0,00
IMMOBILIERE BLATON S.A.	863,84	0,00	0,00	0,00	863,84	0,00	0,00
SPLETINCX Christophe	729,30	0,00	0,00	729,30	0,00	0,00	0,00
ROMAN Jesus	663,19	0,00	663,19	0,00	0,00	0,00	0,00
AGC Flat Glass Europe SA	647,70	0,00	0,00	0,00	647,70	0,00	0,00
LOUIS Carrosserie	551,15	355,57	183,98	11,60	0,00	0,00	0,00
CARRIERES DE HAUT-LE-WASTIA S.A.	542,08	0,00	0,00	0,00	542,08	0,00	0,00
TECH SIGN	292,10	59,81	60,91	171,38	0,00	0,00	0,00
DUMOULIN S.A	285,76	0,00	0,00	166,59	119,17	0,00	0,00
ANDENNE-MAT	252,48	0,00	0,00	0,00	252,48	0,00	0,00
SOCOGETRA S.A.	220,50	0,00	-350,00	570,50	0,00	0,00	0,00
SANDREA sprl	126,60	0,00	0,00	126,60	0,00	0,00	0,00

Concessionnaire	Montant des impayés	Ventilation des retards de paiement					
		1 an ou plus	6 mois-->1 an	3-->6 mois	2-->3 mois	1-->2 mois	0-->30j
B.P.M.N.	79,75	229,39	747,88	-1 090,17	192,65	0,00	0,00
FRANSEN Jean-Luc	75,53	71,87	3,66	0,00	0,00	0,00	0,00
H.B.B. SA	38,70	0,00	0,00	38,70	0,00	0,00	0,00
ECP CHAUFFAGE	26,25	0,00	26,25	0,00	0,00	0,00	0,00
BRIGODE FINANCIAL sprl	26,14	0,00	0,00	26,14	0,00	0,00	0,00
I.S. NAILS DISTRIBUTION	19,03	0,00	-0,35	19,38	0,00	0,00	0,00
Autocars DUPASQUIER	14,59	0,00	14,59	0,00	0,00	0,00	0,00
CORNILLE Pascal	7,64	0,00	0,00	7,64	0,00	0,00	0,00
DEBROUX & Fils sprl	-1 071,54	0,00	0,00	-1 071,54	0,00	0,00	0,00
DRIF Hadir	-2 394,00	0,00	0,00	-2 394,00	0,00	0,00	0,00
Totaux :	59 374,48	4 481,71	23 551,26	19 564,29	11 777,22	0,00	0,00

Créances des clients douteux au 31/12/2008

<i>Clients douteux</i>	<i>Montant</i>
CLIENT DOUTEUX SOGEMAT	57 178,19 €
CLIENT DOUTEUX MOREAU H.	23 944,41 €
CLIENT DOUTEUX ARDEN'HUMUS	21 452,38 €
CLIENT DOUTEUX ATELIER TRAITEUR	20 238,02 €
CLIENT DOUTEUX D. AMAND	19 690,10 €
CLIENT DOUTEUX TRANA (faillite)	18 067,20 €
CLIENT DOUTEUX EASY HOME/MOREAU	9 907,05 €
CLIENT DOUTEUX FRISON BRASSEUR	9 885,67 €
CLIENT DOUTEUX TECH SIGN	9 010,84 €
CLIENT DOUTEUX VAN PRAET	3 127,70 €
CLIENT DOUTEUX FIRST MOTOR SPORT	2 405,57 €
Client douteux LOPES GAMA	530,60 €
Total :	195 437,73 €

Situation des comptes bancaires en 2008

	Avoirs sur comptes bancaires								Crédit de caisse		Avoirs réels	
	CBC compte courant	CBC SICAV de trésorerie	CBC compte travaux	CBC compte capitainerie	ING compte courant	Ing compte épargne	Dexia cpte courant	Dexia carnet de dépôts	Total avoirs bancaires	Montant à rembourser	Remboursé le	
Au 01/01/2008	163 742,34	0,00	10 213,39	15 728,45	0,00	0,00	69 928,18	79 669,43	339 281,79	0,00		339 281,79
Au 31/01/2008	65 926,78	250 306,93	6 079,63	5 429,24	0,00	0,00	80 608,15	12 160,39	420 511,12	0,00		420 511,12
Au 28/02/2008	167 364,01	250 306,93	7 316,87	10 199,96	0,00	0,00	24 608,15	981,16	460 777,08	0,00		460 777,08
Au 31/03/2008	233 516,88	250 306,93	8 554,11	12 585,32	0,00	104 600,00	38 284,51	7 568,05	655 415,80	0,00		655 415,80
Au 08/04/2009	172 167,91	253 209,33	4 791,35	12 585,32	0,00	104 811,02	38 284,51	9 553,86	595 403,30	0,00		595 403,30
Au 31/05/2008	44 026,36	253 209,33	6 028,59	14 970,68	0,00	222 511,02	84,51	3 009,02	543 839,51	0,00		543 839,51
Au 30/06/2008	7 835,42	253 209,33	6 265,83	4 356,04	2,70	172 651,02	84,51	3 111,57	447 516,42	0,00		447 516,42
Au 31/07/2008	29 222,01	256 175,50	7 503,07	2 541,82	2,70	172 651,02	84,51	891,29	469 071,92	0,00		469 071,92
Au 31/08/2008	131 507,63	256 175,50	8 740,31	5 889,53	2,70	172 651,02	84,51	11 719,30	586 770,50	0,00		586 770,50
Au 30/09/2008	151 007,19	256 175,50	9 977,55	11 414,93	2,70	173 811,47	39 402,42	12 809,47	654 601,23	0,00		654 601,23
Au 31/10/2008	63 497,11	259 299,45	6 214,79	11 414,93	2,70	173 811,47	39 402,42	12 809,47	566 452,34	0,00		566 452,34
Au 30/11/2008	4 106,58	259 299,45	7 452,03	6 486,24	103,94	84 761,63	402,42	2 157,86	364 770,15	0,00		364 770,15
Au 31/12/2008	14 023,68	261 351,83	4 688,84	3 628,07	2 971,10	55 761,63	402,42	2 925,26	345 752,83	0,00		345 752,83

Recours aux lignes de crédit et d'emprunt : capacité de remboursement - actualisation au 31 décembre 2008

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Capacité annuelle de remboursement	467 028	434 706	352 325	371 915	484 433	454 342	450 000	450 000	450 000	450 000	450 000	450 000	450 000
coût annuel crédit court terme - 500,000 € (1)	8 266	9 329	4 828	6 239	0	0	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
coût annuel reconstitution des réserves - 375,000 € (2)	40 300	75 982	82 876	82 876	82 876	41 438	0	0	0	0	0	0	0
coût annuel refinancement acquisitions - 375,000 € (3)	0	0	0	45 153	45 153	45 153	45 153	45 153	45 153	45 153	45 153	45 153	45 153
plan annuel emprunt pour acquisitions - 175,000 €/an (4)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunt Plan Marshall 400.000€ en 20 ans (plate-forme d'Auvelais) :	0	0	0	0	0	0	0	0	43 822	43 822	43 822	43 822	43 822
Solde annuel disponible affecté aux réserves (5)	418 462	349 395	264 621	237 647	356 403	367 751	402 847	402 847	359 025	359 025	359 025	359 025	359 025
Impact sur réserves de l'opération 2003 (6)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
niveau réserves (7)	418 462	767 857	1 032 478	1 270 125	1 626 528	1 994 279	2 397 126	2 799 973	3 158 997	3 518 022	3 877 047	4 236 072	4 595 097

Capacité annuelle de remboursement : Recettes de concessions et du restaurant - Rémunérations du Président, des Administrateurs et du personnel de gestion - Frais de fonctionnement

(1) charge calculée sur base d'un taux de 4% et d'une utilisation à 100 % de la ligne pendant tout l'exercice.

(2) charge calculée sur base d'un taux de 3,786% et complètement remboursée après 5 ans

(3) charge calculée sur base d'un taux de 4,42 % et complètement remboursée après 10 ans

(4) hypothèse de financement des nouvelles acquisitions non-subsidiées sur une base annuelle linéaire à concurrence de 175,000€/an. Taux 4,75%. Les charges se stabilisent après 10 ans.

En effet, les charges de l'emprunt le plus ancien sont remplacées par celles du plus récent.

(5) égal ligne 1 moins lignes 2 à 5

(6) les opérations de reconstitution des réserves et de refinancement des acquisitions déjà réalisées sur fonds propres entraînent un cash-flow immédiat mais unique

Ce poste est réduit à zéro en 2003 puisque l'emprunt de 375.000€ à 5 ans et le crédit de caisse de 500.000€ ont été affectés au remboursement du crédit de pont Dexia et à l'apurement de dettes

(7) cumulé

Annexe

4

Rémunérations des administrateurs publics

Conformément aux prescriptions de l'article 15 du décret du 12 février 2004 ainsi qu'à la note du Cabinet du Ministre - Président du 15 juin 2005 concernant le statut de l'administrateur public, les données complémentaires suivantes sont jointes au Rapport d'activités 2008

**Monsieur Bernard Anselme,
Président**

Indemnité mensuelle brute : 2 236,50 € (montant mensuel brut)

Monsieur Marc BAUVIN, directeur

Indemnité mensuelle brute : 1 587,14 € (montant mensuel brut)

Membres du Conseil d'administration représentant la Région wallonne

Montants annuels bruts suivant nombre de présences aux réunions du Conseil

Fabienne BALFROID 1 309,98 €

Jacques ETIENNE 1 095,26 €

Alain GENETTE 1 095,26 €

Tanguy AUSPERT 1 309,98 €

Jean-Pierre GILLIS néant (remplacé par son
suppléant)

Gauthier Le BUSSY 1 095,26 €

Sylvie WODON 1 095,26 €

Membres suppléants du Conseil d'administration représentant la Région wallonne

Willy BORSUS néant

Michel COLLINGE néant

Christophe DELANGUE néant

Jacques MOISSE 214,72

Michel NICOLAS néant

René ROBAYE 214,72 €

Jean-Marc VAN ESPEN néant

NB : Les montants ci-dessus représentent les indemnités ou jetons de présence augmentés des frais de représentation sur lesquels est désormais retenu un pourcentage de précompte professionnel